



CAMEROUN

CONSULTATIONS DE 2013 AU TITRE DE L'ARTICLE IV

Août 2013

Conformément aux dispositions de l'article IV de ses statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Dans le cadre des consultations de 2013 au titre de l'article IV avec le Cameroun, les documents ci-après ont été publiés et inclus dans le présent dossier.

- Le **Rapport des services du FMI** sur les consultations de 2013 au titre de l'article IV établi par une équipe des services du FMI à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 14 mai 2013 avec les autorités camerounaises sur l'évolution et les politiques économiques. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 12 juin 2013. Les avis exprimés dans le rapport sont ceux de l'équipe des services du FMI et ne reflètent pas nécessairement ceux du Conseil d'administration du FMI.
- Une **Annexe d'information** rédigée par le FMI.
- Un **Rapport d'analyse de viabilité de la dette** rédigé par le FMI et la Banque Mondiale.
- Une **Note d'information au public** résumant les points de vue du Conseil d'administration tels qu'exprimés lors de l'examen du rapport des services du FMI le 26 juin 2013, qui concluait les consultations au titre de l'article IV.
- Une **Déclaration de l'Administrateur du FMI** pour le Cameroun.

La politique qui régit la publication des rapports des services et autres documents du FMI autorise la suppression d'informations sensibles.

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services
700 19th Street, N.W., Washington, D.C. 20431
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopieur : (202) 623-7201
Adresse électronique: publications@imf.org • Internet: <http://www.imf.org>

Prix unitaire : 18 dollars

**Fonds monétaire international
Washington.**



CAMEROUN

12 juin 2013

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2013 AU TITRE DE L'ARTICLE IV

QUESTIONS PRINCIPALES

Contexte: Les résultats macroéconomiques du Cameroun, ses perspectives et les risques pesant sur ces dernières n'ont guère changé depuis les consultations de 2012 au titre de l'article IV. L'activité économique a continué de se redresser progressivement après l'effondrement de 2009, et l'inflation est restée modérée. Cependant, les marges de manoeuvre budgétaires se sont réduites, comme en témoigne la légère hausse de la dette publique et l'épuisement des dépôts de l'État. Une nouvelle accumulation d'arriérés intérieurs, à cause des subventions au carburant considérables, et la gestion médiocre des finances publiques constituent des risques pour la stabilité macroéconomique à moyen terme. Faute d'un ralentissement prolongé de l'économie mondiale, la croissance économique devrait passer progressivement à 5½ % par an en 2018. Cependant, la croissance devrait être bien plus élevée pour que le Cameroun réalise son ambition de devenir un pays émergent d'ici 2035.

Priorités des consultations et risques : L'enjeu prioritaire est de déterminer comment lancer une dynamique de réforme pour placer le Cameroun sur une trajectoire de croissance plus élevée, tout en atténuant les risques faibles mais croissants qui pèsent sur la stabilité macroéconomique. Le principal risque exogène est un ralentissement prolongé dans la zone euro, dont l'impact serait faible, avec des effets temporaires. Les risques endogènes sont prédominants et tiennent à l'augmentation des subventions au carburant, aux passifs latents relatifs aux banques et aux entreprises en difficulté, à la lenteur de l'augmentation des recettes non pétrolières, à la montée en flèche du financement non concessionnel et au chômage très élevé.

Recommandations principales: étant donné la vulnérabilité croissante du pays, il est urgent de mettre en oeuvre les mesures suivantes :

- Établir de nouvelles priorités dans les dépenses publiques pour combler le déficit de financement en 2013 et adopter une trajectoire du déficit primaire non pétrolier qui permette de reconstituer un espace budgétaire, de préserver la stabilité macroéconomique à moyen terme et de soutenir l'ajustement extérieur.

- Adopter un plan de réduction progressive des subventions au carburant, complété par des programmes sociaux ciblés en faveur des plus nécessiteux, afin de dégager des ressources pour l'investissement public.
- Renforcer la gestion des finances publiques en améliorant la gestion de trésorerie et la maîtrise des engagements de dépenses afin d'éviter une nouvelle accumulation d'arriérés.
- Favoriser une croissance plus élevée et plus solidaire en améliorant le climat des affaires et en renforçant la capacité de gestion d'un vaste programme d'investissement public.
- Accélérer le règlement de la situation des banques en difficulté et renforcer le dispositif réglementaire pour encourager le crédit.

Approuvé par
Anne-Marie Gulde-Wolf
et Dhaneshwar Ghura

Les entretiens se sont déroulés à Douala et à Yaoundé du 29 avril au 14 mai 2013. L'équipe du FMI était composée de MM. de Zamaróczy (chef), Féler et van Houtte, Mme Viseth (tous du Département Afrique), Mme Mazraani (Département des finances publiques), Mme Yontcheva (représentante résidente) et M. Tchakoté (économiste résident). M. Ayissi Etoh (Bureaux des administrateurs) et des membres des services de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement ont participé aux réunions de politique générale. L'équipe a rencontré le Premier Ministre, M. Yang, le Ministre et Secrétaire général adjoint de la Présidence de la République, M. Fouda, le Ministre des finances, M. Mey, le Ministre de l'économie, M. Nganou Djoumessi, le Vice-Gouverneur de la BEAC, M. Nguilin, le Directeur national de la BEAC, M. Mani, plusieurs autres membres du cabinet, de hauts fonctionnaires et des représentants des entreprises, des syndicats, de la société civile, des milieux universitaires et des partenaires au développement. Le Cameroun a accepté les réformes des quotes-parts et de la représentation au FMI.

TABLE DES MATIÈRES

ABRÉVIATIONS	4
STAGNATION ECONOMIQUE	6
PERSPECTIVES EQUILIBREES AVEC RISQUES MODERES	12
ENTRETIENS AVEC LES AUTORITES : DEBLOQUER LE POTENTIEL ÉLEVÉ DE CROISSANCE	16
A. Contenir les risques pesant sur le budget 2013	16
B. Atténuer les risques pesant sur la viabilité des finances publiques à moyen terme	17
C. Renforcer la gestion des finances publiques	19
D. Promouvoir une intermédiation financière saine	21
E. Favoriser une croissance plus élevée	22
F. Scénario de réforme	23
ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI	25
ENCADRÉ	
1. Réaction aux conseils fournis par le FMI	8

GRAPHIQUES

1. Dette publique, 2005-12	6
2. PIB nominal, 2012	7
3. Indicateurs économiques, 2008-12	10
4. Arriérés et obligations de paiement de l'État, 2009-12	11
5. Perspectives à moyen terme, 2013-18	14
6. Sources d'énergie, 2010-18	15

TABLEAUX

1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2011-18	27
2. Opérations de l'administration centrale, 2011-18	28
3. Opérations de l'administration centrale, 2011-18	29
4. Balance des paiements, 2011-18	30
5. Situation monétaire, 2011-18	31
6. Obligations envers la SONARA, 2007-12	32
7. Arriérés et autres obligations de paiement de l'État, 2009-12	32
8. Opérations de l'administration centrale, 2011-18	33
9. Opérations de l'administration centrale, 2011-18 (présentation MSFP 2001)	34
10. Scénario de réforme—principaux indicateurs économiques et financiers, 2011-18	35
11. Scénario de réforme—opérations de l'administration centrale, 2011-18	36
12. Scénario de réforme—opérations de l'administration centrale, 2011-18	37
13. Objectifs du millénaire pour le développement, 1990-2011	38

APPENDICES

I. Subventions au carburant	40
II. Examen du secteur financier	54
III. Compétitivité extérieure	71

ANNEXE

I. Matrice d'évaluation des risques	39
-------------------------------------	----

Abréviations

AfSS	Afrique subsaharienne
BEAC	Banque des États de l'Afrique centrale
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CFA	Communauté financière de l'Afrique
CNDP	Comité national de la dette publique
COBAC	Commission bancaire de l'Afrique centrale
CSPH	Caisse de stabilisation des prix des hydrocarbures
FMI	Fonds monétaire international
IADM	Initiative d'allégement de la dette multilatérale
MSFP 2001	Manuel de statistiques de finances publiques de 2001
OMD	Objectif du Millénaire pour le développement
PEM	Perspectives de l'économie mondiale
PPTTE	Pays pauvres très endettés
SNH	Société nationale des hydrocarbures
SONARA	Société nationale de raffinage
TOFE	Tableau des opérations financières de l'État
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée

STAGNATION ÉCONOMIQUE

Les résultats macroéconomiques se sont améliorés en 2012, mais ils masquent une vulnérabilité persistante. La croissance a été de nouveau vigoureuse, mais insuffisante pour rehausser notablement le revenu par habitant. Les conditions propices à une croissance tirée par le secteur privé sont lentes à se matérialiser, et les dividendes de croissance et les gains de productivité attendus des grands projets d'infrastructure sont retardés. La baisse observée du déficit budgétaire est un pas dans la bonne direction, mais les réserves budgétaires sont épuisées. Les subventions au carburant non ciblées menacent les dépenses de lutte contre la pauvreté, et l'accumulation d'arriérés intérieurs et une augmentation du financement extérieur non concessionnel pourraient compromettre l'espace budgétaire souhaitable à terme.

1. Le Cameroun a préservé la stabilité macroéconomique, mais la croissance vigoureuse n'est pas suffisante pour que les autorités réalisent leur ambition de faire du Cameroun un pays émergent d'ici 2035.

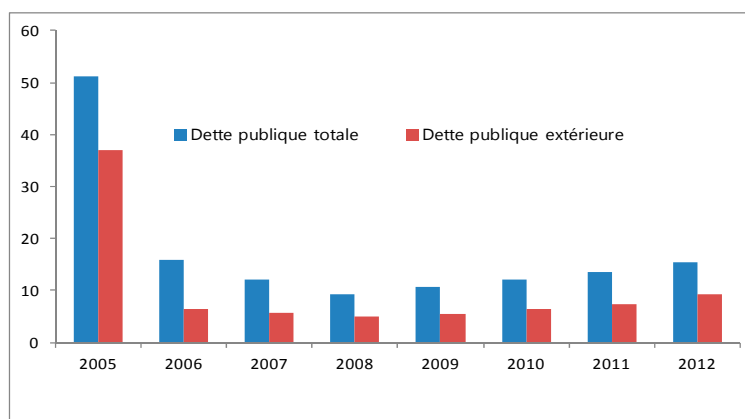
En outre, le pays reste vulnérable. Depuis l'annulation de la dette dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) en 2006, le risque de surendettement est resté faible, et l'inflation annuelle est demeurée modérée dans le cadre du

rattachement du franc CFA à l'euro (le régime de change est considéré comme une parité fixe conventionnelle ; graphique 1). Cependant, le PIB réel par habitant et la plupart des indicateurs sociaux ont stagné, en dépit de ressources naturelles abondantes et diversifiées (tableau du texte 1 ; graphique 2). Le développement du secteur privé est freiné par un approvisionnement insuffisant en électricité, des infrastructures publiques inadéquates, un climat des affaires peu propice, une mauvaise gestion des finances publiques, un secteur financier peu actif et une intégration économique régionale insuffisante, même au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Les subventions élevées, l'accumulation d'arriérés et le financement de plus en plus non concessionnel accentuent la vulnérabilité macroéconomique.

2. L'inertie de l'action des pouvoirs publics a persisté dans un contexte marqué par des élections multiples.

Un premier Sénat a été inauguré en mai 2013, mais une date doit encore être fixée pour les élections législatives et municipales, qui sont reportées depuis le milieu de 2012. Il en résulte une inertie de l'action des pouvoirs publics, en dépit des problèmes considérables auxquels le pays est confronté, comme une pauvreté très élevée, le chômage des jeunes et des disparités dans la distribution de la richesse. Cette inertie contribue à la vulnérabilité et constitue une source

Graphique 1. Cameroun: dette publique, 2005–12
(En pourcentage du PIB)

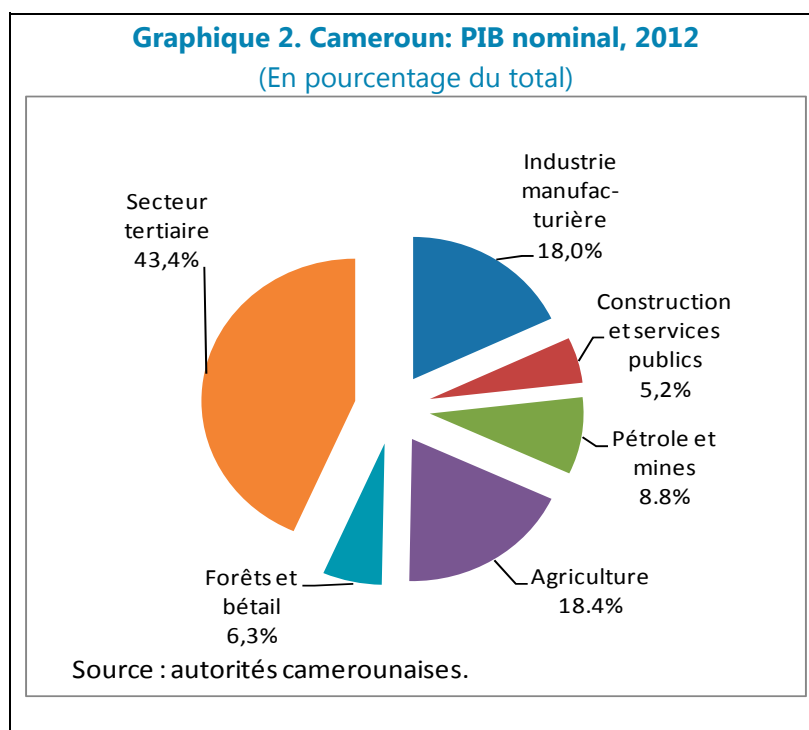


Source: autorités camerounaises.

d'instabilité macroéconomique. Les conseils fournis par le FMI dans le passé ont eu des effets mitigés en raison de la sensibilité politique de certaines recommandations et de la tendance des autorités à préférer des réformes plus progressives (encadré 1).

Tableau du texte 1. Cameroun: indicateurs économiques et sociaux		
	Cameroun	AfSS
Indicateurs économiques (moyenne 2007–12)		
PIB réel par habitant (prix de 2000 en dollars EU)	634.8	681.7
Croissance du PIB réel (%)	3.4	5.1
Croissance du PIB réel hors pétrole (%)	4.0	5.9
Croissance du PIB réel par habitant	0.7	2.9
Investissement total (% du PIB)	17.2	22.3
Indicateurs sociaux, 2011		
Ratio emploi/population, + 15 ans, total (%)	67.5	64.3
Taux d'achèvement du primaire, total (% du groupe d'âge pertinent)	78.3	70.4
Ratio filles/garçons dans l'enseignement primaire	86.8	93.0
Ratio filles/garçons dans l'enseignement secondaire (%)	84.5	82.1
Immunisation, rougeole (% enfants de 12–23 mois)	76.0	74.2
Taux de mortalité, - 5 ans (pour 1.000)	127.2	108.3
Prévalence du VIH, total (% de la population de 15 à 49 ans)	4.6	4.9
Ressources en eau améliorées (% de la population y ayant accès)	74.0	60.0

Sources: bases de données du Département Afrique et des PEM, FMI, 2012; base de données des Indicateurs de développement dans le monde, Banque mondiale, 2013.



Encadré 1. Cameroun: réaction aux conseils fournis par le FMI

Domaine	Conseil du FMI	Réaction
Politique budgétaire et gestion des finances publiques	S'attaquer aux risques pesant sur le budget de 2012 en durcissant la gestion de trésorerie, en réduisant les subventions au carburant et en établissant de nouvelles priorités dans les dépenses.	La gestion de trésorerie est compliquée par les obligations de paiement du passé, les subventions énergétiques ont été accrues et aucune nouvelle priorité notable n'a été établie dans les dépenses publiques.
	Accroître les recettes non pétrolières en élargissant l'assiette de l'impôt, en rationalisant les exemptions et en augmentant l'efficacité des administrations de l'impôt et des douanes.	Les autorités appliquent des mesures visant à renforcer les administrations de l'impôt et des douanes, en tenant compte des recommandations de l'assistance technique du FMI.
	Appliquer des mesures pour éviter de nouveaux arriérés intérieurs.	Des progrès ont été accomplis dans la réduction de l'encours des arriérés audités, et le budget de 2013 prévoit une nouvelle réduction. Cependant, de nouveaux arriérés ont été accumulés.
Secteur financier	Reconstituer les marges de manœuvre budgétaires, renforcer le processus d'exécution du budget et accélérer la mise en œuvre du cadre de dépenses à moyen terme.	Les dépôts disponibles sont épuisés et l'exécution du budget d'équipement a été freinée par l'adoption de nouveaux processus dans les marchés publics. Néanmoins, un budget par programme a été lancé, une première dans la CEMAC.
	Surveiller la solidité du secteur bancaire, en collaboration avec l'instance régionale de contrôle bancaire, faire avancer les plans de restructuration des banques et promouvoir la réforme du cadre de restructuration des banques.	La restructuration de quatre petites banques en difficulté ont avancé, mais aucun progrès notable n'a été accompli dans la réforme des dispositifs régionaux de contrôle, de réglementation et de restructuration des banques.
Réformes structurelles	Améliorer le climat des affaires en s'attaquant aux problèmes de gouvernance, en approfondissant le dialogue avec le secteur privé et en développant l'intermédiation financière.	Une loi prévoyant des incitations fiscales généreuses pour une gamme d'investissements potentiellement large a été adoptée en 2013, sans consultation avec le FMI ou la Banque mondiale. La banque centrale lancera bientôt trois bases de données pour faciliter l'octroi de crédit.

3. La reprise économique s'est affirmée en 2012. La croissance s'est accélérée légèrement en 2012, grâce à un retournement de la production pétrolière (tableaux 1-5 et 8-9). Selon les estimations, le PIB réel a progressé de 4,4 % (contre une hausse de 4,1 % en 2011 ; graphique 3). La hausse de la production pétrolière a été compensée en partie par la stagnation de la production d'électricité et un ralentissement dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, qui s'explique en partie par l'adoption de nouveaux processus dans les marchés publics (tableau du texte 2). L'inflation moyenne a fléchi à 2,4 % (contre 2,9 % en 2011), en dépit d'une dépréciation effective de 3,1 % du franc CFA, qui est lié à l'euro.

Tableau du texte 2. Cameroun: Contribution des secteurs à la croissance du PIB, 2006–12
(En pourcentage)

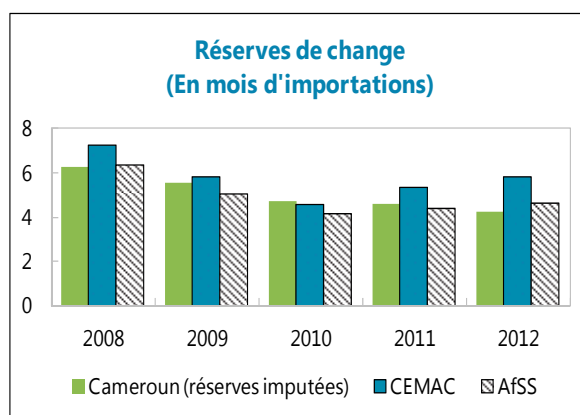
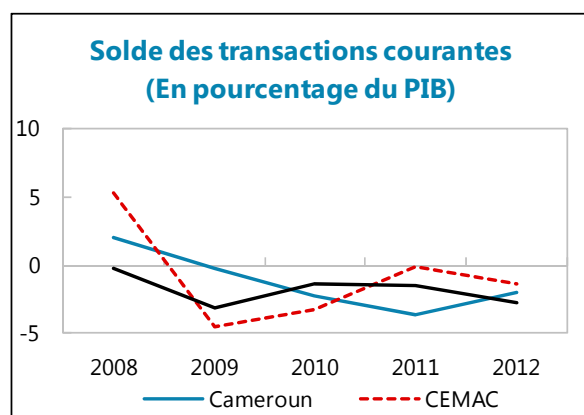
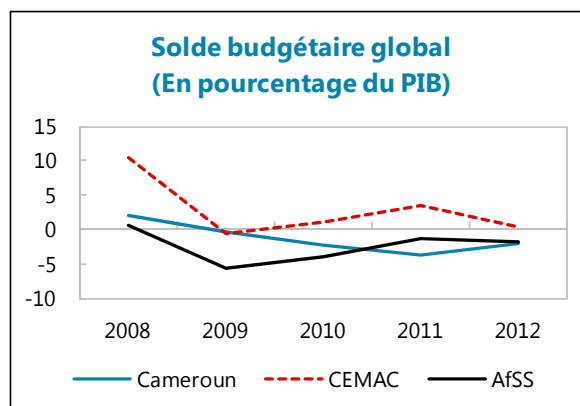
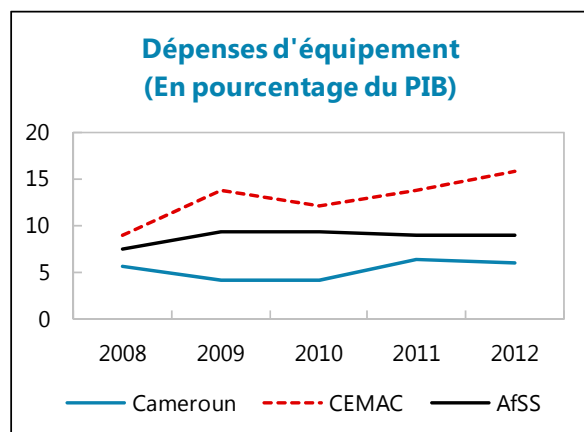
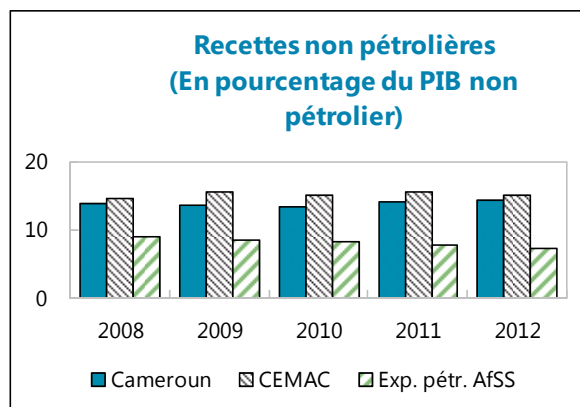
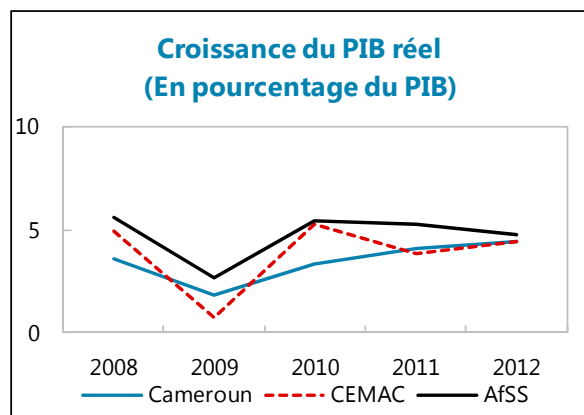
	2006	2008	2009	2010	2011	2012
Secteur primaire	0.6	1.9	0.6	1.4	0.7	0.9
Secteur secondaire, hors pétrole	0.0	0.4	0.1	0.7	0.7	0.7
Secteur pétrolier	0.5	-0.1	-0.8	-0.6	-0.3	0.1
Secteur tertiaire	2.1	1.4	2.0	1.8	3.0	2.7
Croissance du PIB réel	3.2	3.6	1.9	3.3	4.1	4.4

Sources: autorités camerounaises.

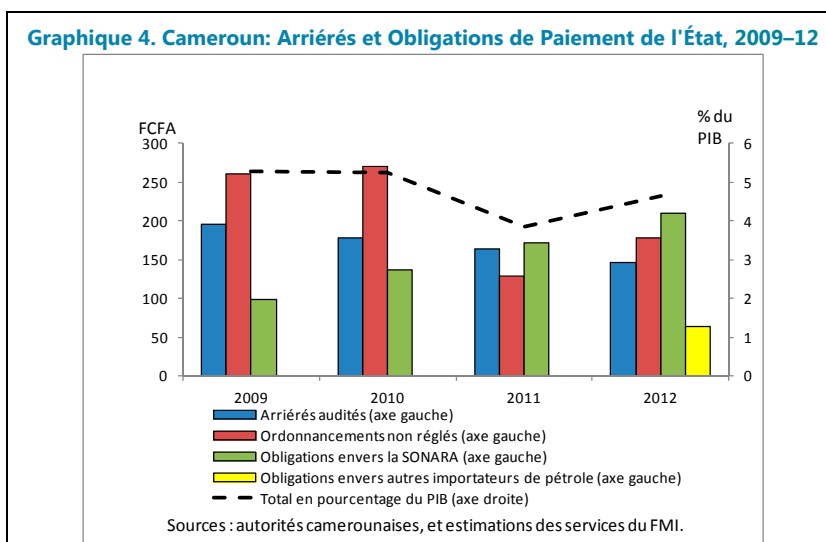
4. Le déficit budgétaire global, sur la base caisse, s'est contracté. Les recettes ont dépassé les projections de 1,2 point de pourcentage du PIB, principalement parce que les recettes pétrolières ont été plus élevées que prévu dans le budget, tandis que les dépenses ont été plus ou moins conformes aux ouvertures de crédits budgétaires. Un dépassement de 0,5 point de pourcentage du PIB pour les subventions et transferts a été compensé par des dépenses d'équipement moins élevées que prévu. Le déficit budgétaire déclaré s'est élevé à 2,0 % du PIB (contre 3,6 % en 2011). Il a été financé par des emprunts extérieurs (dont la moitié a été contractée auprès de créanciers émergents) et de nouveaux prélèvements sur les dépôts de l'État à la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), qui ne représentent plus que l'équivalent de 0,2 mois des dépenses.

5. Cependant, l'encours des arriérés de l'État et des autres obligations de paiement a encore augmenté, principalement à cause de la hausse des subventions au carburant. En 2012, l'État a réglé tous ses arriérés à fin 2011 envers la SONARA au moyen de paiements en espèces, de l'annulation d'impôts dus et d'opérations de titrisation. Cependant, le gel des prix de détail des carburants à leur niveau de 2008 a entraîné de nouvelles subventions, qui représentaient 3,4 % du PIB en 2012. Les ouvertures de crédits budgétaires étant insuffisantes, ces subventions n'ont pu être réglées qu'en partie. Une partie du solde a été réglée par des opérations de titrisation et des annulations d'impôts, et le reste a constitué de nouveaux arriérés. L'État a réglé aussi un montant élevé des ordonnancements non réglés des exercices précédents, mais en a aussi accumulé de nouveaux. En conséquence, l'encours des arriérés et des autres obligations de paiement de l'État est passé de 3,9 % du PIB fin 2011 à 4,7 % du PIB fin 2012 (tableaux 6 et 7, graphique 4, Appendice I).

Graphique 3. Cameroun: indicateurs économiques, 2008–12



Sources: base de données du Département Afrique du FMI, et estimations des services du FMI.



6. La croissance enregistrée ces dernières années n'a pas eu d'effet notable sur la pauvreté, mais elle a été relativement bien partagée. La pauvreté monétaire globale est restée pratiquement la même (40,2 % en 2001 et 39,9 % en 2007), mais sa composition a changé : elle a diminué de 5,7 % dans les zones urbaines, mais a augmenté de 2,9 % dans les zones rurales. Pendant cette période de faible croissance par habitant (0,6 % par an), la consommation par habitant (un indicateur du niveau de revenu) a progressé de 0,8 % par an pour tous les Camerounais et de 1 % pour le quartile le plus pauvre, ce qui indique un léger mieux dans le partage des fruits de la croissance. Cependant, les inégalités demeurent élevées: le coefficient de Gini pour l'ensemble du pays est de 0,39. Les politiques du passé n'ont guère privilégié la lutte contre la pauvreté. Selon un examen des dépenses publiques effectué par la Banque mondiale¹, les crédits budgétaires aux secteurs sociaux ont perdu du terrain au profit des fonctions générales de l'État depuis 2005. Les réformes du climat des affaires n'ont pas encouragé les entreprises à quitter le secteur informel, qui représente 90 % de l'activité économique, mais ne contribue pas aux recettes fiscales, n'est pas réglementé, et n'offre pas de protection sociale à ses travailleurs.

7. Le secteur des entreprises publiques a obtenu de piètres résultats. Il comprend 125 entreprises (21 sous le contrôle total de l'État, 46 sous le contrôle partiel de l'État et 58 organismes administratifs dans l'éducation, la santé, etc.). Les autorités réforment les entreprises publiques afin d'en réduire la charge budgétaire et d'en améliorer les résultats, mais les progrès sont lents.

8. Les données communiquées au FMI sont dans l'ensemble adéquates aux fins de la surveillance, mais il subsiste des lacunes importantes dans les domaines budgétaire, extérieur et financier en raison d'un manque de capacités. Les opérations financières de l'État sur la base des engagements ne sont pas disponibles. Il convient d'améliorer la qualité et le délai de production

¹ Cameroon—Fiscal Policy for Growth and Development », Banque mondiale, Washington (2010).

des statistiques de la balance des paiements, en particulier du compte de capital et du compte financier. Les données monétaires ne sont pas disponibles en temps voulu, et les données sur les taux débiteurs et créditeurs des banques sont insuffisantes. La stratégie d'amélioration des statistiques que les autorités appliquent avec l'assistance de donateurs a conduit à la publication des premiers comptes nationaux trimestriels en 2012.

PERSPECTIVES ÉQUILBRÉES AVEC RISQUES MODÉRÉS

Les perspectives à moyen terme du Cameroun supposent que les autorités continueront de mener la politique économique actuelle : elles exécuteront plusieurs grands projets d'investissement public, suivront une trajectoire budgétaire prévoyant des déficits de financement élevés et poursuivront les réformes administratives en cours. Cette politique devrait conduire à une légère accélération de la croissance du PIB réel, mais ne s'attaque pas aussi énergiquement qu'elle le devrait aux risques encore faibles mais croissants qui pèsent sur la stabilité macroéconomique. Un scénario de réforme possible a été examiné avec les autorités (voir ci-dessous).

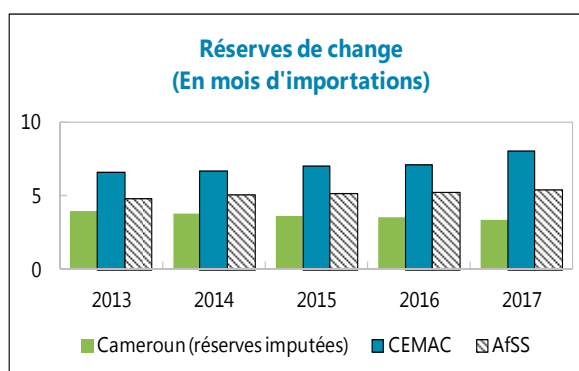
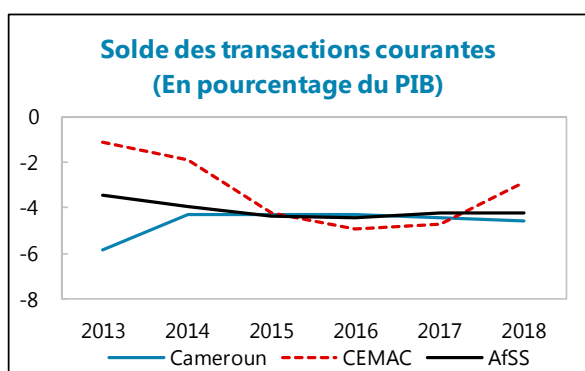
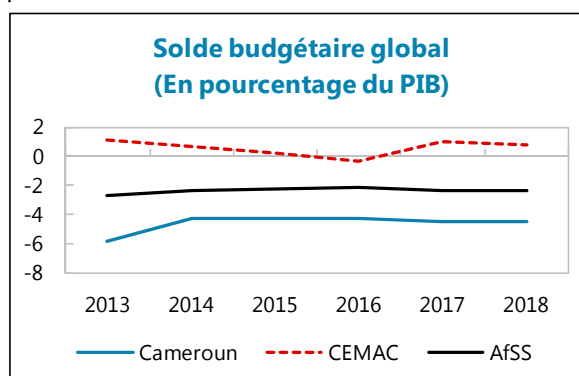
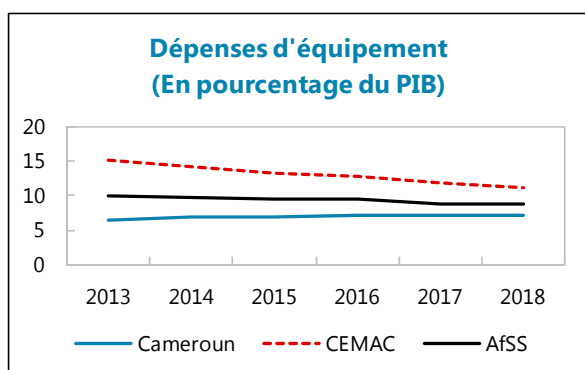
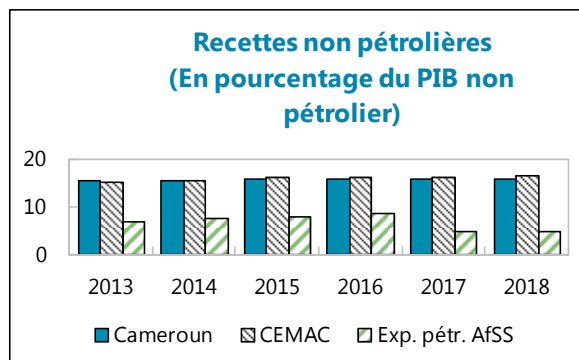
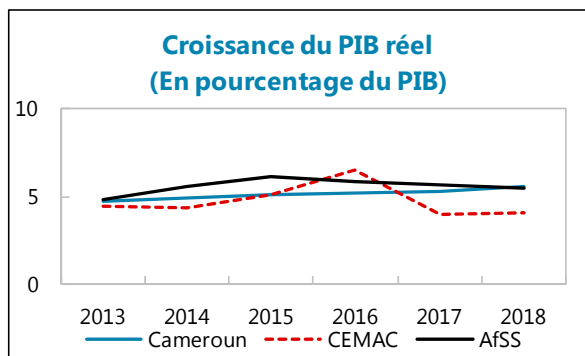
9. La croissance économique devrait s'accélérer progressivement à moyen terme en vertu des politiques en vigueur (graphique 5). Les services du FMI prévoient que la croissance du PIB réel passera de 4,4 % en 2012 à 5,5 % en 2018. Ces projections reposent sur des prévisions prudentes en ce qui concerne le rythme d'exécution des grands projets d'infrastructure et de production d'électricité (graphique 6), ainsi que la réaction du secteur privé. Le secteur des hydrocarbures devrait contribuer à la croissance, parce que les investissements en cours de la Société nationale des hydrocarbures (SNH) et de sociétés privées dans la production de pétrole et de gaz naturel entrent en service. La croissance devrait aussi être appuyée par les efforts déployés actuellement pour rehausser la productivité agricole et par des mesures visant à améliorer le climat des affaires. Les autorités s'attendent à une croissance plus élevée à moyen terme, de plus de 6 % en moyenne.

10. L'inflation devrait rester inférieure au critère de convergence régionale de 3 %. Elle dépend des prix des denrées alimentaires, qui tendent à s'ajuster davantage à la hausse en raison du manque de développement des marchés. Elle devrait dépasser légèrement l'inflation des principaux partenaires commerciaux (par exemple, la zone euro). Cela ne devrait pas trop compromettre la compétitivité extérieure à court terme, mais pourrait avoir des implications en matière de politique à terme. Cette projection repose aussi sur un maintien du gel des prix des carburants.

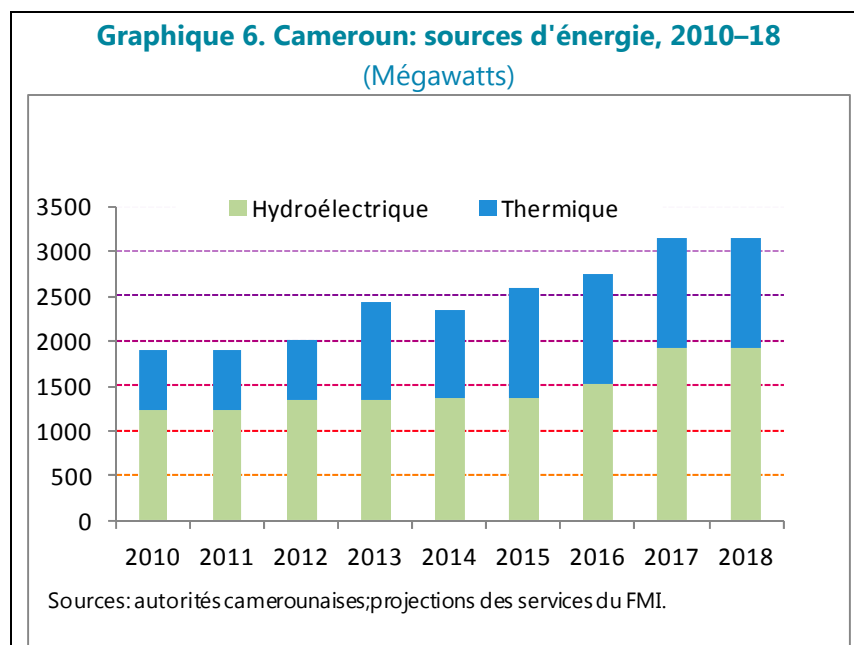
11. Le déficit des transactions extérieures courantes devrait se stabiliser aux environs de 4 % du PIB à moyen terme. Le rebond durable des exportations de pétrole devrait s'accompagner d'une hausse des exportations non pétrolières, dont la compétitivité devrait profiter progressivement de la réduction prochaine du déficit d'infrastructure et d'énergie. La progression des exportations devrait compenser l'augmentation attendue des importations. Le déficit des transactions extérieures courantes devrait être financé principalement par de nouveaux emprunts extérieurs, ainsi que par des investissements directs étrangers.

12. Les perspectives budgétaires à moyen terme deviennent défavorables. Le déficit budgétaire global, exprimé en pourcentage du PIB, devrait augmenter pendant la période 2014–18 en raison d'une baisse des recettes, qui résulte d'un fléchissement des prix internationaux du pétrole, et d'une augmentation des dépenses d'équipement, qui est liée aux grands projets d'infrastructure. Le ratio des recettes non pétrolières au PIB non pétrolier devrait augmenter d'environ ½ point de pourcentage, grâce aux efforts déployés actuellement pour améliorer les administrations de l'impôt et des douanes, mais cette augmentation ne sera pas suffisante pour compenser la baisse des recettes pétrolières. La mise en œuvre des grands projets d'infrastructure exigera une nouvelle hausse des dépenses d'équipement, qui devrait atteindre 7¼ % du PIB d'ici 2018.

Graphique 5. Cameroun: perspectives à moyen terme, 2013–18



Sources : base de données du Département Afrique du FMI et projections des services du FMI.



13. La stabilité macroéconomique à moyen terme pourrait être menacée par des risques encore faibles mais croissants (Matrice d'évaluation des risques). Les perspectives du Cameroun sont menacées par des risques exogènes, dont le plus important est un ralentissement prolongé de l'économie mondiale, en particulier de l'économie de la zone euro. Les risques endogènes sont les suivants : i) une augmentation des subventions au carburant; ii) les passifs latents relatifs aux banques et aux entreprises publiques en difficulté; iii) la lenteur de la progression des recettes non pétrolières; iv) l'augmentation rapide du financement non concessionnel, v) une concentration excessive du crédit qui met en péril le système bancaire et le secteur réel; vi) des retards dans l'exécution du programme d'investissement public et vii) un chômage très élevé.

14. Le risque de surendettement reste faible, en dépit d'une augmentation régulière de la charge de la dette. Selon l'analyse de viabilité de la dette (AVD ; document d'accompagnement) effectuée conjointement par la Banque mondiale et le FMI, tous les ratios d'endettement extérieur resteraient en deçà de leurs seuils respectifs, y compris dans les tests de résistance standard, à condition que la prédominance des emprunts non concessionnels observée ces dernières années soit contenue et que les ressources empruntées soient utilisées pour financer des projets suffisamment rentables sur le plan de la croissance². Cependant, la charge de la dette va probablement augmenter considérablement, compte tenu des emprunts qui seront nécessaires pour financer les déficits budgétaires prévus et de la tendance récente à contracter des emprunts non concessionnels.

² Voir le document de travail du FMI à paraître : "Fiscal Sustainability, Public Investment, and Growth in Natural Resource-Rich, Low-Income Countries: The Case of Cameroon", Washington (2013).

ENTRETIENS AVEC LES AUTORITÉS : DÉBLOQUER LE POTENTIEL ÉLEVÉ DE CROISSANCE

L'enjeu économique primordial est de placer le Cameroun sur une trajectoire de croissance plus élevée, durable et plus solidaire dans un environnement macroéconomique stable. Il est peu probable que le Cameroun réalisera son ambition de devenir un pays émergent d'ici 2035 s'il n'accélère pas sa croissance : à cet effet, il doit s'attaquer aux risques, rehausser l'efficacité des dépenses publiques et éliminer les goulets d'étranglement pour stimuler la réaction du secteur privé.

A. Contenir les risques pesant sur le budget 2013

15. Le budget 2013 des autorités va augmenter. Il repose sur une croissance annuelle de 6 % et prévoit un déficit légèrement plus élevé que pour l'exercice précédent. Les recettes devraient progresser d'environ ½ point de pourcentage du PIB du fait des réformes dans les administrations de l'impôt et des douanes. Les dépenses d'équipement devraient augmenter davantage. Le déficit budgétaire global (2½ % du PIB) devrait être financé intégralement, dans des proportions comparables, par des emprunts extérieurs nets et une émission de titres sur le marché régional.

16. Le budget sera probablement mis sous pression. Les services du FMI prévoient un déficit deux fois plus élevé que celui prévu dans le budget, ce qui conduit à un déficit de financement de 3¾ % du PIB en raison de facteurs limitatifs récurrents :

- Faute d'un changement notable de la politique économique, les services du FMI établissent une projection plus prudente des recettes, qui resteraient plus ou moins stables par rapport aux chiffres de 2012³.
- Comme pour les exercices précédents, le budget n'inclut qu'environ la moitié du coût attendu des subventions au carburant, tel qu'il est estimé par la Caisse de stabilisation des prix des hydrocarbures (CSPH).
- Le budget ne prévoit rien pour le paiement des obligations envers la SONARA et d'autres importateurs de carburants fin 2012 (2 % du PIB de 2013).
- Les services du FMI sont d'avis que le montant probable de l'émission de titres atteindra seulement 40 % du montant prévu dans le budget.

³ Les tableaux 2 et 3 font état de recettes nettes (c'est-à-dire après annulation des créances mutuelles entre l'État et la SONARA) pour 2011–12, mais, pour les projections à compter de 2013, les recettes sont brutes (c'est-à-dire sans annulation), conformément aux recommandations du FMI. En 2012, les annulations croisées avoisinaient 1 point de pourcentage du PIB.

17. Les services du FMI ont encouragé les autorités à contenir le déficit budgétaire de 2013 et à combler le déficit de financement prévu. Pour réduire le besoin de financement et éviter une nouvelle accumulation d'arriérés intérieurs, les services du FMI ont conseillé de prendre les mesures suivantes à court terme : i) réduire les exemptions fiscales excessives; ii) établir un nouvel ordre de priorité dans les dépenses publiques et éliminer les dépenses non essentielles (par exemple les subventions) ; iii) commencer à éliminer progressivement les subventions au carburant; et iv) commencer à établir un plan d'urgence au cas où il s'avère plus difficile que prévu que l'émission de titres soit menée à bon terme. Les services du FMI ont encouragé les autorités à incorporer ces changements dans une loi de finances rectificative qui devrait être soumise au Parlement dès que possible.

Point de vue des autorités

18. Les autorités minimisent l'importance des craintes des services du FMI en ce qui concerne les risques budgétaires. Elles admettent que les subventions au carburant dépasseront probablement de nouveau leur enveloppe cette année. Cependant, elles sont d'avis que le déficit sera comblé par le dosage habituel d'annulations croisées de créances mutuelles, d'opérations de titrisation et de reports de paiement. Les autorités ne partagent pas non plus les craintes des services du FMI quant à la possibilité que l'émission des titres soit inférieure aux prévisions. Elles notent que l'émission est censée financer des projets d'infrastructure et donc qu'une émission inférieure aux prévisions serait compensée par une diminution des dépenses d'équipement.

B. Atténuer les risques pesant sur la viabilité des finances publiques à moyen terme

19. Dans le scénario de référence, de nouveaux déficits de financement pourraient menacer la viabilité des finances publiques à moyen terme. Les projections de référence à moyen terme supposent une légère augmentation des recettes non pétrolières, le maintien du gel des prix de détail des carburants et l'exécution du programme de plus en plus important d'investissement public. Sur cette base, le déficit primaire non pétrolier devrait rester voisin de 9 % du PIB non pétrolier à moyen terme, et des déficits de financement annuels d'environ 2¾ % du PIB persisteraient, avec pour conséquence une forte hausse du ratio dette publique/PIB, de 16 % fin 2012 à 34 % fin 2018.

20. Les services du FMI établissent les recommandations suivantes à propos de mesures structurelles qui permettraient de consolider la viabilité des finances publiques à moyen terme :

- Accroître les recettes en améliorant les capacités de collecte des impôts et en élargissant l'assiette de l'impôt, parce que les taux d'impositions marginaux sont déjà élevés. Pour accroître les recettes non pétrolières, il convient d'accélérer les réformes afin de simplifier et de

moderniser des procédures fiscales complexes⁴, de renforcer les ressources humaines des administrations de l'impôt et des douanes, d'améliorer les systèmes informatiques des centres des impôts et d'élargir la liste des contribuables en créant de nouveaux centres des impôts et enquêtes régionaux.

- Abandonner progressivement les subventions au carburant et éliminer les arriérés envers la SONARA au moyen de transferts en espèces et d'opérations de titrisation. Pour commencer, simplifier la formule de calcul des prix des carburants et remplacer la marge de la SONARA dans la structure des prix par des transferts budgétaires directs pour améliorer la transparence du budget, comme recommandé par l'assistance technique du Département des finances publiques. Ces changements peuvent être apportés sans influencer sur les prix à la pompe. Ensuite, il convient d'adopter aussi vite que possible un mécanisme d'ajustement progressif des prix à la pompe, y compris un dispositif de lissage afin d'atténuer la volatilité, pour garantir un recouvrement intégral des coûts à terme. Dans un premier temps, il ne serait pas nécessaire d'ajuster le prix du kérosène, qui est utilisé principalement par les populations les plus vulnérables. Il convient de compléter ces mesures par une communication appropriée et la mise en place de programmes bien ciblés qui limiteraient l'impact sur les populations les plus nécessiteuses.
- Réduire les transferts aux entreprises publiques tout en améliorant leur contrôle et en encourageant une plus grande efficacité. Les autorités devraient achever les réformes en cours, en particulier pour les télécommunications, les services postaux et le transport aérien, afin de réduire les subventions et d'améliorer la qualité du service. Les services du FMI ont recommandé de renforcer la surveillance des engagements conditionnels des entreprises publiques en établissant une base de données exhaustive sur la dette des entreprises publiques.
- Adopter une trajectoire du déficit primaire non pétrolier qui servirait d'ancrage pour préserver la viabilité des finances publiques, en tenant compte des besoins d'investissement public dans les infrastructures. Selon l'analyse des services du FMI, un déficit primaire non pétrolier inférieur à 6 % du PIB non pétrolier permettrait de maintenir un faible risque de surendettement⁵.
- Émettre des titres sur le marché régional pour des montants et à un rythme compatibles avec la capacité d'absorption du marché et la stabilité du secteur financier régional. Ces émissions devront être limitées à des projets très rentables sur le plan de la croissance.

⁴ Selon les indicateurs de la réglementation des affaires («Doing Business») de la Banque mondiale pour 2013, le Cameroun se classait parmi les 10 derniers pays sur 185 pour ce qui est du paiement des impôts.

⁵ Le déficit primaire non pétrolier est un indicateur de la viabilité des finances publiques lorsqu'on applique la règle budgétaire de l'hypothèse du revenu permanent, qui stipule que les revenus du pétrole sont épargnés pendant les années où la production est élevée et sont utilisés lorsque la production fléchit par la suite, afin de lisser les dépenses publiques. Pour un examen du déficit primaire non pétrolier en tant qu'ancrage budgétaire, voir l'Appendice III sur l'investissement public et la viabilité des finances publiques dans le rapport des services du FMI pour les consultations de 2012 au titre de l'article IV (EBS/12/237).

- Reconstituer les dépôts en espèces de l'État pour les porter au moins à l'équivalent d'un mois des dépenses publiques afin d'être en mesure de faire face à des dépenses imprévues.
- Éviter de redevenir vulnérable sur le plan de l'endettement i) en contractant de nouveaux prêts extérieurs à des conditions aussi avantageuses que possible, notamment en faisant jouer la pleine concurrence entre les créanciers potentiels; ii) en limitant le financement extérieur non concessionnel à des projets qui en valent la peine; iii) en renforçant le pouvoir de contrôle et les capacités du Comité national de la dette publique; iv) en octroyant le pouvoir de contracter la dette publique uniquement au Ministre des finances; (v) en évaluant et en surveillant les passifs latents des entreprises publiques, et vi) en effectuant des audits périodiques de toutes les obligations de paiement.

Point de vue des autorités

21. Les autorités reconnaissent qu'il est nécessaire de reconstituer les marges de manœuvre budgétaires et d'assurer la viabilité des finances publiques à moyen terme. Elles réitèrent leur volonté d'accroître les recettes non pétrolières, comme en témoigne la révision de leur plan de réforme des administrations de l'impôt et des douanes, conformément aux recommandations de l'assistance technique récente du Département des finances publiques. Cependant, les autorités ne voient pas d'intérêt à suivre une règle plus stricte pour le déficit primaire non pétrolier étant donné le déficit considérable d'infrastructures publiques. Elles reconnaissent que l'augmentation des subventions au carburant n'est pas soutenable et devrait être contenue au moyen de gains d'efficacité à la SONARA et d'ajustements progressifs des prix à la pompe. Elles conviennent que ces réformes devaient être bien préparées et accompagnées par des mesures d'atténuation appropriées afin de dégager un consensus, de limiter les effets inflationnistes et de préserver la paix sociale. Cependant, les autorités ne souhaitent pas établir de calendrier pour ces réformes, en particulier à la veille d'élections.

C. Renforcer la gestion des finances publiques

22. Les autorités ont entrepris un programme ambitieux de modernisation de la gestion des finances publiques.

- Elles ont retenu les réformes principales qui sont nécessaires pour introduire progressivement dans la législation camerounaise les six directives de gestion des finances publiques adoptées par la CEMAC en décembre 2011⁶. Parmi les priorités figurent l'adoption des normes du MSFP 2011 et le renforcement des contrôles externes et de la surveillance parlementaire.
- Les autorités ont mis en œuvre un système budgétaire fondé sur des programmes pour l'exercice 2013. Cependant, des problèmes techniques transitoires sont survenus dans

⁶ Les directives de la CEMAC portent principalement sur la loi de finances et le cadre budgétaire à moyen terme : comptabilité publique, gestion de la solde, mise en œuvre du MSFP 2001, métadonnées relatives au système budgétaire, loi sur la TVA, et code de transparence et de gouvernance.

l'adaptation des systèmes d'information sur le budget et la comptabilité aux classifications par programme et aux autorisations de dépenses pluriannuelles.

23. La stratégie de développement du gouvernement dépend cruciallement de l'efficacité et de l'efficacité du programme d'investissement public. Ce programme exige de renforcer le dispositif de gestion des finances publiques afin d'éviter un usage inopportun des dépenses d'investissement et d'en améliorer le rendement. Des progrès ont été accomplis ces dernières années en matière de transparence des marchés publics, mais il subsiste de gros problèmes sur le plan de la gouvernance. Pour y faire face, un ministère des marchés publics a été mis en place l'an dernier, mais il est trop tôt pour déterminer si cela a amélioré la gouvernance des marchés publics. En outre, la qualité des dépenses d'investissement reste affectée par l'insuffisance des capacités d'évaluation initiale et finale des projets, ainsi que par l'accumulation des obligations de paiement envers des entrepreneurs privés.

24. Les services du FMI recommandent les mesures ci-après pour renforcer la gestion des finances publiques à moyen terme:

- S'attaquer au problème des arriérés intérieurs i) en réglant tous les arriérés envers la SONARA afin d'éviter des conséquences graves pour le système bancaire ; ii) en achevant un audit exhaustif des obligations de paiement de l'État; iii) en mettant à jour un plan pluriannuel de règlement des arriérés certifiés; iv) en limitant le niveau des ordonnancements non réglés, grâce à un renforcement des capacités de prévision et de la gestion de trésorerie, et v) en inscrivant au budget le coût total des subventions au carburant.
- Améliorer l'information et la transparence budgétaires i) en établissant un compte du Trésor unique et en évitant les engagements de dépenses en dehors des procédures budgétaires normales; ii) en projetant et en déclarant les impôts et des subventions sur une base brute, plutôt que de recourir à des annulations croisées ponctuelles; iii) en établissant des données budgétaires mensuelles sur la base des engagements et en améliorant le système de gestion de l'information financière de manière à suivre le flux des fonds à travers les quatre étapes de la chaîne de la dépense, et iv) en rapprochant les écarts entre le budget et la SNH pour ce qui est de la déclaration des recettes du secteur pétrolier.
- Renforcer les capacités de planification, d'évaluation et d'exécution des investissements, parce que des capacités adéquates sont une condition préalable d'un investissement efficient en infrastructures.

Point de vue des autorités

25. Les autorités notent que l'amélioration de la gestion des finances publiques constitue un processus de réforme complexe qui devra se poursuivre sur plusieurs années. Elles indiquent qu'elles sont en train de régler les problèmes techniques rencontrés lors de la mise en œuvre du budget-programme et soulignent que cette réforme importante est d'autant plus difficile

qu'elle exige un changement fondamental dans la culture administrative. Les autorités espèrent que cette réforme conduira à une meilleure gestion des finances publiques dans les années à venir.

D. Promouvoir une intermédiation financière saine

26. La situation du secteur bancaire s'est quelque peu améliorée, mais cela varie d'une banque à l'autre (Appendice II). Le niveau des fonds propres s'est amélioré quelque peu dans l'ensemble du système bancaire, mais il reste insuffisant dans les banques en difficulté. Les chiffres agrégés masquent une forte disparité des ratios prudentiels⁷. Les indicateurs prudentiels s'améliorent, quoique lentement, pour une grande banque en difficulté, et la mise en œuvre d'un plan de restructuration annoncé depuis longtemps pour une banque régionale de taille moyenne se rapproche. Cependant, trois autres petites banques affichent encore des fonds propres négatifs. Le reste du système bancaire est solide, mais vulnérable à une concentration dans un petit nombre de secteurs et entreprises. En outre, les arriérés persistants de l'État envers la SONARA se traduisent par un risque de crédit considérable pour le secteur bancaire. Parallèlement, les autorités sont en train de créer une nouvelle banque spécialisée à l'intention des petites et moyennes entreprises.

27. Les services du FMI engagent vivement les autorités à résoudre promptement les problèmes financiers dans les banques en difficulté. Dans un cas, il s'agit de recapitaliser à l'aide de fonds publics et de créer une entité séparée qui prendrait en charge les actifs compromis. Les services du FMI recommandent que l'État prenne en charge autant d'actifs compromis que possible et cherche des investisseurs privés qui reprendraient la banque recapitalisée. Les trois autres banques qui ne sont pas importantes pour le système doivent être restructurées ou liquidées promptement afin de protéger leurs déposants. L'État doit éviter d'accroître ses dépôts dans les banques en difficulté. Les services du FMI conviennent avec la COBAC qu'il sera primordial de surveiller de près i) la nouvelle banque publique afin d'éviter l'émergence de passifs latents, comme ce fut le cas dans le passé, et ii) les grands établissements de microfinancement, dont les activités se développent.

28. De nouvelles réformes institutionnelles sont nécessaires pour améliorer le cadre juridique du crédit. Le lancement en juin 2013 de trois bases de données sur les incidents de paiement, ainsi que les états financiers des entreprises non financières et des établissements de microfinance contribueront à évaluer la solvabilité des créanciers potentiels et à encourager l'octroi de crédit. Néanmoins, des réformes supplémentaires sont nécessaires: il s'agit notamment i) d'améliorer les procédures d'enregistrement et d'exécution des garanties, ii) d'améliorer le fonctionnement des registres fonciers et commerciaux, et iii) de renforcer l'exécution des droits des créanciers en rendant les tribunaux plus efficaces.

29. Les services du FMI encouragent les autorités à engager les autres pays membres de la CEMAC à renforcer le dispositif régional de prévention et de résolution des crises bancaires.

⁷ Quatre banques affichaient des fonds propres négatifs fin mars 2013. Leurs bilans consolidés représentaient environ 8 % des actifs du système bancaire.

Les services du FMI soulignent qu'il est nécessaire de mettre en place une nouvelle réglementation régionale en ce qui concerne la résolution des crises ; une assistance technique du FMI pourrait contribuer à son établissement. Cette réglementation devrait i) permettre aux autorités d'intervenir rapidement dans la restructuration d'une banque, ii) définir clairement les responsabilités des organes régionaux et nationaux, ainsi que le champ d'application de l'examen judiciaire, et iii) empêcher les actionnaires de banques insolubles de participer à leur restructuration. Il convient d'achever le recrutement en cours à la COBAC afin de lui permettre de surveiller le nombre croissant d'établissements financiers, ainsi que d'accroître la fréquence et l'intensité de ses inspections.

Point de vue des autorités

30. Les autorités reconnaissent que la concentration du crédit bancaire constitue une source de vulnérabilité. Les problèmes de liquidité des gros emprunteurs habituels—SONARA et autres entreprises publiques—, qui résultent en partie des retards dans le règlement par l'État de ses obligations, pourrait mettre en péril la santé du système bancaire. Selon les autorités, une amélioration de la gestion des finances publiques constitue une solution à ce problème.

31. Les autorités sont déterminées à limiter les risques liés à la nouvelle banque. Elles sont d'avis que la banque a pour objectif de combler un vide en matière de financement des petites et moyennes entreprises qui en valent la peine. La banque utiliserait des ressources à long terme, y compris son capital entièrement libéré de 20 millions de dollars, pour garantir des crédits bancaires, prendre des participations et fournir des prêts directs.

E. Favoriser une croissance plus élevée

32. Les estimations ne font pas état d'une surévaluation considérable du taux de change effectif réel (Appendice III). Le taux de change effectif réel s'est déprécié de 3,7 % en 2010–12, parallèlement à la dépréciation de l'euro. Cette dépréciation n'a cependant pas compensé l'appréciation cumulée du taux de change effectif réel pendant la période 1994–2009 (24 %). Les estimations modélisées indiquent une éventuelle surévaluation du taux de change effectif réel se situant entre 5½ % et 16 % fin 2012. Cette estimation correspond à l'observation faite lors des consultations avec la CEMAC au titre de l'article IV, à savoir une surévaluation d'environ 11 %.

33. L'évolution des indicateurs hors prix de la compétitivité intérieure est mitigée. Le classement du Cameroun dans l'indice de compétitivité mondiale s'est amélioré, mais ses indicateurs de la réglementation des affaires (« Doing business ») selon la Banque mondiale se sont détériorés, principalement pour ce qui est de l'accès au crédit, de la protection des investisseurs, de l'enregistrement des titres de propriété et des procédures de paiement de l'impôt. Il n'est pas surprenant de constater que l'investissement direct étranger est resté relativement faible en dehors du secteur pétrolier.

34. Les services du FMI avertissent les autorités des dangers potentiels d'une nouvelle loi prévoyant des incitations fiscales pour les nouveaux investissements. Les dispositions de cette loi relatives aux incitations fiscales sont générales et discrétionnaires, ce qui laisse supposer que les

régimes fiscaux seront négociés au cas par cas. De telles pratiques pourraient entraîner des pertes considérables de recettes fiscales et compromettre les efforts déployés actuellement pour améliorer la gouvernance, tout en n'accroissant l'investissement que de manière limitée.

35. Les services du FMI encouragent les autorités à promouvoir l'intégration économique régionale, surtout parmi les pays membres de la CEMAC. En particulier, une harmonisation des règles relatives au pays d'origine des produits, ainsi que l'élimination des obstacles non tarifaires et des barrières administratives aux voyages entre les pays de la CEMAC pourraient contribuer à développer le commerce au sein de la région⁸.

Point de vue des autorités

36. Les autorités sont convaincues que la compétitivité du Cameroun profiterait considérablement de l'achèvement de grands projets d'investissement public. Elles soulignent que le financement de la plupart de ces projets a déjà été mobilisé et ou est négocié avec des créanciers extérieurs. L'émission de titres prévue en 2013 et au-delà vise aussi à financer ces projets d'infrastructure, ainsi que de futurs projets, qui contribueront à accélérer la croissance.

37. Les autorités conviennent qu'il est nécessaire de renforcer la compétitivité extérieure du Cameroun et d'éliminer les obstacles au commerce. Elles prennent note des réserves exprimées par les services du FMI en ce qui concerne la nouvelle loi d'incitation à l'investissement, et souhaiteraient recevoir leurs commentaires sur la loi⁹. Cependant, elles indiquent que le secteur privé tient à la promulgation de la loi pour encourager l'investissement. Les autorités expriment leur ferme volonté de respecter le délai de la mi-août 2013 pour que le Cameroun soit déclaré pays conforme par le Conseil d'administration de l'initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE). Bien que les autorités considèrent qu'un approfondissement de l'intégration régionale est un objectif souhaitable, elles notent qu'il est généralement difficile d'aboutir à des accords avec les partenaires de la CEMAC.

F. Scénario de réforme

38. Un scénario de réforme modérée a été examiné de concert avec les autorités, sur la base des conseils susmentionnés (tableau du texte 3 et tableaux 10–12)¹⁰. Les hypothèses principales de ce scénario sont les suivantes : i) une accélération de la croissance tirée par le secteur privé grâce à une amélioration plus rapide du climat des affaires et à une réduction des goulets d'étranglement dans les infrastructures et l'énergie ; ii) la création d'un espace budgétaire grâce à

⁸ Une réduction prévue du tarif extérieur commun est en attente d'une étude de son impact économique.

⁹ Le Département des finances publiques a envoyé des commentaires peu après la mission. Il proposait principalement de limiter l'application de la loi pour ce qui est des secteurs couverts et des incitations fiscales offertes.

¹⁰ Aucune réforme notable n'est probable avant les élections parlementaires prévues en 2013. Il est donc supposé que les réformes débiteront en 2014.

une réforme progressive des subventions au carburant¹¹ et à une réorientation des ressources improductives (par exemple, subventions aux entreprises publiques) vers l'investissement; iii) une accélération des réformes de la gestion des finances publiques, ainsi qu'une amélioration des administrations de l'impôt et des douanes et de l'évaluation et de l'exécution des projets; et (iv) une amélioration de l'intermédiation financière et de l'accès au crédit. Le scénario suppose un ajustement progressif des prix à la pompe de l'essence et du diesel aux prix internationaux du pétrole (comme illustré dans le scénario A, Appendice I), l'intensification de la réforme des entreprises publiques afin d'en améliorer l'efficacité et l'accélération des réformes fiscales de manière à moderniser les procédures complexes et à réduire la charge des petites et moyennes entreprises.

Tableau du texte 3. Cameroun: principaux indicateurs macroéconomiques, 2013–18
(Unités indiquées)

	2013	2014	2016	2018	2014	2016	2018
	Commun	Scénario de référence			Scénario de réforme		
Croissance économique et prix¹							
PIB réel	4.8	5.0	5.2	5.5	5.5	5.9	6.5
PIB réel hors pétrole	4.4	4.9	5.1	5.4	5.4	5.8	6.4
Prix à la consommation (moyenne sur la période)	2.5	2.5	2.5	2.5	3.0	3.0	3.0
Agrégats budgétaires							
Recettes totales (y compris dons) ²	19.9	19.8	19.5	19.3	20.2	20.1	20.1
Dont : pétrolières ²	5.2	5.1	4.7	4.3	5.1	4.6	4.2
non pétrolières ³	15.5	15.5	15.7	15.8	15.9	16.4	16.8
Dépenses totales, base caisse ²	23.5	23.9	23.8	23.8	22.4	21.6	21.4
Dont : courantes hors intérêts	16.8	16.5	16.1	15.9	14.9	13.9	13.2
équipement	6.3	6.9	7.0	7.2	7.0	7.2	7.8
Solde budgétaire global, base caisse (y compris dons) ²	-5.8	-4.3	-4.3	-4.5	-2.4	-1.6	-1.4
Solde primaire hors pétrole ³	-9.2	-9.5	-9.0	-8.7	-7.4	-6.1	-5.4
Secteur extérieur²							
Solde des transactions courantes (y compris dons)	-3.7	-3.7	-4.1	-4.3	-3.9	-4.4	-4.8
Dette publique totale	19.3	22.7	28.6	34.1	20.6	21.1	21.6

Sources: autorités camerounaises; projections des services du FMI.

¹Variation en pourcentage.

²En pourcentage du PIB.

³En pourcentage du PIB hors pétrole.

39. Par rapport au scénario de référence, ce scénario entraînerait une accélération de la croissance durable de près de 1 point de pourcentage à la fin de la période couverte par les projections. Les économies budgétaires et l'amélioration du climat des affaires qui en résulteraient contribueraient à réorienter les dépenses vers l'investissement et à réaliser une croissance plus élevée à moyen terme, notamment en raison de la réaction du secteur privé à l'exécution de projets d'infrastructure dans un environnement plus propice. Cette amélioration cadre avec la stabilité

¹¹ Le scénario de réforme modérée envisage une hausse du prix de l'essence de 20 % et de 10 % en 2014 et en 2015, respectivement, et une hausse du prix du diesel de 15 % et de 5 % en 2014 et en 2015, respectivement.

macroéconomique et la viabilité de la dette. L'inflation serait un peu plus élevée, du fait de l'ajustement à la hausse progressif des prix domestiques des carburants. Les soldes budgétaires seraient préservés : les recettes non pétrolières pourraient augmenter d'environ ½ point de pourcentage pendant la période de projection, portées par l'exécution accélérée des réformes de l'administration de l'impôt visant à élargir l'assiette de l'impôt et à simplifier les paiements de l'impôt. Ces réformes devraient aussi conduire à une amélioration du climat des affaires. La trajectoire budgétaire plus rigoureuse et les réformes structurelles visant à rehausser la compétitivité contribueront à la viabilité extérieure. Enfin, l'intermédiation financière serait favorisée par une restructuration rapide et ordonnée des banques en difficulté et un contrôle bancaire plus efficace.

Point de vue des autorités

40. Les autorités souscrivent à l'objectif d'une croissance plus élevée et estiment que leur dosage de mesures macroéconomiques actuel produira ces résultats. En particulier, elles sont d'avis que la forte contribution des projets d'infrastructure à la croissance se matérialisera plus tôt que prévu par les services du FMI.

ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

41. Pour devenir un pays émergent d'ici 2035, le Cameroun devra rehausser considérablement sa croissance tendancielle. La stratégie de croissance des autorités privilégie à juste titre de s'attaquer au déficit d'infrastructure considérable, mais son succès dépendra de l'efficacité de l'investissement public et de la vigueur de la réaction du secteur privé. Les services du FMI engagent donc les autorités à redoubler d'efforts pour s'attaquer aux faiblesses dans la sélection et l'exécution des projets, et à affecter des ressources appropriées à l'entretien des infrastructures. Il conviendra de réduire les passations de marchés par entente directe pour les grands projets, ou d'y accorder une attention particulière.

42. Il sera essentiel d'améliorer davantage le climat des affaires pour stimuler la réaction du secteur privé. Le paiement des impôts et l'octroi de permis devraient donc être moins pesants, et la lutte contre la corruption devrait être renforcée. Les autorités doivent aussi chercher à développer l'intermédiation financière et à faciliter les échanges internationaux. Le Cameroun pourrait juger bon de prendre l'initiative de relancer les négociations bloquées sur l'intégration régionale au sein de la CEMAC, ce qui contribuerait à la diversification de l'économie et à la croissance de la productivité dans les secteurs non pétroliers. Une loi récente visant à stimuler l'investissement privé, notamment en offrant des incitations fiscales trop généreuses, pourrait bien ne pas atteindre ses objectifs, tout en pesant sur les recettes.

43. Il convient de s'attaquer sans délai aux risques considérables qui pèsent sur le budget de 2013 afin d'éviter une nouvelle accumulation d'arriérés extérieurs qui compromettent la viabilité des finances publiques. Les résultats budgétaires se sont stabilisés en 2012, mais ils masquaient une vulnérabilité croissante. Les subventions au carburant restent élevées, car les prix internationaux et la demande intérieure demeurent élevés également. La sous-budgétisation des subventions au carburant dans le budget de 2013, ainsi que des plans trop ambitieux d'émission de

titres à l'échelle régionale, continuent de menacer l'exécution du budget et la stabilité des finances publiques. Des passifs latents liés aux banques et aux entreprises publiques en difficulté constituent un risque supplémentaire.

44. Pour accroître l'espace budgétaire à moyen terme, il conviendra de combiner un accroissement des recettes, une réorientation des dépenses et des choix de financement judicieux. Pour limiter la volatilité des recettes, les recettes non pétrolières devront augmenter, grâce à l'unité chargée des gros contribuables et à un élargissement de l'assiette de l'impôt. Pour disposer de ressources permettant d'accroître l'investissement public, il faudra aussi éliminer les subventions au carburant en assouplissant progressivement les contrôles des prix, ainsi qu'en réduisant les subventions et les transferts aux entreprises publiques.

45. Il convient de renforcer la gestion des finances publiques pour assurer l'efficacité et l'efficience des dépenses publiques. Les autorités sont encouragées à valider les arriérés et à adopter un plan de règlement. L'adoption d'un budget-programme est prometteuse en vue du renforcement de la gestion des finances publiques, mais des problèmes doivent d'abord être réglés sur le plan informatique. Le plan de modernisation des autorités pour la gestion des finances publiques est opportun et devrait aller de pair avec l'adoption des directives de la CEMAC en la matière.

46. Le risque de surendettement du Cameroun reste faible, mais les indicateurs de la dette se sont détériorés depuis l'an dernier. Cette détérioration s'explique par l'impact des arriérés intérieurs sur la dette intérieure et l'accumulation d'emprunts extérieurs non concessionnels. Le scénario de référence prévoit un doublement du ratio dette/PIB dans les cinq prochaines années. Cette évolution doit être surveillée de près et justifie des changements dans la politique de la dette extérieure. En particulier, les choix de financement extérieur devront refléter une stratégie judicieuse qui est fondée sur la viabilité de la dette à moyen terme.

47. Une intermédiation financière efficace est nécessaire pour étayer la stratégie de croissance des autorités. Les risques pesant sur la stabilité du secteur financier se sont atténués, mais il faut s'y attaquer de manière concluante. Le nombre de banques en difficulté a été réduit de cinq à quatre, et aucune d'entre elles ne semble représenter un risque pour l'ensemble du système. Néanmoins, il convient de régler leur situation avec fermeté sans trop mettre en péril les ressources publiques. Une action décisive sur ce front contribuera aussi à atténuer les craintes persistantes sur le plan de la gouvernance. Les autorités nationales et l'instance régionale de réglementation bancaire devront se préoccuper avant tout de la concentration du crédit bancaire à la SONARA, et du lancement d'une nouvelle banque publique pour les petites et moyennes entreprises, afin d'éviter la réapparition de passifs latents. Parmi les autres réformes devront figurer un contrôle plus fréquent, un durcissement des critères d'octroi de prêts et une coopération sans faille entre les organismes de réglementation nationaux et supranationaux.

48. Les services du FMI recommandent que les prochaines consultations au titre de l'article IV se déroulent selon le cycle de consultation de 12 mois.

Tableau 1. Cameroun: principaux indicateurs économiques et financiers, 2011–18

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
		Est.			Projections			
(Variations annuelles en pourcentage, sauf indication contraire)								
Revenu national et prix								
PIB à prix constants	4.1	4.4	4.8	5.0	5.1	5.2	5.3	5.5
PIB pétrolier à prix constants	-7.3	3.5	15.2	7.4	6.5	7.5	8.0	8.5
PIB non pétrolier à prix constants	4.6	4.5	4.4	4.9	5.0	5.1	5.2	5.4
Déflateur du PIB	3.7	2.3	2.0	2.2	2.1	2.1	2.0	1.9
PIB aux prix du marché (milliards de FCFA)	12,026	12,848	13,735	14,734	15,806	16,965	18,221	19,595
Pétrole	1,012	1,107	1,088	1,143	1,191	1,232	1,279	1,319
Hors pétrole	11,014	11,741	12,647	13,591	14,615	15,734	16,942	18,276
Production pétrolière (milliers de barils par jour)	59.2	61.3	70.8	79.0	85.5	91.0	96.2	99.8
Prix à la consommation (moyenne)	2.9	2.4	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
Commerce extérieur								
Volume des exportations	-4.4	0.1	8.9	7.7	6.5	6.6	7.6	7.6
Secteur pétrolier	-8.7	7.9	16.0	12.3	8.6	6.8	5.9	4.0
Secteur non pétrolier	-3.5	-1.5	7.4	6.6	6.0	6.5	8.0	8.5
Volume des importations	15.6	1.0	7.8	9.0	6.9	7.8	7.2	7.3
Prix moyen du pétrole à l'exportation (\$EU/baril) ¹	111.6	111.7	100.4	93.8	89.6	86.4	84.3	83.2
Taux de change effectif nominal (dépréciation -)	1.3	-3.1
Taux de change effectif réel (dépréciation -)	0.0	-3.6
Termes de l'échange	10.8	1.4	-2.0	-0.4	-1.6	-1.8	-2.7	-3.4
Indice des prix à l'exportation	24.8	6.0	-5.3	-0.4	-1.7	-1.3	-1.7	-2.3
Indice des prix à l'exportation hors pétrole	14.5	5.4	-5.6	1.1	-2.5	-1.4	-2.1	-0.8
Indice des prix à l'importation	12.7	4.5	-3.3	-0.1	-0.1	0.5	1.0	1.2
Monnaie et crédit								
Masse monétaire au sens large (M2)	10.6	1.4	5.3	7.3	7.3	7.3	7.7	7.8
Avoirs extérieurs nets ²	-7.4	-3.3	-1.0	-0.5	1.0	1.6	1.5	1.4
Avoirs intérieurs nets ²	18.0	4.6	6.2	7.7	6.3	5.7	6.2	6.4
Crédit intérieur au secteur privé	28.3	2.6	8.5	10.9	8.7	8.3	8.7	9.4
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)								
Épargne nationale brute	16.2	16.4	17.0	17.2	17.5	17.5	17.5	17.6
Investissement intérieur brut	19.1	20.2	20.7	20.9	21.3	21.5	21.8	21.9
Investissement public	6.3	5.9	6.3	6.9	6.9	7.0	7.2	7.2
Investissement privé	12.8	14.2	14.4	14.0	14.4	14.5	14.6	14.7
Opérations de l'administration centrale								
Total recettes (dons exclus)	18.2	18.4	19.4	19.4	19.3	19.3	19.2	19.1
Recettes pétrolières	5.3	5.4	5.2	5.1	4.9	4.7	4.5	4.3
Recettes non pétrolières	12.9	13.1	14.3	14.3	14.4	14.6	14.7	14.8
Recettes non pétrolières (% du PIB hors pétrole)	14.1	14.3	15.5	15.5	15.6	15.7	15.8	15.8
Total dépenses	21.6	20.0	23.5	23.9	23.8	23.8	23.8	23.8
Solde budgétaire global (base caisse)								
Dons exclus	-4.1	-2.5	-6.2	-4.7	-4.6	-4.6	-4.7	-4.7
Dons inclus	-3.6	-2.0	-5.8	-4.3	-4.3	-4.3	-4.4	-4.5
Solde primaire hors pétrole (% du PIB hors pétrole)	-8.6	-6.7	-9.2	-9.5	-9.2	-9.0	-8.9	-8.7
Secteur extérieur								
Solde des transactions courantes								
Dons officiels inclus	-2.9	-3.7	-3.7	-3.7	-3.8	-4.1	-4.3	-4.3
Dons officiels exclus	-3.8	-4.5	-4.6	-4.6	-4.7	-4.8	-5.0	-4.9
Réserves brutes imputées au Cameroun (milliards de dollars EU) (% de la monnaie au sens large)	3.2	3.3	3.3	3.2	3.3	3.4	3.5	3.6
Réserves brutes de la CEMAC (milliards de dollars EU) (mois d'importations de BSNF par la CEMAC)	52.9	53.7	50.0	46.2	44.0	42.5	40.9	39.2
Dette publique ³	15.7	15.6	18.4	20.2	21.3	22.5	23.8	24.4
Stock de la dette publique	5.4	5.2	6.0	6.1	6.4	6.6	7.4	7.9
Dont : extérieure	13.4	15.9	19.3	22.7	25.7	28.6	31.4	34.1
	7.3	9.0	9.7	11.1	12.4	13.8	15.1	16.3
(En pourcentage des exportations de biens et services, sauf indication contraire)								
Valeur actuelle de la dette extérieure	27.8	23.4	27.1	31.7	36.3	40.9	44.7	47.9
Service de la dette extérieure	1.1	1.7	1.6	1.6	2.2	1.8	2.0	2.1
Service de la dette extérieure (% des recettes de l'Etat)	1.7	2.6	2.4	2.4	3.1	2.6	2.8	3.0

Sources: autorités camerounaises, et estimations et projections des services du FMI.

¹ Au-delà de 2012, prix des PEM en dollars EU le baril, moins 6 dollars EU pour l'incertitude (facteur prudence) et 3 dollars EU pour la qualité du pétrole camerounais.² Pourcentage de la masse monétaire au sens large en début de période.³ Les projections sont tirées de l'analyse de viabilité de la dette de 2013, qui exclut l'encours de la dette pour laquelle la France a accordé un allègement au titre du contrat de désendettement et de développement (C2D).

Tableau 2. Cameroun: opérations de l'administration centrale, 2011-18
(en milliards de FCFA, sauf indication contraire)

	2011	2012	2013			2014	2015	2016	2017	2018
	Eff.	Est.	Budget	Mars	Proi.	Projections				
Recettes totales et dons	2,250	2,425	2,649	587	2,727	2,912	3,106	3,315	3,536	3,775
Recettes totales	2,190	2,370	2,583	587	2,671	2,858	3,055	3,267	3,493	3,736
Recettes du secteur pétrolier	638	693	705	100	711	752	774	795	821	841
Recettes du secteur non pétrolier ¹	1,552	1,677	1,878	486	1,960	2,106	2,280	2,472	2,671	2,895
Impôts directs	405	471	...	201	520	559	601	647	697	751
Taxe spéciale sur les produits pétroliers	85	97	...	28	108	116	124	134	144	155
Autres taxes sur les biens et services	701	720	...	175	878	943	1,025	1,114	1,200	1,307
Taxes sur les échanges internationaux	274	294	...	66	361	388	418	454	499	538
Recettes non fiscales	88	94	105	17	93	100	113	123	132	143
Dons totaux	60	55	66	0	56	54	51	48	44	39
Projets	8	12	...	0	12	12	12	12	12	12
Autre (allègement de dette)	53	43	...	0	44	42	39	36	32	28
Dépenses totales	2,603	2,570	2,971	468	3,223	3,521	3,760	4,029	4,337	4,655
Dépenses courantes	1,842	1,807	2,014	366	2,352	2,506	2,663	2,834	3,027	3,240
Traitements et salaires	685	706	803	196	803	860	921	992	1,067	1,146
Biens et services	550	575	636	103	636	683	735	791	852	919
Subventions et transferts	563	474	526	58	867	891	918	954	991	1,042
Subventions aux carburants ²	117	103	220	0	434	437	442	453	472	495
Retraites	138	137	152	37	162	174	187	202	217	234
Autre	308	234	154	22	271	280	289	299	302	313
Intérêts	45	51	49	9	46	71	88	98	117	133
Extérieurs	31	38	34	9	31	34	37	41	46	52
Intérieurs	14	13	15	0	15	38	51	57	70	81
Dépenses d'équipement	761	764	957	102	871	1,015	1,097	1,195	1,309	1,416
Financées sur ressources intérieures	563	513	611	74	554	600	651	712	788	873
Financées sur ressources extérieures	163	189	281	25	252	335	367	402	441	463
Réhabilitation et participation	35	61	65	3	65	80	80	80	80	80
Solde global (paiement obligations État excl.)										
Dons exclus	-413	-201	-388	119	-552	-663	-706	-762	-844	-919
Dons inclus	-353	-146	-322	119	-496	-609	-655	-714	-800	-880
Paiement des obligations de l'État										
Arriérés audités	-75	-116	-26	-44	-300	-20	-16	-10	-8	-7
Obligations envers la SONARA ³	-15	-24	-26	-2	-26	-20	-16	-10	-8	-7
Obligations envers la SONARA ³	-60	-93	0	-42	-274	0	0	0	0	0
Solde global (base caisse)										
Dons exclus	-489	-317	-414	75	-852	-683	-722	-772	-852	-926
Dons inclus	-428	-262	-348	75	-796	-629	-671	-724	-809	-887
Financement	428	262	348	-75	290	236	229	300	315	321
Financement extérieur, net	98	114	199	19	143	221	250	303	342	361
Amortissement	-58	-63	-59	-6	-97	-102	-105	-87	-88	-90
Tirages	156	177	258	25	240	323	355	391	430	451
Financement intérieur, net	306	154	149	-88	147	15	-21	-3	-26	-40
Système bancaire	154	103	100	-60	30	0	0	0	0	0
Amortissement de la dette intérieure	-47	-101	-101	-6	-83	-85	-121	-103	-126	-140
Émission de titres	0	0	150	0	100	100	100	100	100	100
Titrisation des arriérés envers la SONARA	80	85	0	0	100	0	0	0	0	0
Autre financement intérieur	118	66	0	-21	0	0	0	0	0	0
Erreurs et omissions	25	-6	0	-6	0	0	0	0	0	0
Déficit de financement	0	0	0	0	506	394	442	424	493	566
Postes pour mémoire:										
Solde primaire	-309	-94	-273	...	-450	-538	-566	-617	-684	-747
Solde primaire hors pétrole	-947	-787	-978	...	-1,162	-1,290	-1,341	-1,412	-1,505	-1,589

Sources: autorités camerounaises, et estimations et projections des services du FMI.

¹ Les chiffres pour 2011 et 2012 excluent les droits de douane et la TVA dus par la SONARA qui faisaient l'objet d'annulations croisées avec des subventions énergétiques dues à la SONARA (en d'autres termes, les recettes sont nettes). À compter de 2013, les projections pour ces taxes sont brutes. Les taxes dues par la SONARA sont estimées à 145 milliards de FCFA en 2013.

² Les chiffres pour 2011 et 2012 comprennent la titrisation des subventions énergétiques dues à la SONARA.

³ Le chiffre pour 2012 inclut la titrisation d'arriérés envers la SONARA. Le chiffre pour 2013 inclut 120,3 milliards de FCFA dus aux entreprises privées qui ont importé des carburants pour l'État en 2012. Il est supposé que 56 des 120,3 milliards de FCFA ont été payés en 2012.

Tableau 4. Cameroun: balance des paiements, 2011–18
(en milliards de FCFA, sauf indication contraire)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
		Est.			Projections			
Solde des transactions courantes	-352.6	-480.8	-507.3	-548.2	-607.6	-690.9	-783.6	-837.1
Balance commerciale	-273.6	-211.7	-244.1	-218.2	-273.4	-375.5	-490.5	-560.7
Exportations, biens	2,667.0	2,828.9	2,917.3	3,127.9	3,275.3	3,446.2	3,643.1	3,857.8
Pétrole et produits pétroliers	1,396.2	1,508.7	1,578.7	1,685.7	1,784.8	1,880.3	1,986.9	2,088.9
Secteur non pétrolier	1,270.8	1,320.2	1,338.6	1,442.1	1,490.5	1,565.9	1,656.3	1,768.9
Importations, biens	-2,940.6	-3,040.6	-3,161.4	-3,346.1	-3,548.6	-3,821.6	-4,133.6	-4,418.5
Services (net)	-57.7	-159.5	-168.3	-209.7	-239.0	-246.6	-225.4	-221.8
Revenus, net	-142.9	-213.4	-220.0	-249.1	-231.4	-205.1	-204.4	-191.7
<i>Dont : intérêts exigibles sur la dette publique</i>	-30.6	-23.2	-31.2	-33.7	-37.2	-41.1	-46.3	-51.6
Transferts (net)	121.6	103.8	125.1	128.7	136.2	136.2	136.7	137.2
Entrées	277.1	256.4	280.9	285.8	294.4	295.3	297.0	298.4
Sorties	-155.5	-152.6	-155.8	-157.1	-158.2	-159.1	-160.3	-161.2
Solde du compte de capital et du compte financier	193.0	525.5	477.6	533.3	642.9	750.6	843.2	896.7
Compte de capital	7.5	11.6	11.6	11.6	11.6	11.6	11.6	11.6
Transferts de capitaux	7.5	11.6	11.6	11.6	11.6	11.6	11.6	11.6
Compte financier	185.5	513.9	466.0	521.8	631.3	739.0	831.7	885.1
Capitaux officiels	126.1	131.0	168.1	245.8	274.0	310.8	337.4	353.4
Emprunts à long terme	184.1	205.8	265.5	348.2	383.1	420.7	462.0	485.9
Amortissement	-58.0	-74.9	-97.4	-102.4	-109.0	-109.9	-124.6	-132.5
Capitaux non officiels (net)	120.1	323.3	297.9	275.9	357.3	428.2	494.3	531.8
Secteur pétrolier	45.3	80.6	76.4	75.5	74.5	73.6	72.6	71.7
Secteur non pétrolier	74.7	242.7	221.5	200.4	282.8	354.7	421.7	460.1
Erreurs et omissions	-60.7	59.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global	-159.6	44.7	-29.7	-14.9	35.3	59.6	59.6	59.6
Financement								
Variations des réserves imputées (BEAC)	159.6	-44.7	29.7	14.9	-35.3	-59.6	-59.6	-59.6
<i>Dont : utilisation du crédit du FMI (net)</i>	1.2	0.6	1.8	2.6	16.9	16.3	15.8	15.3
			(En pourcentage du PIB)					
Balance commerciale	-2.3	-1.6	-1.8	-1.5	-1.7	-2.2	-2.7	-2.9
Importations	24.5	23.7	23.0	22.7	22.5	22.5	22.7	22.5
Exportations non pétrolières	10.6	10.3	9.7	9.8	9.4	9.2	9.1	9.0
Solde des transactions courantes								
Dons exclus	-3.8	-4.5	-4.6	-4.6	-4.7	-4.8	-5.0	-4.9
Dons inclus	-2.9	-3.7	-3.7	-3.7	-3.8	-4.1	-4.3	-4.3
Solde global	-1.3	0.3	-0.2	-0.1	0.2	0.4	0.3	0.3
			(Variation en pourcentage, sauf indication contraire)					
Volume des exportations	-4.4	0.1	8.9	7.7	6.5	6.6	7.6	7.6
Pétrole brut	-8.7	7.9	16.0	12.3	8.6	6.8	5.9	4.0
Secteur non pétrolier	-3.5	-1.5	7.4	6.6	6.0	6.5	8.0	8.5
Volume des importations	15.6	1.0	7.8	9.0	6.9	7.8	7.2	7.3
Termes de l'échange	10.8	1.4	-2.0	-0.4	-1.6	-1.8	-2.7	-3.4
Indice des prix à l'exportation hors pétrole	14.5	5.4	-5.6	1.1	-2.5	-1.4	-2.1	-0.8
Indice des prix à l'exportation (FCFA)	24.8	6.0	-5.3	-0.4	-1.7	-1.3	-1.7	-2.3
Indice des prix à l'importation (FCFA)	12.7	4.5	-3.3	-0.1	-0.1	0.5	1.0	1.2
Taux de change (FCFA/\$ EU; moyenne de la période)	471.4	510.0
Réserves off. brutes (réserves imputées, milliards de \$EU)	3.2	3.3	3.3	3.2	3.3	3.4	3.5	3.6

Sources: autorités camerounaises; estimations et projections des services du FMI.

Tableau 5. Cameroun: situation monétaire, 2011–18
(en milliards de FCFA, sauf indication contraire)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
		Est.			Projections			
Avoirs extérieurs nets	1627.3	1527.8	1497.8	1482.8	1517.8	1577.8	1637.8	1697.8
Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC)	1418.2	1462.1	1432.1	1417.1	1452.1	1512.1	1572.1	1632.1
Banques commerciales	209.1	65.7	65.7	65.7	65.7	65.7	65.7	65.7
Avoirs intérieurs nets	1405.6	1546.3	1738.3	1988.8	2206.3	2419.5	2665.4	2940.8
Crédit intérieur	1452.4	1626.5	1818.5	2069.0	2286.5	2499.7	2745.6	3021.1
Créances nettes sur le secteur public	-226.2	-95.4	-50.4	-9.1	27.7	51.9	78.6	108.0
Crédit net à l'administration centrale	-189.0	-70.1	-40.1	-40.1	-40.1	-40.1	-40.1	-40.1
Créances	244.6	266.3	261.1	258.9	242.4	226.3	210.8	195.7
Dépôts	433.6	336.5	301.2	299.0	282.5	266.5	250.9	235.8
Dépôts des autres entités publiques	-173.5	-174.8	-174.8	-174.8	-174.8	-174.8	-174.8	-174.8
Crédit aux organismes autonomes	15.5	36.6	40.2	44.2	48.7	53.5	58.9	64.8
Crédit aux entreprises publiques	120.7	113.0	124.3	161.6	193.9	213.3	234.6	258.1
Crédit aux institutions financières	29.1	29.2	32.1	41.7	45.9	50.4	60.5	60.5
Crédit au secteur privé	1649.5	1692.7	1836.8	2036.4	2213.0	2397.3	2606.5	2852.6
Autres postes (net)	-46.8	-80.2	-80.2	-80.2	-80.2	-80.2	-80.2	-80.2
Monnaie et quasi monnaie	3032.9	3074.1	3236.1	3471.6	3724.1	3997.3	4303.2	4638.6
Circulation fiduciaire hors banques	510.7	555.4	587.8	634.9	685.4	740.0	801.2	868.3
Dépôts	2522.2	2518.7	2648.3	2836.7	3038.7	3257.3	3502.0	3770.4
<i>Postes pour mémoire:</i>								
Contribution à la croissance de la masse monétaire au sens large (points)								
Avoirs extérieurs nets	-7.4	-3.3	-1.0	-0.5	1.0	1.6	1.5	1.4
Avoirs intérieurs nets	18.0	4.6	6.2	7.7	6.3	5.7	6.2	6.4
Dont: crédit net à l'administration centrale	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Crédit au secteur privé								
Variation annuelle en pourcentage	28.3	2.6	8.5	10.9	8.7	8.3	8.7	9.4
En pourcentage du PIB	13.7	13.2	13.4	13.8	14.0	14.1	14.3	14.6
Monnaie centrale (variation annuelle en pourcentage)	10.6	1.4	5.3	7.3	7.3	7.3	7.7	7.8
Numéraire	1.9	8.8	5.8	8.0	8.0	8.0	8.3	8.4
Dépôts	12.6	-0.1	5.1	7.1	7.1	7.2	7.5	7.7
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/moyenne M2)	4.4	4.3	4.2	4.2	4.2	4.2	4.2	4.2
Dépôts utilisables des administrations publiques ¹								
Nominiaux (milliards de FCFA)	114.1	36.2	6.2	6.2	6.2	6.2	6.2	6.2
En mois des dépenses totales ²	0.6	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0

Sources: autorités camerounaises; estimations et projections des services du FMI.

¹ Dépôts immédiatement disponibles pour les opérations de l'État.

² Hors investissement financé sur ressources extérieures.

Tableau 6. Cameroun: obligations envers la SONARA, 2007–12

(En milliards de FCFA, sauf indication contraire)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012 ¹
I. Subventions énergétiques (droits constatés)	30.3	137.0	22.5	144.9	318.2	322.1
<i>(En pourcentage du PIB)</i>	0.3	1.3	0.2	1.3	2.6	2.5
II. Financement	16.0	57.5	18.0	107.0	282.2	284.9
A. Transferts en espèces	16.0	57.5	18.0	107.0	97.0	54.6
B. Titrisation	0.0	0.0	0.0	0.0	80.0	85.4
C. Annulation des impôts	0.0	0.0	0.0	0.0	105.2	144.9
III. Accumulation nette d'arriérés	14.3	79.5	4.5	37.9	36.0	37.2
IV. Encours des arriérés ²	14.3	93.8	98.3	136.2	172.2	209.4
<i>(En pourcentage du PIB)</i>	0.1	0.9	0.9	1.2	1.4	1.6

Sources: autorités camerounaises; estimations et projections des services du FMI.

¹ Les subventions énergétiques en 2012 n'incluent pas 120,3 milliards de FCFA en raison d'importations de produits raffinés² Encours (n) = encours (n-1) + accumulation nette d'arriérés (n).**Tableau 7. Cameroun: arriérés et autres obligations de paiement de l'État, 2009–12**

(En milliards de FCFA, sauf indication contraire)

	2009		2010		2011		2012	
	Flux annuels	Encours fin d'année	Flux annuels	Encours fin d'année	Flux annuels	Encours fin d'année	Flux annuels	Encours fin d'année
A. Arriérés audités ¹	-17.0	195.0	-34.7	178.3	-15.2	163.1	-23.7	146.4
<i>(En pourcentage du PIB)</i>		1.9		1.6		1.4		1.1
B. Restes-à-payer	175.4	260.0	10.6	270.6	-141.3	129.3	48.7	178.0
<i>(En pourcentage du PIB)</i>		2.5		2.4		1.1		1.4
C. Obligations envers la SONARA	4.5	98.3	37.9	136.2	36.0	172.2	37.2	209.5
<i>(En pourcentage du PIB)</i>		0.9		1.2		1.4		1.6
D. Obligations envers importateurs de pétrole		0.0		0.0		0.0	64.4	64.4
<i>(En pourcentage du PIB)</i>		0.0		0.0		0.0		0.5
E. Total des arriérés et autres obligations de paiement (A+B+C+D) ¹	162.9	553.3	13.7	585.0	-120.5	464.6	62.2	598.1
<i>(En pourcentage du PIB)</i>				5.3		3.9		4.7

Sources: autorités camerounaises; estimations et projections des services du FMI.

¹ Des audits partiels effectués en 2009, 2010 et 2012 ont fait état de 90, 18 et 7 milliards de FCFA de nouveaux arriérés, respectivement. Ces montants sont inclus dans les encours des arriérés pour fin 2009, 2010 et 2012, respectivement; cela pourrait conduire à des écarts dans les chiffres de flux pour certaines années.

Tableau 8. Cameroun: opérations de l'administration centrale, 2011–18 (présentation MSFP2001)
(en milliards de FCFA, sauf indication contraire)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	Eff.	Est.						
Recettes	2,250	2,425	2,727	2,912	3,106	3,314	3,536	3,775
Impôts	1,561	1,743	2,040	2,189	2,347	2,526	2,717	2,928
Impôts sur le revenu, les bénéfices et les plus-values	480	603	685	733	771	815	865	917
dont impôts sur les sociétés pétrolières	97	161	173	183	179	177	178	177
Taxes sur les biens et services	785	818	961	1,033	1,121	1,217	1,311	1,427
dont taxe spéciale sur les produits pétroliers	85	97	108	116	124	134	144	155
Taxes sur les échanges internationaux	274	294	361	388	418	454	499	538
Autres impôts	22	29	32	34	37	40	43	46
Cotisations sociales	35	34	35	36	37	38	39	40
Dons	60	55	56	54	51	48	44	39
Autres recettes	595	592	596	633	671	702	736	767
dont redevances sur le pétrole brut	541	532	538	570	595	618	643	665
Dépenses totales	2,603	2,570	3,223	3,521	3,760	4,029	4,337	4,655
Dépenses	1,877	1,868	2,417	2,586	2,743	2,914	3,107	3,320
Rémunération des salariés	685	706	803	860	921	992	1,067	1,146
Utilisation de biens et services	550	575	636	683	735	791	852	919
Intérêts	45	51	46	71	88	98	117	133
Subventions	425	338	705	717	731	752	774	808
dont subventions énergétiques	37	56	434	437	442	453	472	495
Prestations sociales	138	137	162	174	187	202	217	234
Autres dépenses	35	61	65	80	80	80	80	80
dont réhabilitation et participation ¹	35	61	65	80	80	80	80	80
Acquisition nette d'actifs non financiers	726	702	806	935	1,017	1,115	1,229	1,336
Financé sur ressources intérieures	563	513	554	600	651	712	788	873
Financé sur ressources extérieures	163	189	252	335	367	402	441	463
Solde capacité/besoin de financement (solde budgétaire, dons inclus)	-353	-146	-496	-609	-655	-715	-801	-880
Variation de la valeur nette financière, transactions	-328	-151	10	-215	-213	-290	-307	-314
Acquisition nette d'actifs financiers ("+" : hausse des actifs)	-116	-81	-30	0	0	0	0	0
Accumulation nette de passifs ("+" : hausse des passifs)	212	70	-40	215	213	290	307	314
Intérieur	114	-44	-182	-5	-37	-13	-35	-47
Numéraire et dépôts								
Titres autres qu'actions	80	35	150	50	50	50	50	50
Obligations	0	-50	50	50	50	50	50	50
Titrisation d'arriérés de la SONARA	80	85	100	0	0	0	0	0
Prêts	109	37	-33	-35	-71	-53	-76	-90
Autres comptes à payer (arriérés)	-75	-116	-300	-20	-16	-10	-8	-7
Obligations envers la SONARA	-60	-93	-274	0	0	0	0	0
Variation des arriérés	-15	-24	-26	-20	-16	-10	-8	-7
Extérieur	98	114	143	221	250	303	342	361
Prêts	98	114	143	221	250	303	342	361
Ecart statistique	-25	6	0	0	0	0	0	0
Déficit de financement	0	0	-506	-393	-442	-424	-493	-566
<i>Postes pour mémoire:</i>								
Solde global (base caisse, dons inclus)	-428	-262	-796	-629	-671	-724	-809	-887
Recettes pétrolières	638	693	711	752	774	795	821	841
Recettes non pétrolières	1,552	1,677	1,960	2,107	2,281	2,471	2,671	2,894
Dépenses d'investissement	761	764	871	1,015	1,097	1,195	1,309	1,416
Solde primaire	-309	-94	-450	-537	-566	-617	-684	-748
Solde primaire hors pétrole	-947	-787	-1,161	-1,289	-1,341	-1,412	-1,505	-1,589

Sources: autorités camerounaises; estimations et projections des services du FMI.

¹ Réhabilitation et participation indique les transferts en capital des administrations publiques.

Tableau 9. Cameroun: opérations de l'administration centrale, 2011–18 (présentation MSFP 2001)

(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	Eff.	Est.			Projections			
Recettes	18.7	18.9	19.9	19.8	19.6	19.5	19.4	19.3
Impôts	13.0	13.6	14.9	14.9	14.8	14.9	14.9	14.9
Impôts sur le revenu, les bénéfices et les plus-values	4.0	4.7	5.0	5.0	4.9	4.8	4.7	4.7
dont impôts sur les sociétés pétrolières	0.8	1.3	1.3	1.2	1.1	1.0	1.0	0.9
Taxes sur les biens et services	6.5	6.4	7.0	7.0	7.1	7.2	7.2	7.3
dont taxe spéciale sur les produits pétroliers	0.7	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8
Taxes sur les échanges internationaux	2.3	2.3	2.6	2.6	2.6	2.7	2.7	2.7
Autres impôts	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
Cotisations sociales	0.3	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
Dons	0.5	0.4	0.4	0.4	0.3	0.3	0.2	0.2
Autres recettes	4.9	4.6	4.3	4.3	4.2	4.1	4.0	3.9
dont redevances sur le pétrole brut	4.5	4.1	3.9	3.9	3.8	3.6	3.5	3.4
Dépenses totales	21.6	20.0	23.5	23.9	23.8	23.7	23.8	23.8
Dépenses	15.6	14.5	17.6	17.6	17.4	17.2	17.1	16.9
Rémunération des salariés	5.7	5.5	5.8	5.8	5.8	5.8	5.9	5.8
Utilisation de biens et services	4.6	4.5	4.6	4.6	4.7	4.7	4.7	4.7
Intérêts	0.4	0.4	0.3	0.5	0.6	0.6	0.6	0.7
Subventions	3.5	2.6	5.1	4.9	4.6	4.4	4.2	4.1
dont subventions énergétiques	0.3	0.4	3.2	3.0	2.8	2.7	2.6	2.5
Prestations sociales	1.1	1.1	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2
Autres dépenses	0.3	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.4	0.4
dont réhabilitation et participation ¹	0.3	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.4	0.4
Acquisition nette d'actifs non financiers	6.0	5.5	5.9	6.3	6.4	6.6	6.7	6.8
Financé sur ressources intérieures	4.7	4.0	4.0	4.1	4.1	4.2	4.3	4.5
Financé sur ressources extérieures	1.4	1.5	1.8	2.3	2.3	2.4	2.4	2.4
Solde capacité/besoin de financement (solde budgétaire, dons inclus)	-2.9	-1.1	-3.6	-4.1	-4.1	-4.2	-4.4	-4.5
Variation de la valeur financière nette, transactions	-2.7	-1.2	0.1	-1.5	-1.3	-1.7	-1.7	-1.6
Acquisition nette d'actifs financiers ("+" : hausse des actifs)	-1.0	-0.6	-0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Accumulation nette de passifs ("+" : hausse des passifs)	1.8	0.5	-0.3	1.5	1.3	1.7	1.7	1.6
Intérieur	0.9	-0.3	-1.3	0.0	-0.2	-0.1	-0.2	-0.2
Numéraire et dépôts	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Titres autres qu'actions	0.7	0.3	1.1	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
Obligations	0.0	-0.4	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
Titrisation d'arriérés de la SONARA	0.7	0.7	0.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prêts	0.9	0.3	-0.2	-0.2	-0.4	-0.3	-0.4	-0.5
Autres comptes à payer (arriérés)	-0.6	-0.9	-2.2	-0.1	-0.1	-0.1	0.0	0.0
Obligations envers la SONARA	-0.5	-0.7	-2.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Variation des arriérés	-0.1	-0.2	-0.2	-0.1	-0.1	-0.1	0.0	0.0
Extérieur	0.8	0.9	1.0	1.5	1.6	1.8	1.9	1.8
Prêts	0.8	0.9	1.0	1.5	1.6	1.8	1.9	1.8
Écart statistique	-0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Déficit de financement	0.0	0.0	-3.7	-2.7	-2.8	-2.5	-2.7	-2.9
<i>Postes pour mémoire:</i>								
Solde global (base caisse, dons inclus)	-3.6	-2.0	-5.8	-4.3	-4.2	-4.3	-4.4	-4.5
Recettes pétrolières	5.3	5.4	5.2	5.1	4.9	4.7	4.5	4.3
Recettes non pétrolières	12.9	13.1	14.3	14.3	14.4	14.6	14.7	14.8
Dépenses d'investissement	6.3	5.9	6.3	6.9	6.9	7.0	7.2	7.2
Solde primaire	-2.6	-0.7	-3.3	-3.6	-3.6	-3.6	-3.8	-3.8
Solde primaire hors pétrole	-7.9	-6.1	-8.5	-8.7	-8.5	-8.3	-8.3	-8.1
Solde primaire hors pétrole (% du PIB non pétrolier)	-8.6	-6.7	-9.2	-9.5	-9.2	-9.0	-8.9	-8.7

Sources: autorités camerounaises; estimations et projections des services du FMI.

¹ Réhabilitation et participation indique les transferts en capital des administrations publiques.

Tableau 10. Cameroun: scénario de réforme—principaux indicateurs économiques et financiers, 2011–18

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
		Est.			Projections			
(Variations annuelles en pourcentage, sauf indication contraire)								
Revenu national et prix								
PIB à prix constants	4.1	4.4	4.8	5.5	5.7	5.9	6.2	6.5
PIB pétrolier à prix constants	-7.3	3.5	15.2	7.4	6.5	7.5	8.0	8.5
PIB non pétrolier à prix constants	4.6	4.5	4.4	5.4	5.6	5.8	6.1	6.4
Déflateur du PIB	3.7	2.3	2.0	2.2	2.1	2.0	1.9	1.8
PIB aux prix du marché (milliards de FCFA)	12,026	12,848	13,735	14,804	15,962	17,236	18,657	20,229
Pétrole	1,012	1,107	1,088	1,143	1,191	1,232	1,279	1,319
Hors pétrole	11,014	11,741	12,647	13,661	14,772	16,004	17,378	18,910
Production pétrolière (milliers de barils par jour)	59.2	61.3	70.8	79.0	85.5	91.0	96.2	99.8
Prix à la consommation (moyenne)	2.9	2.4	2.5	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Commerce extérieur								
Volume des exportations	-4.4	0.1	8.9	8.1	7.3	8.2	9.2	10.1
Secteur pétrolier	-8.7	7.9	16.0	12.3	8.6	6.8	5.9	4.0
Secteur non pétrolier	-3.5	-1.5	7.4	7.1	7.0	8.5	10.0	11.5
Volume des importations	15.6	1.0	7.8	9.8	7.6	8.8	8.3	8.6
Prix moyen du pétrole à l'exportation (\$EU/baril) ¹	111.6	111.7	100.4	93.8	89.6	86.4	84.3	83.2
Taux de change effectif nominal (dépréciation -)	1.3	-3.1
Taux de change effectif réel (dépréciation -)	0.0	-3.6
Termes de l'échange	10.8	1.4	-2.0	-0.6	-2.0	-2.5	-3.4	-4.5
Indice des prix à l'exportation	24.8	6.0	-5.3	-0.6	-2.1	-2.0	-2.5	-3.4
Indice des prix à l'exportation hors pétrole	14.5	5.4	-5.6	0.9	-2.6	-1.6	-2.3	-1.2
Indice des prix à l'importation	12.7	4.5	-3.3	-0.1	-0.1	0.5	1.0	1.2
Monnaie et crédit								
Masse monétaire au sens large (M2)	10.6	1.4	5.3	7.8	7.8	8.0	8.5	8.7
Avoirs extérieurs nets ²	-7.4	-3.3	-1.0	-0.5	1.0	1.6	1.5	1.4
Avoirs intérieurs nets ²	18.0	4.6	6.2	8.3	6.8	6.4	7.0	7.3
Crédit intérieur au secteur privé	28.3	2.6	8.5	11.8	10.1	11.6	13.8	15.4
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)								
Épargne nationale brute	16.2	16.4	17.0	17.2	17.5	17.6	17.9	18.3
Investissement intérieur brut	19.1	20.2	20.7	21.1	21.6	22.0	22.7	23.1
Investissement public	6.3	5.9	6.3	7.0	7.0	7.2	7.4	7.8
Investissement privé	12.8	14.2	14.4	14.0	14.6	14.8	15.3	15.3
Opérations de l'administration centrale								
Recettes totales (dons exclus)	18.2	18.4	19.4	19.8	19.9	19.8	19.9	19.9
Recettes pétrolières	5.3	5.4	5.2	5.1	4.9	4.6	4.4	4.2
Recettes non pétrolières	12.9	13.1	14.3	14.7	15.1	15.2	15.5	15.7
Recettes non pétrolières (% du PIB hors pétrole)	14.1	14.3	15.5	15.9	16.3	16.4	16.6	16.8
Dépenses totales	21.6	20.0	23.5	22.4	21.5	21.6	21.4	21.4
Solde budgétaire global (base caisse)								
Dons exclus	-4.1	-2.5	-6.2	-2.8	-1.7	-1.8	-1.6	-1.6
Dons inclus	-3.6	-2.0	-5.8	-2.4	-1.4	-1.6	-1.3	-1.4
Solde primaire hors pétrole (% du PIB hors pétrole)	-8.6	-6.7	-9.2	-7.4	-6.0	-6.1	-5.6	-5.4
Secteur extérieur								
Solde des transactions courantes								
Dons officiels inclus	-2.9	-3.7	-3.7	-3.9	-4.1	-4.4	-4.8	-4.8
Dons officiels exclus	-3.8	-4.5	-4.6	-4.8	-4.9	-5.2	-5.5	-5.4
Réserves brutes imputées au Cameroun (milliards de dollars EU)	3.2	3.3	3.3	3.2	3.3	3.4	3.5	3.6
(% de la masse monétaire au sens large)	52.9	53.7	50.0	46.0	43.6	41.9	39.9	38.0
Réserves brutes de la CEMAC (milliards de dollars EU)	15.7	15.6	18.4	20.2	21.3	22.5	23.8	24.4
(mois d'importations de BSNF par la CEMAC)	5.4	5.2	6.0	6.1	6.4	6.6	7.4	7.9
Dette publique ³								
Encours de la dette publique	13.4	15.9	19.3	20.6	20.7	21.1	21.4	21.6
Dont : extérieure	7.3	9.0	9.7	11.1	12.3	13.6	14.8	15.8
(En pourcentage des exportations de biens et services, sauf indication contraire)								
Valeur actuelle de la dette extérieure	27.8	23.4	27.1	31.7	36.3	40.9	44.7	47.9
Service de la dette extérieure	1.1	1.7	1.6	1.6	2.2	1.8	2.0	2.1
Service de la dette extérieure (% des recettes de l'Etat)	1.7	2.6	2.4	2.4	3.1	2.6	2.8	3.0

Sources: autorités camerounaises; estimations et projections des services du FMI.

¹ Au-delà de 2012, prix des PEM en dollars EU le baril, moins 6 dollars EU pour l'incertitude (facteur prudence) et 3 dollars EU pour la qualité du pétrole camerounais.² Pourcentage de la masse monétaire au sens large en début de période.³ Les projections sont tirées de l'analyse de viabilité de la dette de 2013, qui exclut l'encours de la dette pour laquelle la France a accordé un allègement au titre du contrat de désendettement et de développement.

Tableau 11. Cameroun: scénario de réforme—opérations de l'administration centrale, 2011–18
(en milliards de FCFA, sauf indication contraire)

	2011	2012	2013		2014	2015	2016	2017	2018	
	Eff.	Est.	Budget	Mars	Proj.	Projections				
Recettes totales et dons	2,250	2,425	2,649	587	2,727	2,984	3,228	3,467	3,753	4,060
Recettes totales	2,190	2,370	2,583	587	2,671	2,930	3,177	3,419	3,709	4,021
Recettes du secteur pétrolier	638	693	705	100	711	752	774	795	821	841
Recettes du secteur non pétrolier ¹	1,552	1,677	1,878	486	1,960	2,178	2,403	2,624	2,888	3,179
Impôts directs	405	471	...	201	520	579	644	710	786	873
Taxe spéciale sur les produits pétroliers	85	97	...	28	108	128	138	147	159	173
Autres taxes sur les biens et services	701	720	...	175	878	969	1,058	1,153	1,264	1,389
Taxes sur les échanges internationaux	274	294	...	66	361	402	448	490	543	596
Recettes non fiscales	88	94	105	17	93	100	114	125	135	148
Dons totaux	60	55	66	0	56	54	51	48	44	39
Projets	8	12	...	0	12	12	12	12	12	12
Autre (allègement de dette)	53	43	...	0	44	42	39	36	32	28
Dépenses totales	2,603	2,570	2,971	468	3,223	3,319	3,431	3,728	3,990	4,330
Dépenses courantes	1,842	1,807	2,014	366	2,352	2,281	2,307	2,482	2,612	2,761
Traitements et salaires	685	706	803	196	803	864	930	1,006	1,088	1,173
Biens et services	550	575	636	103	636	672	712	772	838	912
Subventions et transferts	563	474	526	58	867	674	581	623	598	586
Subventions aux carburants ²	117	103	220	0	434	298	224	233	187	137
Retraites	138	137	152	37	162	175	189	205	223	242
Autres	308	234	154	22	271	201	169	185	188	207
Intérêts	45	51	49	9	46	71	84	81	88	90
Extérieurs	31	38	34	9	31	34	37	41	46	52
Intérieurs	14	13	15	0	15	38	46	40	42	39
Dépenses d'investissement	761	764	957	102	871	1,038	1,124	1,246	1,378	1,569
Financées sur ressources intérieures	563	513	611	74	554	603	657	724	807	901
Financées sur ressources extérieures	163	189	281	25	252	355	387	442	491	588
Réhabilitation et participation	35	61	65	3	65	80	80	80	80	80
Solde global (paiement obligations État excl.)										
Dons exclus	-413	-201	-388	119	-552	-389	-254	-308	-281	-309
Dons inclus	-353	-146	-322	119	-496	-335	-203	-261	-237	-270
Paiement des obligations de l'État										
Arriérés audités	-75	-116	-26	-44	-300	-20	-16	-10	-8	-7
Obligations envers la SONARA ³	-15	-24	-26	-2	-26	-20	-16	-10	-8	-7
Obligations envers la SONARA ³	-60	-93	0	-42	-274	0	0	0	0	0
Solde global (base caisse)										
Dons exclus	-489	-317	-414	75	-852	-409	-270	-318	-289	-316
Dons inclus	-428	-262	-348	75	-796	-356	-219	-270	-246	-276
Financement	428	262	348	-75	290	356	219	270	245	276
Financement extérieur, net	98	114	199	19	143	241	270	343	392	486
Amortissement	-58	-63	-59	-6	-97	-102	-105	-87	-88	-90
Tirages	156	177	258	25	240	343	375	431	480	576
Financement intérieur, net	306	154	149	-88	147	115	-51	-73	-146	-210
Système bancaire	154	103	100	-60	30	0	-10	-50	-100	-150
Amortissement de la dette intérieure	-47	-101	-101	-6	-83	-85	-141	-123	-146	-160
Émission de titres	0	0	150	0	100	200	100	100	100	100
Titrisation des arriérés envers la SONARA	80	85	0	0	100	0	0	0	0	0
Autre financement intérieur	118	66	0	-21	0	0	0	0	0	0
Erreurs et omissions	25	-6	0	-6	0	0	0	0	0	0
Déficit de financement	0	0	0	0	506	0	0	0	0	0
<i>Postes pour mémoire :</i>										
Solde primaire	-309	-94	-273	...	-450	-264	-119	-180	-149	-179
Solde primaire hors pétrole	-947	-787	-978	...	-1,162	-1,016	-894	-975	-971	-1,020

Sources: autorités camerounaises; estimations et projections des services du FMI.

¹ Les chiffres pour 2011 et 2012 excluent les droits de douane et la TVA dus par la SONARA qui faisaient l'objet d'annulations croisées avec des subventions énergétiques dues à la SONARA (en d'autres termes, les recettes sont nettes). À compter de 2013, les projections pour ces taxes sont brutes. Les taxes dues par la SONARA sont estimées à 145 milliards de FCFA en 2013.

² Les chiffres pour 2011 et 2012 comprennent la titrisation des subventions énergétiques dues à la SONARA.

³ Le chiffre pour 2012 inclut la titrisation d'arriérés envers la SONARA. Le chiffre pour 2013 inclut 120,3 milliards de FCFA dus aux entreprises privées qui ont importé des carburants pour l'État en 2012. Il est supposé que 56 des 120,3 milliards de FCFA ont été payés en 2012.

Tableau 12. Cameroun: scénario de réforme—opérations de l'administration centrale, 2011–18

(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	2011	2012	2013		2014	2015	2016	2017	2018
	Eff.	Est.	Budget	Proj.	Projections				
Recettes totales et dons	18.7	18.9	19.3	19.9	20.2	20.2	20.1	20.1	20.1
Recettes totales	18.2	18.4	18.8	19.4	19.8	19.9	19.8	19.9	19.9
Recettes du secteur pétrolier	5.3	5.4	5.1	5.2	5.1	4.9	4.6	4.4	4.2
Recettes du secteur non pétrolier ¹	12.9	13.1	13.7	14.3	14.7	15.1	15.2	15.5	15.7
Impôts directs	3.4	3.7	...	3.8	3.9	4.0	4.1	4.2	4.3
Taxe spéciale sur les produits pétroliers	0.7	0.8	...	0.8	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9
Autres taxes sur les biens et services	5.8	5.6	...	6.4	6.5	6.6	6.7	6.8	6.9
Taxes sur les échanges internationaux	2.3	2.3	...	2.6	2.7	2.8	2.8	2.9	2.9
Recettes non fiscales	0.7	0.7	0.8	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7
Dons totaux	0.5	0.4	0.5	0.4	0.4	0.3	0.3	0.2	0.2
Projets	0.1	0.1	...	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Autre (allègement de dette)	0.4	0.3	...	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.1
Dépenses totales	21.6	20.0	21.6	23.5	22.4	21.5	21.6	21.4	21.4
Dépenses courantes	15.3	14.1	14.7	17.1	15.4	14.5	14.4	14.0	13.6
Traitements et salaires	5.7	5.5	5.8	5.8	5.8	5.8	5.8	5.8	5.8
Biens et services	4.6	4.5	4.6	4.6	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5
Subventions et transferts	4.7	3.7	3.8	6.3	4.6	3.6	3.6	3.2	2.9
Subventions aux carburants ²	1.0	0.8	1.6	3.2	2.0	1.4	1.4	1.0	0.7
Retraites	1.1	1.1	1.1	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2
Autres	2.6	1.8	1.1	2.0	1.4	1.1	1.1	1.0	1.0
Intérêts	0.4	0.4	0.4	0.3	0.5	0.5	0.5	0.5	0.4
Extérieurs	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.3
Intérieurs	0.1	0.1	0.1	0.1	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2
Dépenses d'investissement	6.3	5.9	7.0	6.3	7.0	7.0	7.2	7.4	7.8
Financées sur ressources intérieures	4.7	4.0	4.4	4.0	4.1	4.1	4.2	4.3	4.5
Financées sur ressources extérieures	1.4	1.5	2.0	1.8	2.4	2.4	2.6	2.6	2.9
Réhabilitation et participation	0.3	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.4	0.4
Solde global (paiement obligations État excl.)									
Dons exclus	-3.4	-1.6	-2.8	-4.0	-2.6	-1.6	-1.8	-1.5	-1.5
Dons inclus	-2.9	-1.1	-2.3	-3.6	-2.3	-1.3	-1.5	-1.3	-1.3
Paiement des obligations de l'État									
Arriérés audités	-0.6	-0.9	-0.2	-2.2	-0.1	-0.1	-0.1	0.0	0.0
Obligations envers la SONARA ³	-0.1	-0.2	-0.2	-0.2	-0.1	-0.1	-0.1	0.0	0.0
Obligations envers la SONARA ³	-0.5	-0.7	0.0	-2.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base caisse)									
Dons exclus	-4.1	-2.5	-3.0	-6.2	-2.8	-1.7	-1.8	-1.6	-1.6
Dons inclus	-3.6	-2.0	-2.5	-5.8	-2.4	-1.4	-1.6	-1.3	-1.4
Financement	3.6	2.0	2.5	2.1	2.4	1.4	1.6	1.3	1.4
Financement extérieur, net	0.8	0.9	1.5	1.0	1.6	1.7	2.0	2.1	2.4
Amortissement	-0.5	-0.5	-0.4	-0.7	-0.7	-0.7	-0.5	-0.5	-0.4
Tirages	1.3	1.4	1.9	1.7	2.3	2.4	2.5	2.6	2.8
Financement intérieur, net	2.5	1.2	1.1	1.1	0.8	-0.3	-0.4	-0.8	-1.0
Système bancaire	1.3	0.8	0.7	0.2	0.0	-0.1	-0.3	-0.5	-0.7
Amortissement de la dette intérieure	-0.4	-0.8	-0.7	-0.6	-0.6	-0.9	-0.7	-0.8	-0.8
Émission de titres	0.0	0.0	1.1	0.7	1.4	0.6	0.6	0.5	0.5
Titrisation des arriérés envers la SONARA	0.7	0.7	0.0	0.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autre financement intérieur	1.0	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Erreurs et omissions	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Déficit de financement	0.0	0.0	0.0	3.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Postes pour mémoire :									
Recettes non pétrolières	14.1	14.3	14.8	15.5	15.9	16.3	16.4	16.6	16.8
Solde primaire hors pétrole	-8.6	-6.7	-7.7	-9.2	-7.4	-6.0	-6.1	-5.6	-5.4
Solde primaire	-2.6	-0.7	-2.0	-3.3	-1.8	-0.7	-1.0	-0.8	-0.9
Encours de la dette publique	13.4	15.9	...	19.3	20.6	20.7	21.1	21.4	21.6
Encours de la dette publique extérieure	7.3	9.0	...	9.7	11.1	12.3	13.6	14.8	15.8
PIB nominal (milliards de FCFA)	12,026	12,848	13,735	13,735	14,804	15,962	17,236	18,657	20,229
PIB hors pétrole nominal (milliards de FCFA)	11,014	11,741	12,647	12,647	13,661	14,772	16,004	17,378	18,910

Sources: autorités camerounaises; estimations et projections des services du FMI.

¹ Les chiffres pour 2011 et 2012 excluent les droits de douane et la TVA dus par la SONARA qui faisaient l'objet d'annulations croisées avec des subventions énergétiques dues à la SONARA (en d'autres termes, les recettes sont nettes). À compter de 2013, les projections pour ces taxes sont brutes. Les taxes dues par la SONARA sont estimées à 145 milliards de FCFA en 2013.² Les chiffres pour 2011 et 2012 comprennent la titrisation des subventions énergétiques dues à la SONARA.³ Le chiffre pour 2012 inclut la titrisation d'arriérés envers la SONARA. Le chiffre pour 2013 inclut 120,3 milliards de FCFA dus aux entreprises privées qui ont importé des carburants pour l'État en 2012. Il est supposé que 56 des 120,3 milliards de FCFA ont été payés en 2012.

Tableau 13. Cameroun: Objectifs du millénaire pour le développement, 1990–2011

	1990	1995	2000	2005	2010	2011
Objectif 1: Éradiquer la pauvreté extrême et la faim						
Ratio emploi/population, + 15 ans, total (%)	60	61	61	62	62	62
Ratio emploi/population, 15-24 ans, total (%)	44	44	43	43	42	43
PIB par personne employée (\$ constants 1990 en PPA)	3,124	2,407	2,687	2,901	2,991	...
Part des revenus des 20 % les plus pauvres (%)	..	7	7	7
Prévalence de la malnutrition infantile, poids/âge (% des moins de 5 ans)	18	..	18	17
Indice d'écart de la pauvreté à 1,25 dollar EU/jour (PPA) (%)	..	6	2	1
Pourcentage de la population vivant avec 1,25 \$ par jour (PPA)	..	25	11	10
Emploi vulnérable, total (% emploi total)	..	80	76
Objectif 2: Assurer l'éducation primaire pour tous						
Taux d'alphabétisation, jeunes femmes (% des femmes âgées de 15 à 24 ans)	78	77
Taux d'alphabétisation, hommes, (% des 15–24 ans)	88	89
Pourcentage de la cohorte qui atteint la fin du primaire	45	57	69	..
Taux d'achèvement du primaire, total (% du groupe d'âge pertinent)	54	..	51	53	79	78
Taux de scolarisation primaire (% net)	71	92	...
Objectif 3: Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes						
Proportion de sièges occupés par des femmes au Parlement national (%)	14	12	6	9	14	14
Ratio filles/garçons dans l'enseignement primaire (%)	86	90	85	84	86	87
Ratio filles/garçons dans l'enseignement secondaire (%)	69	69	81	79	83	85
Ratio filles/garçons dans l'enseignement tertiaire (%)	64	66	81	74
Proportions de femmes employées dans les secteurs non agricoles (% du total des emplois non agricoles)	..	19.2	22.2
Objectif 4: Réduire la mortalité infantile						
Vaccination contre la rougeole (% des enfants de 12 à 23 mois)	56	46	49	68	79	76
Taux de mortalité infantile (pour 1,000 naissances vivantes)	85	91	91	88	84	79
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000)	137	147	148	142	136	127
Objectif 5: Améliorer la santé maternelle						
Taux fécondité adolescentes (naissances pour 1,000, 15-19 ans)	..	143	139	131	123	118
Accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (% du total)	58	..	60	63	..	64
Taux de prévalence des contraceptifs (% des femmes 15-49 ans)	16	..	26	29	..	23
Taux de mortalité maternelle (estimation modélisée, pour 100 000 naissances vivantes)	680	680	660	640	600	...
Femmes enceintes recevant soins prénataux (%)	79	..	75	82	..	85
Besoins de contraception non satisfaits (% femmes mariées, 15-49 ans)	22	..	20	3
Objectif 6: Combattre le VIH/sida, le paludisme et autres maladies						
Enfants fébriles recevant des médicaments antimalariaux (% enfants de moins de 5 ans fébriles)	66	58
Utilisation des préservatifs, population 15-24 ans, femmes (% des femmes 15-24 ans)	16	24
Utilisation des préservatifs, population 15-24 ans, hommes (% hommes 15-24 ans)	27	52
Incidence de la tuberculose (pour 100,000 personnes)	112	206	310	313	274	243
Prévalence du VIH, femmes (% 15-24 ans)	3.9	3
Prévalence du VIH, hommes (% 15-24 ans)	1.6	1
Prévalence du VIH, total (% de la population de 15 à 49 ans)	0.6	4.2	5.5	5.4	5.3	5
Cas de tuberculose dépistés (%), toutes formes)	60	20	20	61	69	50
Objectif 7: Assurer un environnement durable						
Émissions de CO2 (kg par \$ de PIB en PPA)	0	0	0	0	0	...
Émissions de CO2 (tonnes métriques par habitant)	0	0	0	0	0	...
Zones forestières (% de la superficie totale des terres)	51.4	..	46.8	44.5	42.1	42
Équipements d'assainissement améliorés (% de la population y ayant accès)	47	48	47	47	47	...
Ressources en eau améliorées (% de la population y ayant accès)	50	57	64	71	74	...
Aires marines protégées (% des eaux territoriales)	0	0	0	0	0	...
APD nette reçue par habitant (\$ courants)	36	32	24	24	34	31
Objectif 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement						
Service de la dette (PGE et FMI uniquement, % des export. hors envois de fonds des expatriés)	13	17	12	10	1	1
Utilisateurs du réseau Internet (pour 1 000 personnes)	0.0	0.0	0.3	1.4	4.0	5
Abonnés au téléphone mobile (pour 100 personnes)	0	0	1	13	42	52
Lignes de téléphone (pour 100 personnes)	0	0	1	1	3	3
Taux de fécondité, total (naissances par femme)	6	5	5	5	5	4
Autres						
RNB par habitant, méthode Atlas (\$ courants)	910	720	630	930	1,180	1,210
RNB, méthode Atlas (\$ courants) (milliards)	11.1	10.0	9.8	16.3	23.2	24.1
Formation brute de capital (% du PIB)	17.8	13.3	16.7	19.1	..	20
Espérance de vie à la naissance, total (en années)	53	52	50	49	51	52
Taux d'alphabétisation des adultes (% de personnes âgées de 15 ans et plus)	68	71
Population, total (millions)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0
Échanges commerciaux (% du PIB)	37.5	41.4	42.9	41.9	54.5	65.6

Source: Indicateurs du développement dans le monde.

Cameroun: Matrice d'évaluation des risques

Source d'incertitude	↑/↓	Probabilité	Impact	Mesures indiquées
Mise en œuvre bloquée ou incomplète des engagements de la zone euro	↓	Moyenne	Faible, avec des effets temporaires. Un ralentissement prolongé de la croissance dans la zone euro pèserait sur la croissance et la balance des paiements (par la voie des exportations).	Diversifier les marchés d'exportation, en particulier dans les pays émergents d'Asie, et rehausser la compétitivité extérieure en accélérant l'exécution des réformes structurelles.
Choc mondial sur les prix du pétrole	↑	Faible	Modeste, avec des effets durables. Le Cameroun étant un petit exportateur net de pétrole, une hausse des prix du pétrole aurait des effets globalement positifs.	Élargir l'assiette de l'impôt en dehors du pétrole ; accroître l'efficacité de la raffinerie et intensifier la concurrence dans le secteur importateur de pétrole.
Faillite de la SONARA	↓	Moyenne	Important, avec des effets durables. Une faillite de la SONARA pèserait sur le budget, l'approvisionnement en énergie et la croissance.	Rendre la SONARA plus efficace ; fournir des subventions adéquates et régler les arriérés audités ; et identifier d'autres fournisseurs pour garantir la sécurité énergétique.
Passifs latents des banques et des entreprises publiques en difficulté	↓	Moyenne	Les passifs latents pourraient dépasser 1 % du PIB et peser sur le budget et la viabilité de la dette publique.	Effectuer une évaluation exhaustive de ses engagements conditionnels ; accélérer la réforme des entreprises publiques ; améliorer l'efficacité des entreprises publiques ; recouvrer les actifs des banques en difficulté dans la mesure du possible.
Exécution retardée du programme d'investissement public	↓	Moyenne	Modeste à court terme, mais avec des effets d'entraînement. Une exécution plus lente que prévu du programme d'investissement freinerait la croissance. Des problèmes dans l'établissement et l'exécution des projets pourraient retarder la mise en place de nouvelles infrastructures.	Améliorer la capacité de gestion de projet et accélérer le rythme d'exécution des réformes de la gestion des finances publiques et des projets.
Détérioration de la situation politique en République Centrafricaine	↓	Faible	Faible, avec des effets temporaires. Une détérioration de la situation politique en République Centrafricaine pourrait causer des flux de réfugiés vers le Cameroun, perturber l'activité économique dans les provinces de l'est du pays et exiger des dépenses imprévues pour accueillir les réfugiés.	Faire appel à l'aide du HCNUR de manière préventive.

Appendice I. Cameroun: Subventions au carburant

A. Introduction

1. La réforme des subventions au carburants est une question stratégique à laquelle sont confrontés de longue date les pays avancés et en développement¹. Bien que l'importance de cette question soit reconnue par les pouvoirs publics, les réformes restent hésitantes. La difficulté tient à éliminer un avantage visible et tangible dont profitent tous les acheteurs de carburant sans compromettre la stabilité sociale.

2. La hausse soutenue des cours mondiaux du brut et des distillats observée depuis 2008 a relancé le débat et l'analyse des réformes des subventions aux carburants, et porté plus particulièrement l'attention sur les enseignements tirés de l'application des réformes. Le FMI a déjà abordé cette question dans des sections des deux rapports précédents sur les Consultations au titre de l'Article IV avec le Cameroun consacrées à la gestion des subventions aux carburants. Au cours de l'année écoulée, il a présenté sa position de principe dans un chapitre de son *Rapport sur les perspectives économiques régionales: Afrique subsaharienne* publié au printemps 2013 et dans le rapport de 2013 intitulé «*Réforme des subventions à l'énergie: enseignements et conséquences*».

3. La présente note a pour objet d'appliquer ces enseignements à la situation du Cameroun: i) en mettant à jour les informations et en approfondissant les connaissances sur les modalités de commercialisation des carburants au Cameroun; ii) en analysant les répercussions budgétaires et macroéconomiques des systèmes de subvention sur la base des nouvelles données; et iii) en cherchant comment assurer le recouvrement intégral des coûts de la commercialisation des carburants et donner une impulsion à la réforme du mécanisme de tarification.

B. Principaux aspects du système actuel

4. La structure de la production, du stockage et de la distribution des distillats de pétrole au Cameroun repose sur deux entités indépendantes: la Société nationale de raffinage (SONARA) et la Société camerounaise de dépôts pétroliers (SCDP). La SONARA, dont le capital appartient pour plus de 80 % à l'État, est la seule raffinerie du pays; elle est basée à Limbé et raffine le pétrole brut léger importé du Nigéria, de Guinée équatoriale et d'Angola. La SCDP, dont le capital est détenu pour 51 % par l'État, a pour mission d'assurer la distribution des produits pétroliers aux consommateurs finaux camerounais. La SCDP entrepose les produits pétroliers dans ses 12 dépôts²

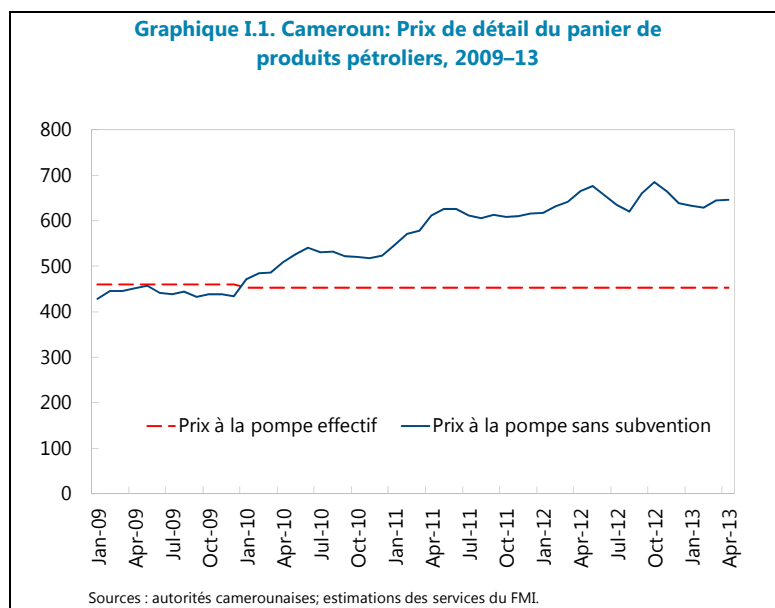
¹ Cet appendice a été préparé par Jean van Houtte et Samah Mazraani.

² Bafoussam (1), Banabo (1), Garoua (1), Ngaoundéré (1), Yaoundé (3) et Douala (5).

qui, conjointement, ont une capacité de 268 000 m³ de carburant liquide et assure leur distribution sur l'ensemble du territoire. La SCDP achète l'essentiel de la production de la SONARA qui est amenée à son principal dépôt, à Douala³, par la compagnie camerounaise de transport maritime (Camship). La SCDP achète également des produits raffinés à l'étranger pour satisfaire la demande. Les distributeurs et les détaillants⁴ qui, conjointement, détiennent les 49 % restants du capital de la SCDP, commercialisent les produits pétroliers obtenus par la SCDP. La distribution s'effectue par camions, sauf dans les régions du Nord, de l'Extrême-Nord et d'Adamoua qui sont desservies par la principale compagnie ferroviaire du pays (Camrail)⁵.

5. Les prix de détail des trois principaux produits pétroliers (essence, pétrole lampant, diesel) n'ont pas été modifiés depuis

2008 (graphique I.1). La Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH), société publique constituée en 1974 et dotée de pouvoirs réglementaires, assure la régulation du secteur. Elle a pour mission de protéger les consommateurs des fluctuations des cours mondiaux des hydrocarbures. À cette fin, elle fixe les prix de détail



intérieurs et subventionne les transports vers les régions éloignées. Elle garantit les pertes des opérateurs du secteur qui sont ensuite assumées par l'État.

6. Les marges des opérateurs du secteur sont établies à partir d'une formule fixant un prix de détail théorique impliquant une répercussion intégrale des coûts sur le consommateur final. La formule de tarification des produits pétroliers a quatre composantes: i) le prix mondial des

³ Une petite partie de la production de la SONARA est entreposée par cette dernière à Limbé en vue de sa distribution locale.

⁴ TotalFina Elf, ExxonMobil, Shell, Tradex, Olybia, et ChevronTexaco, entre autres.

⁵ Le Cameroun exporte la majeure partie de sa production intérieure de brut lourd; par contre, en 2009, la SONARA n'a exporté qu'environ 37 % de ses produits raffinés.

produits pétroliers raffinés; ii) les taxes; iii) les marges relatives aux opérations intérieures de raffinage, de transport, d'entreposage, de distribution et de vente au détail; et iv) si les prix de détail effectifs sont inférieurs à la somme des trois premières composantes, une subvention après impôt (tableau I.1)⁶.

7. La structure de la formule de tarification soulève plusieurs questions, notamment:

i) l'existence de la marge de la SONARA ajoutée au prix mondial des produits raffinés qui comprend déjà une marge bénéficiaire pour les raffineries opérant de manière efficace par rapport à leurs coûts; ii) le calcul de la marge de la SONARA sur la base du principe du «prix de revient majoré» qui n'incite pas cette dernière à réaliser des gains d'efficacité; et iii) le pourcentage relativement élevé des taxes ad valorem (y compris la marge de la SONARA), qui accroissent la volatilité des prix intérieurs à la pompe et, par conséquent, des subventions.

	Jan-10			Jan-11			Jan-12			Apr-13		
	Super	Lampant	Diesel	Super	Lampant	Diesel	Super	Lampant	Diesel	Super	Lampant	Diesel
A. Prix importation CAF	248	260	255	317	339	336	358	425	430	410	440	431
B. Taxes	209	90	155	230	115	180	243	142	209	230	115	180
TVA	64	64	64	79	81	81	87	99	101	101	105	105
Taxe spéciale (TSPP)	120	0	65	120	0	65	120	0	65	120	0	65
Droits de douane	25	26	26	32	34	34	36	43	43	9	10	10
C. Marge SONARA	37	39	38	48	51	50	54	64	64	47	50	49
D. Marges de transport et de distribution	132	96	119	132	96	119	134	97	120	134	97	120
E. Prix à la pompe	569	350	520	569	350	520	569	350	520	569	350	520
Subvention avant impôt (=A+C+D-E)	-151	44	-108	-72	135	-15	-24	236	94	22	237	80
Subvention après impôt (=A+B+C+D-E)²	57	134	47	158	250	165	219	378	304	252	352	260
Pourcent du prix de marché notionel	9%	28%	8%	22%	42%	24%	28%	52%	37%	31%	50%	33%

Sources: autorités camerounaises; estimations des services du FML.

¹ Pour une description détaillée et une désagrégation de la formule du prix, voire Appendice II du rapport de la consultation au titre de l'Article IV de 2012 (EBS/12/237).

² Un signe positif implique une subvention nette de l'Etat; un signe négatif implique un profit pour la raffinerie.

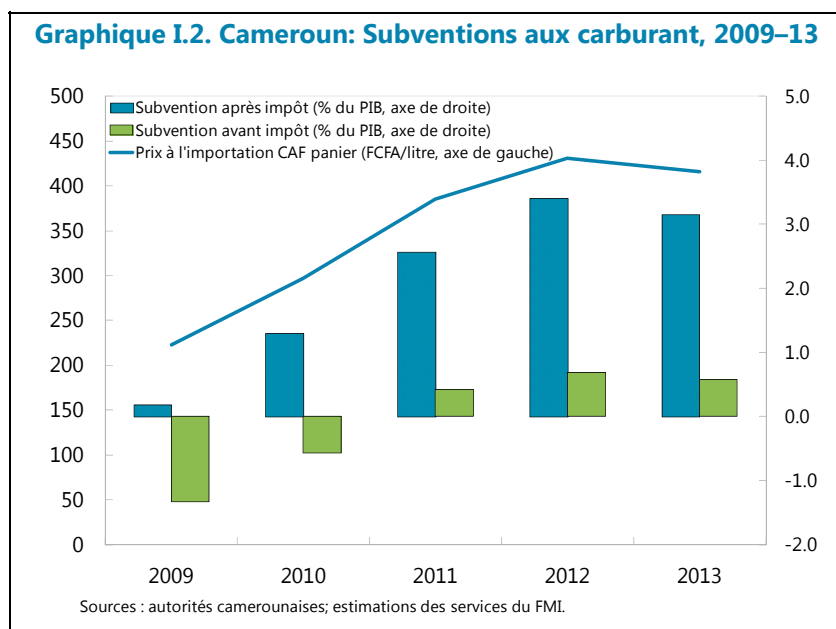
8. L'application non systématique de la formule de tarification aggrave les problèmes posés par sa structure. L'État a retardé le versement des montants dus à la SONARA en raison de l'ampleur de la subvention, qui est encore accrue par l'emploi du « prix de revient majoré » dans la formule.

⁶ La « subvention après impôt » est égale à la différence entre le prix mondial ajusté au titre des marges de transport et de distribution et au titre des taxes, d'une part, et le prix payé par le consommateur, d'autre part.

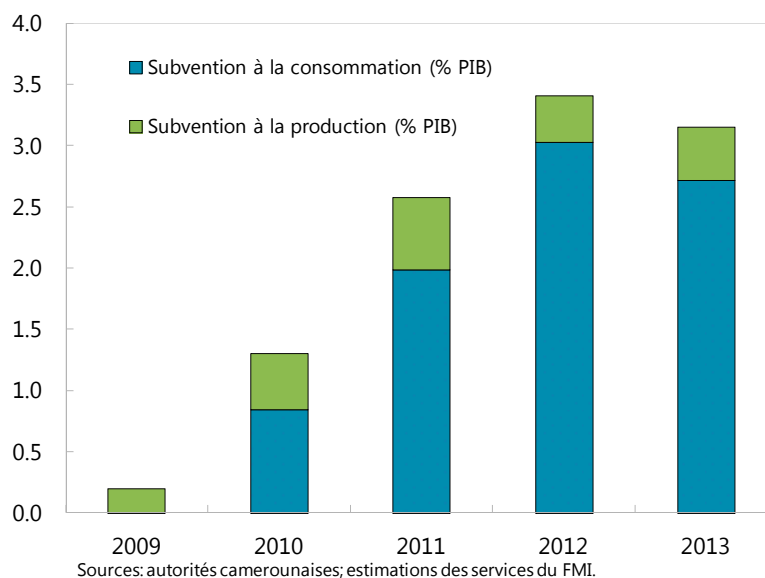
C. Répercussions budgétaires et macroéconomiques du système actuel

9. Les contrôles actuellement exercés sur les prix ont d'importantes répercussions budgétaires.

Les subventions avant impôt (c'est-à-dire les différences entre les subventions après impôts et le montant total des prélèvements fiscaux) sont devenues positives en 2011. Cela signifie que l'État verse une contribution nette au secteur de la distribution de produits pétroliers au lieu d'être un bénéficiaire net de ce secteur. En fait, contrairement à ce qui se passe dans la plupart des pays, la distribution des produits pétroliers donne lieu à des ponctions nettes sur les recettes publiques. Les subventions après impôt ont sensiblement augmenté pour passer de 0,2 % du PIB en 2009 à 3,4 % du PIB en 2012, les prix du pétrole ayant pratiquement doublé au cours de cette période. Elles devraient s'établir à près de 3,1 % du PIB en 2013, en raison essentiellement des subventions aux consommateurs (86 % du total; graphiques I.2 et I.3).



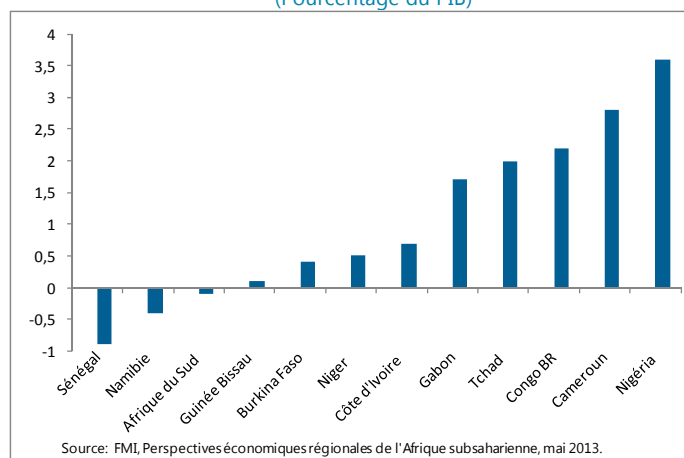
Graphique I.3. Cameroun: Subventions à la consommation et à la production, 2009–13
(Pourcentage du PIB)



10. Le niveau des subventions après impôt est élevé au Cameroun par comparaison aux autres pays de la région

(graphique I.4). Cela tient à l'intensité d'énergie relativement élevée de l'activité économique et au taux de recouvrement relativement faible des coûts par suite du gel des prix à la pompe. Le Cameroun, à l'instar d'un certain nombre des pays retenus à

Graphique I.4. Subventions après impôt dans plusieurs pays africains, 2012
(Pourcentage du PIB)



titre de comparaison, s'est opposé à l'ajustement des prix de détail. Le prix à la pompe au Cameroun est similaire à celui observé dans les pays frontaliers du Nigeria où, par contre, ce prix est nettement moins élevé. Il est toutefois inférieur au prix enregistré dans d'autres pays de la sous-région. Les pays qui ont procédé à des ajustements des prix à la pompe, comme le Burkina Faso, la Guinée-Bissau et le Sénégal ont été mieux à même de maîtriser le niveau des subventions. L'augmentation des subventions aux carburants après impôt a en outre été renforcée au Cameroun, plus que dans tout autre pays de la région à l'exception de la Guinée-Bissau, par l'importance relative des taxes ad valorem procycliques (y compris la marge de la SONARA) qui, contrairement

aux droits d'accise, augmentent avec le prix du pétrole. À la fin de janvier 2011, les taxes ad valorem représentaient 21,9 % du prix théorique à la pompe au Cameroun contre 16,1 % au Sénégal⁷.

11. La structure des prix des carburants au Cameroun indique l'existence d'inefficacités cachées au niveau des modalités de commercialisation. Bien que le prix d'importation coûts-assurance-fret (CAF) de référence du Cameroun semble être l'un des plus compétitifs, les «autres coûts» de la commercialisation de l'essence sont élevés pour un pays qui n'est pas enclavé (tableau I.2.). En général, les prix CAF du Cameroun sont moins favorables que ceux des autres pays de la région—que l'on se place sur le plan du recouvrement des coûts ou sur celui de la maîtrise de la volatilité du prix théorique à la pompe.

	Guinée Bissau	Burkina Faso	Sénégal	Cameroun
Coût d'importation CAF	393	308	324	317
Taxes ad valorem	165	113	112	159 ¹
Droits d'accise	0	125	207	120
Autres coûts	103	147	99	132
Prix à la pompe	662	682	790	569
Subvention après impôt ²	-1	11	-49	159

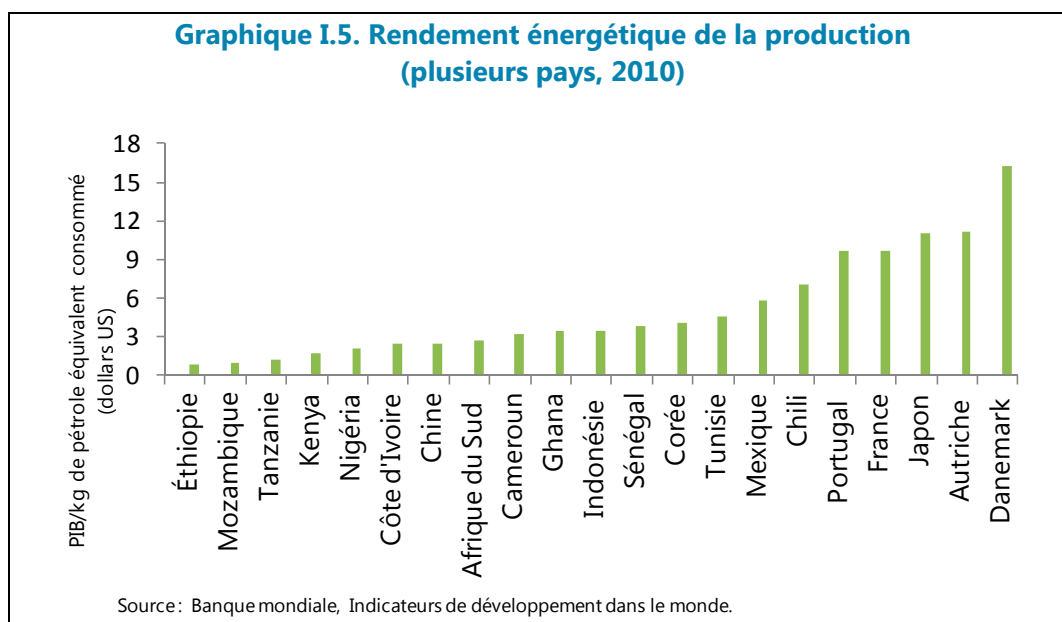
Sources: autorités nationales; estimations des services du FMI.
¹ Comprend marge SONARA.
² Une valeur négative dénote une taxation positive plutôt qu'une subvention.

12. Les subventions aux carburants peuvent compromettre la croissance économique à long terme et accentuer les inégalités⁸. Les subventions aux carburants peuvent évincer d'autres dépenses publiques productives au titre de l'infrastructure, de l'éducation et de la santé, et décourager le secteur privé d'investir dans le secteur de l'énergie. Outre ses effets directs, la politique de subvention de la consommation de carburant a des effets pernicioeux et profonds sur le

⁷ Par comparaison, dans l'Union européenne, les prélèvements fiscaux associés aux prix des carburants au début de la période d'augmentation des prix des carburants, en 2008, revêtaient essentiellement la forme de droits d'accise (en moyenne 37 % du prix de détail de l'essence super 95RON en mai 2008) et dans une moindre mesure d'une taxe sur la valeur ajoutée (20 %).

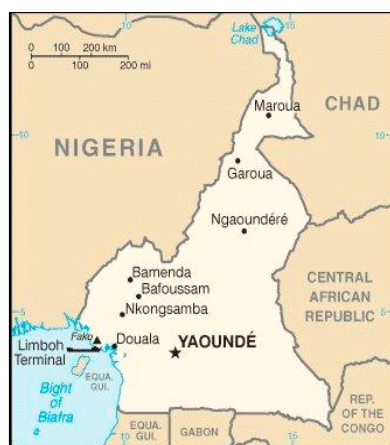
⁸ Les répercussions négatives des subventions à l'énergie sont examinées dans le rapport SM/13/29: « Réforme des subventions à l'énergie: enseignements et conséquences » et dans les chapitres du rapport 2013 *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne* consacré à l'élargissement de la marge de manœuvre budgétaire et aux perspectives de la croissance économique ainsi qu'au rôle des réformes des subventions à l'énergie.

développement économique. Les entreprises n'ajustent pas leur processus de production en fonction du coût réel de l'énergie, ce qui renforce l'impact potentiel d'un choc au niveau des prix des carburants. De surcroît, au Cameroun, les difficultés financières de la SONARA ont des répercussions sur le système bancaire en forçant éventuellement celui-ci à réduire ses crédits à l'économie, et elles peuvent donc directement compromettre la croissance. La situation a également d'autres externalités négatives notables, telles que la dégradation de l'environnement et le changement climatique. Le graphique I.5 indique l'efficacité énergétique de l'activité économique dans différents pays. Les pays d'Afrique subsaharienne qui, à l'exception de l'Afrique du Sud, contrôlent tous les prix de détail des carburants sont d'importants utilisateurs d'énergie. Enfin, les subventions aux carburants empêchent l'État d'assurer sa fonction de redistribution des revenus: les analyses montrent toutes que les subventions à l'énergie profitent essentiellement aux segments les plus riches de la population.



13. L'ampleur des écarts entre les prix de détail des carburants au Cameroun et dans les pays voisins engendre des problèmes de gouvernance dans la région, et favorise la corruption et la criminalité (tableau I.3). La petite contrebande peut vite se transformer en réseau organisé de contrebandiers, de sorte que l'État finit par subventionner dans une large mesure la consommation à l'étranger tout en compromettant l'ordre public dans le pays et dans les pays voisins. Le cas du Bénin où, selon les estimations, plus de 90 % de l'essence arrive en contrebande du Nigéria et est vendue illégalement, offre un exemple particulièrement frappant. Le principal risque, pour le Cameroun, tient à la proximité du Nigéria et à la longueur de sa frontière avec ce dernier, où les prix de détail sont deux fois moins élevés et où l'offre est abondante.

Tableau I.3. Prix de l'essence super dans différents pays, décembre 2012
(FCFA le litre)



République Centrafricaine	880
Burkina Faso	732
République du Congo	595
Togo	595
Benin	580
Niger	579
Cameroun	569
Gabon	535
Tchad	405
Nigeria	224

Sources : Université du Texas; estimations des services du FMI.

D. Options en matière de réforme au Cameroun

14. Les tentatives de réforme menées au Cameroun et dans d'autres pays font ressortir la nécessité d'une stratégie de réforme générale. La poursuite de réformes des prix des carburants donne lieu à d'importants arbitrages entre différents objectifs sociaux et macroéconomiques. Les récents examens des observations réunies à l'échelle mondiale montre que, pour produire de bons résultats, une stratégie de réforme doit principalement donner lieu à⁹:

- La réalisation de travaux de recherche approfondis pour évaluer les coûts et les avantages du système de subvention pour les différentes parties prenantes, et l'impact macroéconomique des réformes éventuelles.
- L'organisation de vastes consultations avec les parties prenantes de la société; dans le cas du Cameroun, ces consultations doivent couvrir la SONARA dans le but d'évaluer sa capacité à réaliser des économies d'échelle et à assurer sa viabilité commerciale sur les marchés mondiaux — et examiner le retrait des protections accordées au secteur d'activité.
- La présentation d'informations claires: il importe de relancer un vaste programme de communication pour élargir le débat stratégique sur la tarification des carburants — en

⁹ Voir «Réforme des subventions à l'énergie: enseignements et conséquences».

mobilisant des leaders d'opinion (spécialistes du secteur d'activité, journalistes, défenseurs des politiques, etc.) et en ayant recours à des médias de vaste portée (radio, TV, presse écrite).

- La prise de rapides décisions sur d'importants paramètres de l'initiative de réforme, comme le rythme des ajustements de prix; l'expérience montre que les réformes progressives donnent généralement de meilleurs résultats tant que la volonté de réforme est jugée inébranlable.
- La mise en œuvre de mesures d'accompagnement pour atténuer les répercussions négatives des réformes sur les parties prenantes, en particulier les ménages vulnérables.
- L'octroi de la même importance à la réalisation de gains d'efficacité qu'à la réforme de la tarification.
- La définition des importantes étapes et des différents aspects des réformes: modalités institutionnelles, prescriptions juridiques, etc.

15. Les réformes ayant un impact immédiat doivent viser les gains d'efficacité plutôt que les prix à la pompe.

Les travaux de préparation des réformes devant permettre d'éliminer la subvention avant impôt, de prévenir la contrebande en provenance des pays voisins et de synchroniser la politique énergétique avec celle des autres pays de la région doivent néanmoins se poursuivre sans délai. Les mesures de réformes qui peuvent être prises à court terme pour modifier la formule de tarification et la structure du marché afin de générer des gains d'efficacité immédiats doivent principalement viser à:

- Simplifier la formule de tarification et accroître sa transparence parce qu'elle est trop complexe (par exemple en réduisant le nombre de ses composantes et en simplifiant la structure des marges).
- Éliminer la marge de la SONARA de la structure du prix à la pompe (sans ajuster les prix de détail à la baisse) et financer les pertes légitimes de la SONARA par des transferts budgétaires directs afin d'assurer la transparence des finances publiques ainsi que recommandé par le FAD dans le cadre de son assistance technique.
- Déterminer à terme le niveau de rémunération de la SONARA en fonction du volume, et non de la valeur, de sa production; le niveau des montants versés devrait diminuer progressivement, parallèlement aux gains d'efficacité et d'échelle.

- Liquidier les arriérés de paiement de l'État envers la SONARA par le biais d'allègements de dette conjugués à des versements monétaires et à la titrisation de la dette — pour réduire le risque posé par la SONARA au système bancaire.*
- Réévaluer /renégocier les composantes de coûts et des marges de la structure des prix pour accroître l'efficacité du secteur, sur la base de références internationales et de considérations objectives de coût propres au Cameroun. Par exemple, il est possible d'utiliser une référence internationale pour les coûts de transport par camion, mais il faut établir les marges des camionneurs compte tenu du coût effectif du carburant. Les frais de dépôt doivent prendre en compte les économies d'échelle et les règles d'amortissement propres au Cameroun.
- Libéraliser le marché des importations de produits raffinés au Cameroun en lançant des appels à la concurrence pour l'achat de produits raffinés par la SCDP. Éliminer les obstacles à l'importation de carburant raffiné, le cas échéant, et revoir les droits d'importation applicables aux produits raffinés pour réduire le degré de protection du marché.

16. À moyen terme, l'ampleur et la volatilité des subventions justifient les ajustements de prix. Différentes réformes permettraient d'accroître la mesure dans laquelle les coûts effectifs des produits pétroliers sont répercutés sur les consommateurs finaux et d'atténuer la volatilité des prix de détail. Elles consistent à:

- Rétablir l'ajustement, sur une base régulière, des prix à la pompe pour rétrécir l'écart entre les prix actuels et les prix théoriques à la pompe. Bien que cette mesure engendre initialement une hausse des prix, on a pu constater à l'échelle internationale que cet effet est temporaire¹⁰.
- Compléter le mécanisme d'ajustement actuel par une composante de lissage des prix. Cette dernière pourrait revêtir la forme d'une moyenne mobile du prix théorique sur un certain nombre de périodes antérieures, de bandes définissant l'ajustement en pourcentage maximum qui peut être effectué au cours d'une période donnée, ou d'une combinaison de ces deux méthodes (par exemple une moyenne mobile à l'intérieur de bandes).
- Préparer des politiques conçues de manière explicite pour atténuer les pertes des consommateurs finaux. Ces politiques, qui sont essentielles à la pérennité de la réforme de la

¹⁰ Les effets directs et indirects sur l'inflation de la hausse d'environ 8 % des prix de détail des carburants au Burkina Faso vers la fin de mars 2012 se sont fait sentir pendant environ trois mois et ont contribué pour moins de un point de pourcentage à l'inflation en fin d'année. Cette conclusion cadre avec les faibles taux d'inflation observés dans les pays européens qui répercutent intégralement la hausse des prix mondiaux sur les consommateurs finaux.

tarification des produits pétroliers, doivent comprendre des mesures qui, à terme, accroîtront les transferts sociaux aux segments pauvres de la population (par exemple, repas scolaires, amélioration de l'enseignement primaire, mise en place de filets de protection sociale adéquats), sachant qu'il sera nécessaire de renforcer les capacités dont disposent les ministères de tutelle pour concevoir et mettre en place des programmes bien ciblés. Les autorités devraient également envisager de prendre des mesures qui peuvent être calibrées pour compenser directement et de manière tangible l'augmentation du coût des carburants — tels que des transferts monétaires ou de nouveaux services de distribution d'électricité (accès à l'électricité et qualité du service) dans les régions les plus peuplées.

- Envisager de relever les taxes, prélèvements et droits qui découragent la consommation de carburant: redevances d'utilisation des routes (par exemple péages), droits d'enregistrement des véhicules proportionnels à la puissance du moteur ou au poids du véhicule, taxes d'immatriculation annuelles, etc.

17. Les autorités auraient également intérêt à envisager des réformes structurelles de plus vaste portée afin de:

- S'efforcer de réaliser des gains d'efficacité structurelle supplémentaires: examen de la logistique de la commercialisation des produits pétroliers (capacité et coût des dépôts intérieurs et côtiers, capacités portuaires, efficacité des opérations de traitement, redevances), des transports ferroviaires (réseau ferroviaire, matériel roulant, tarifs), des transports routiers (matériel roulant et tarifs), des normes techniques (octane, règles de sécurité, etc.)—sollicitation de recommandations pour améliorer l'efficacité des opérations de distribution et d'entreposage, ainsi que la sécurité de l'approvisionnement (par exemple, capacité d'entreposage en nombre de jours de consommation).
- Formuler une stratégie de sortie pour mettre fin à l'octroi de subventions à la SONARA. Cette stratégie devrait consister: i) à inviter les entités financières parrainantes privées à examiner la possibilité d'accroître la capacité de production de la société et d'assurer sa compétitivité sur les marchés mondiaux; et ii) à céder le contrôle direct et indirect de l'État dans la SONARA pour éliminer la perception que ce dernier garantit implicitement la dette de la société.
- Consulter les États voisins en vue d'harmoniser la politique fiscale et les méthodes de tarification — examiner avec ces pays la possibilité de créer un groupe de travail intergouvernemental pour suivre l'évolution des cours mondiaux des produits de base, harmoniser les taxes frappant les carburants et déterminer les prix intérieurs. Un tel mécanisme de coordination internationale de

contribuerait utilement à mettre un terme à la contrebande transfrontière et à assurer la détermination des prix avec une indépendance réelle de toute autorité politique nationale.

E. Scénarios d'ajustement des prix pour le Cameroun

18. Des estimations ont été établies à partir de trois scénarios des prix afin d'illustrer les options en matière de réforme des subventions aux carburants (Tableau du texte I.4). Les scénarios sont: i) un scénario de référence, qui correspond à la politique actuellement suivie par les autorités, dans le cadre de laquelle les prix des carburants restent gelés; ii) un scénario intermédiaire correspondant au scénario de réformes présenté dans le rapport des services du FMI, dans le cadre duquel les prix de l'essence et du diesel sont ajustés en 2014 et en 2015, mais ne sont portés à des niveaux permettant d'assurer le recouvrement intégral des coûts qu'à moyen terme; et iii) un scénario plus volontariste, ou « agressif » dans le cadre duquel les prix de l'essence et du diesel sont portés à des niveaux permettant de recouvrer l'intégralité des coûts à la fin de 2015 dans le premier cas et à la fin de 2016 dans le second – et éliminer totalement les subventions correspondantes. Dans les trois scénarios, les prix du pétrole lampant et des bonbonnes de GPL restent fixés à leur niveau actuel, car ces produits sont ceux qui sont consommés par les segments les plus pauvres de la population, tandis que les prix de l'essence et du diesel font l'objet d'ajustements progressifs à compter du 1^{er} janvier 2014.

19. Les subventions aux carburants dans les deux scénarios de réformes sont estimées sur la base de la structure des prix actuels. Elles sont estimées dans le cadre d'une analyse d'équilibre partiel sur la base: i) des prix des contrats à terme pour le Brent indiqué dans la dernière édition des Perspectives de l'économie mondiale; ii) des composantes actuelles de la structure des prix (tels que la marge de raffinage); iii) des prix à la pompe, qui suivent les hausses de prix posées en hypothèse dans chaque scénario; et iv) de l'hypothèse que la consommation des carburants réagit aux hausses des prix intérieurs dans la mesure déterminée par l'élasticité de la demande par rapport aux prix de chaque produit¹¹.

¹¹ Selon les estimations établies par Dahl (2012) sur la base d'un examen de la situation dans 124 pays, les élasticités-prix du diesel et de l'essence sont comprises entre -0,11 et -0,38. L'estimation présentée ici repose sur l'hypothèse que l'élasticité est de -0,2 pour le diesel et pour l'essence.

Tableau texte I.4. Cameroun: Scénarios de réforme des subventions aux carburants, 2014–17 ¹								
	2014	2015	2016	2017	2014	2015	2016	2017
Essence	(Prix à la pompe; FCFA le litre)				(Augmentation annuelle des prix,%)			
Prix de recouvrement des coûts	826	804	787	776				
Scénario de référence	569	569	569	569	0	0	0	0
Scénario A (Scénario intermédiaire)	683	751	751	751	20	10	0	0
Scénario B (Scénario agressif) ²	740	804	787	776	30	9	-2	-1
Diesel								
Prix de recouvrement des coûts	805	781	763	751				
Scénario de référence	520	520	520	520	0	0	0	0
Scénario A (Scénario intermédiaire)	598	628	628	628	15	5	0	0
Scénario B (Scénario agressif)	624	683	748	751	20	9	9	0
Coût total de la subvention	(Milliards de FCFA)				(% du PIB)			
Scénario de référence	437	442	453	472	3,0	2,8	2,7	2,6
Scénario A (Scénario intermédiaire)	298	224	233	187	2,0	1,4	1,4	1,0
Scénario B (Scénario agressif)	244	142	80	71	1,7	0,9	0,5	0,4

Sources: autorités camerounaises et estimations des services du FMI.

¹ Le «Scénario de référence» correspond au scénario de référence du rapport des services du FMI, tandis que le «Scénario A» correspond au scénario de réforme.

² Un signe négatif indique que les prix intérieurs ont déjà atteint leurs niveaux de recouvrement des coûts, et donc qu'ils commencent à s'aligner sur les prix mondiaux.

20. Les scénarios de réformes décrivent différents modes d'ajustement des prix.

L'hypothèse retenue est que les hausses de prix sont initialement plus fortes pour l'essence, qui est essentiellement consommée par des véhicules privés dont les propriétaires appartiennent généralement aux groupes de revenus les plus élevés. La hausse des prix du diesel est au départ plus faible, et comme indiqué précédemment, le prix du pétrole lampant n'augmente pas. Des mesures compensatoires, telles que des transferts ciblés sur les segments les plus vulnérables de la population, pourraient être financées par les économies budgétaires générées par ces mesures. Bien que les scénarios de réforme considèrent la hausse annuelle moyenne des prix des carburants à des fins d'illustration, il serait possible de procéder à des ajustements de prix basés sur des règles de régularisation pour éviter de brusques flambées des prix intérieurs tout en réalisant, en moyenne, les mêmes économies budgétaires.

21. Le choix du scénario de réforme dépend des arbitrages entre les économies budgétaires souhaitées et l'atténuation de l'impact sur les ménages.

Par exemple, si le coût des subventions aux carburants est de 2,6 % du PIB en 2007 dans le scénario de référence (qui ne donne lieu à aucune réforme), il n'est plus que de 0,4 % du PIB dans le scénario agressif (Scénario B), qui ne maintient les subventions que pour le pétrole lampant et le GPL. Le rythme de la hausse des prix dépend des objectifs de la réforme à moyen terme. En règle générale, il vaut mieux éviter de

brusques hausses des prix à la pompe pour donner aux ménages et aux entreprises le temps de s'adapter.

22. L'impact sur l'inflation est limité dans les deux scénarios de réformes. Les calculs préliminaires montrent que, si les prix de l'essence et du diesel sont relevés chaque mois du même montant en francs CFA, l'impact sur l'inflation du « Scénario A », qui est plus modéré, serait de l'ordre de 1,4 point de pourcentage en 2014 et de 0,6 point de pourcentage de plus en 2015. Dans le cas du « Scénario B », qui est plus agressif, cet impact serait de, respectivement, 2 points de pourcentage et 0,8 point de pourcentage en 2014 et 2015. Bien que ces effets inflationnistes puissent porter le taux d'inflation global à un niveau supérieur aux critères de convergence régionale qui est de 3 %, ils ne constituent pas, en eux-mêmes, un risque significatif pour la stabilité macroéconomique.

Bibliographie

Dahl, Carol A. (2012), "Measuring Global Gasoline and Diesel Price and Income Elasticities," *Energy Policy*, 41, pages 2–13.

Fonds monétaire international, 2012, "Cameroon: Selected Issues," Rapport des services du FMI No. 12/237 Washington.

Fonds monétaire international, 2013, « Réforme des subventions à l'énergie: enseignements et conséquences » SM 13/29, Washington.

Fonds monétaire international, 2013, « Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne » Washington.

Appendice II. Cameroun: examen du secteur financier

A. Profil du secteur financier

Le système financier camerounais est dominé par des banques commerciales appartenant à des intérêts étrangers. Le système bancaire s'est développé, mais reste peu important en proportion du PIB. Pour la région, le secteur de la microfinance est relativement important: les institutions de microfinance améliorent l'accès des ménages à faible revenu et des petites et moyennes entreprises au financement, mais leur rapide expansion a engendré des problèmes de gouvernance et de stabilité. Les marchés obligataires et boursiers continuent d'être une source marginale de financement, même pour l'État.

Le secteur bancaire

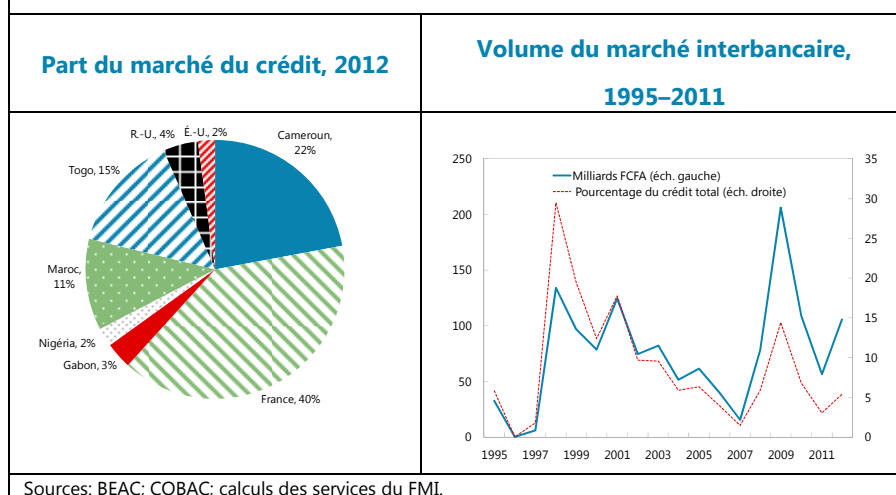
1. Le système financier camerounais est dominé par des banques commerciales appartenant à des intérêts étrangers¹. Les banques détiennent environ 70 % du total des actifs du système financier. Sur les 13 banques qui opèrent au Cameroun, 10 appartiennent à des groupes étrangers, et détenaient 76 % du montant total des dépôts à la fin de 2012 (tableau du texte II.1). Les banques françaises occupent une place prédominante puisqu'elles comptent environ 40 % du total des actifs bancaires (graphique II.1). Le système bancaire est hétérogène, segmenté et relativement concentré. Bien que les réserves soient globalement excédentaires, il n'existe pratiquement aucun marché interbancaire. En l'absence d'instruments de garantie, les banques s'abstiennent généralement de prêter à d'autres banques pour éviter des risques de contrepartie.

¹ Cet appendice a été préparé par Boriana Yontcheva avec l'aide de Du Prince Tchakoté et Patrick Zoungarani.

Tableau du texte II.1. Cameroun: Structure du système bancaire, 2012

	Contrôlé par			Part de l'État camerounais 2011 (%)	Part marché du crédit		Part du total des dépôts au Cameroun 2012 (%)
	Groupe	Pays d'origine	Part de contrôle (%)		Cameroun 2012 (%)	CEMAC (groupe) 2009 (%)	
Contrôle national							
Afriland First Bank	SBF etc.	Cameroun	82.6		13.5	8.0	17.4
CBC	Fotso Group etc.	Cameroun	58.2		6.0	4.1	4.5
NFC	Divers	Cameroun	100.0		2.6		2.2
	Total partiel:				22.1	12.1	24.1
Contrôle extérieur - regional							
Ecobank	Ecobank	Togo	79.6		11.1	3.4	9.4
UBC	Ecobank	Togo	54.0		1.9		2.1
BAC	AFG C ET EA	Togo	54.5		1.7		2.1
UBA	UBA Plc	Nigéria	100.0		2.3	0.7	3.8
BGFI	BGFI	Gabon	70.7	20.0	3.3		2.2
	Total partiel:				20.3	4.0	19.5
Contrôle extérieur- autres							
BICEC	Banque Populaire	France	61.2	17.5	18.7	10.3	17.4
SGBC	Société Générale	France	58.1	25.6	21.0	9.4	17.5
SCB	Attijariwafa	Maroc	51.0	49.0	11.4	5.2	11.7
SCBC	Standard Chartered R.-U.		100.0		4.4		6.5
Citibank	Citibank N.A.	É.-U.	100.0		2.1	1.1	3.3
	Total partiel:				57.6	25.9	56.5
TOTAL / MOYENNE:					100.0	42.0	100.0

Sources : COBAC; calculs des services du FMI.

Graphique II.1. Cameroun: Part du marché du crédit et volume du marché interbancaire

2. Le secteur bancaire privilégie les grandes entreprises. Son modèle d'activité peut être caractérisé de manière générale par son asymétrie puisque 80 % des crédits bancaires sont attribués

aux grandes entreprises tandis que les 20 % reviennent essentiellement aux petites et moyennes entreprises. Le segment du crédit aux particuliers se développe, mais reste encore une activité marginale. Les banques ne prêtent qu'aux particuliers travaillant dans le secteur formel qui domicilient leurs salaires chez elles et dont l'employeur est déjà un de leur client².

3. Des services de banque mobile commencent à être proposés, mais ils restent embryonnaires (encadré II.1). Les transferts de fonds par appareils mobiles sont limités. Le coût de ce service est relativement compétitif par rapport à ceux enregistrés dans certains pays d'Afrique de l'Ouest, mais est nettement supérieur au coût observé en Afrique de l'Est.

Institutions de microfinance

4. Le secteur de la microfinance est important par comparaison au reste de la région. Plus de 450 institutions de microfinance (IMF) étaient déclarées à la fin de 2012. Les IMF camerounaises constituent environ les deux tiers de toutes les IMF de la CEMAC. Elles peuvent être regroupées en trois catégories: i) les quasi-banques; ii) les clubs d'épargne; et iii) les organisations non gouvernementales de microfinance (ONG). Les IMF de la première catégorie sont les plus courantes; elles acceptent des dépôts et opèrent sur le modèle des banques. Elles sont nettement plus petites que les banques commerciales; globalement, leurs actifs représentent environ 15 % du volume total des actifs du secteur bancaire. Les IMF jouent un rôle important en permettant aux groupes de population ayant de faibles revenus d'avoir accès à des services financiers. Les prêts des IMF représentent environ 15 % du volume total des prêts bancaires, mais ils bénéficient à environ 50 % de tous les clients de services financiers.

5. Le secteur de la microfinance ne fait pas l'objet d'un contrôle suffisant. Le nombre élevé d'IMF suscite des préoccupations quant à leur gouvernance et leur rentabilité parce que l'organisme régional de contrôle (COBAC) ne dispose pas des effectifs nécessaires pour pouvoir assurer un suivi efficace d'institutions aussi nombreuses. Les différentes IMF se trouvent également dans des situations très différentes les unes des autres, que ce soit en raison de leur taille ou de leur accès au refinancement. Quelques-unes des IMF les plus importantes peuvent se refinancer auprès de banques commerciales mais, pour la plupart de ces institutions, l'accès au refinancement reste un problème crucial. La COBAC a mis en place en 2010 un système de déclaration électronique pour les

² Cette stratégie a pour objet de limiter le risque de crédit étant donné l'absence d'informations adéquates sur la clientèle de détail.

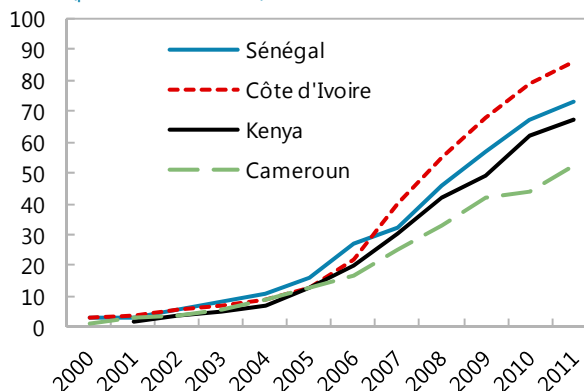
Encadré II.1. Cameroun: services de banque mobile

Les services de banque mobile sont encore embryonnaires au Cameroun. Étant donné l'importante superficie du pays, la dispersion de sa population et le faible taux de pénétration des services bancaires institutionnels, le Cameroun devrait être un terrain propice à la généralisation de services de banque mobile—c'est-à-dire de transactions bancaires effectuées par le biais d'appareils mobiles. Ce secteur d'activité n'a toutefois pas encore pris son essor au Cameroun. Bien que le nombre d'abonnements à des services de téléphonie mobile soit en hausse, ils restent inférieurs à ceux observés dans des pays Africains comparables comme le Sénégal où le Kenya.

Le coût des services de banque mobile est inférieur aux niveaux observés en Afrique de l'Ouest mais sensiblement plus élevé qu'en Afrique de l'Est. Le petit nombre de clients explique, en partie, le fait que ce service soit plus cher qu'en Afrique de l'Est.

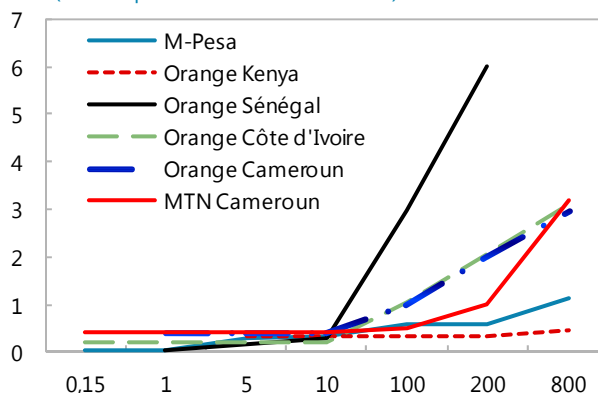
Le coût des services, dans le compartiment inférieur du marché, c'est-à-dire pour des transferts d'un montant inférieur à cinq dollars, est presque quatre fois plus élevé qu'au Kenya; il est 1,5 fois plus élevé pour les transferts d'un montant compris entre 5 et 50 dollars; tandis qu'il est supérieur au coût des services comparables offerts au Kenya dans le compartiment des transferts de plus de 100 dollars. La concurrence à l'intérieur du pays varie également d'une région à une autre. Si la structure des tarifs d'Orange Kenya est similaire à celle de son concurrent, M-Pesa Kenya, Orange Cameroun a adopté le modèle d'activité ivoirien plutôt que celui de l'autre opérateur intérieur, MTN Cameroun.

Abonnements téléphonie mobile
(pour 100 habitants)



Source : Indicateurs de développement dans le monde.

Frais de transactions de banque mobile
(dollars par montant de transaction)



Source : Calculs des services du FMI.

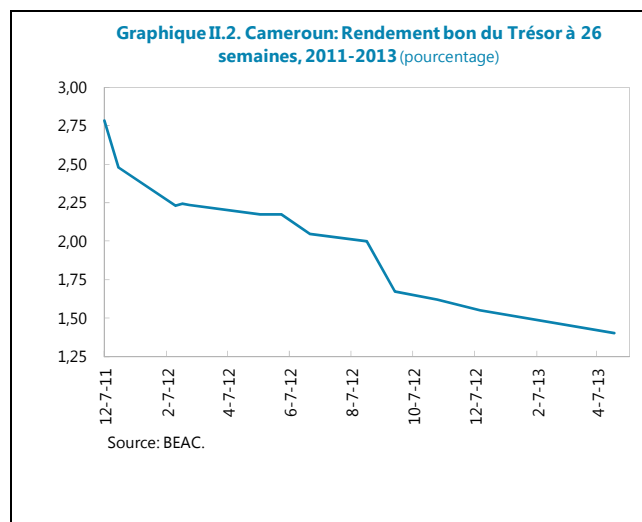
IMF et a formulé des normes comptables auxquelles ces institutions sont tenues de se conformer. La Direction nationale de la Banque centrale régionale (BEAC) s'apprête aussi à lancer une base de données en ligne des états financiers des IMF en juin 2013, qui contribuera à améliorer la transparence du secteur.

Bourse des valeurs mobilières

6. Le marché des valeurs mobilières reste une source marginale de financement pour le secteur privé.

La bourse se trouve dans la capitale économique du pays, Douala, et opère depuis 10 ans. Elle ne compte que trois sociétés inscrites à la cote et a une capitalisation de 115 milliards de francs CFA (0,9 % du PIB), ce qui ne lui permet pas d'être une source de financement importante pour le secteur privé. Le marché obligataire se compose essentiellement d'effets publics. Les titres de la dette publique sont toutefois

toujours principalement émis à l'intention des banques dans le cadre d'enchères organisées par la BEAC, essentiellement sous forme de bons du Trésor. Il n'existe pas réellement de marché secondaire pour ce type d'effets publics. Les rendements des bons du Trésor baissent progressivement depuis deux ans, bien que leurs échéances se soient allongées (graphique II.2). Il est actuellement envisagé de fusionner la bourse de Douala avec celle de Libreville (Gabon).



B. Performance du secteur bancaire— comparaison internationale

Cette section évalue la performance du secteur financier camerounais en comparant sa profondeur, sa diversification et son degré d'inclusion par rapport à ceux de pays pairs de la région, d'Afrique et d'autres pays appartenant au même groupe de revenu.

Le système bancaire est extrêmement concentré et ses circuits sont nettement moins développés que ceux des systèmes utilisés à titre de référence. Sa rentabilité est conforme au repère structurel et le secteur affiche de meilleurs résultats que ses pairs en ce qui concerne sa liquidité. La situation est mitigée au plan de l'inclusion: les résultats obtenus par le Cameroun sont moins bons que ceux d'autres pays en ce qui concerne l'accès aux services bancaires. Les opérations de banque de détail et les services aux petites et moyennes entreprises sont peu développés. Les besoins en matière d'épargne et d'emprunt d'ampleur limitée sont satisfaits par les institutions de microfinance et par le secteur informel.

Méthodologie

7. L'établissement de références permet d'évaluer la performance du secteur bancaire camerounais en ce qui concerne sa profondeur, sa diversification, son accès et son efficacité.

La base de données de la Banque mondiale, FinStats, fournit pour chaque pays et pour chaque grand indicateur du secteur financier une référence *structurelle* fondée sur les caractéristiques économiques et structurelles du pays³. Une analyse de régression est effectuée sur la base des caractéristiques structurelles établies pour le pays considéré afin de calculer le *niveau médian escompté*. Une fois ce niveau calculé, il convient d'interpréter l'écart entre la valeur obtenue et la référence. Un écart négatif signifie qu'il pourrait être souhaitable pour les autorités de prendre certaines mesures tandis qu'un écart positif peut dénoter une performance supérieure à celle du groupe de pays pairs et l'impact de réformes productives. L'analyse a été effectuée au moyen de données disponibles à compter de 2000.

8. Les indicateurs du secteur financier camerounais sont également comparés à ceux des pays pairs lorsque les données le permettent. Les pays pairs sont les autres pays de la CEMAC, le Ghana, le Kenya et le Sénégal. Les indicateurs ont également été comparés aux moyennes pour l'Afrique subsaharienne, à l'exclusion de l'Afrique du Sud, et pour le groupe des pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure). À titre de comparaison, le Ghana est un exemple intéressant car la modification du cadre réglementaire qui a suivi la promulgation de la Loi sur les emprunteurs et les prêteurs (Borrowers and Lenders Act) de 2008 a permis de réaliser des progrès décisifs au niveau de l'accès au financement. Le Kenya est une économie d'Afrique subsaharienne dotée d'un secteur financier en rapide expansion tandis que le Sénégal a un contexte institutionnel similaire à celui du Cameroun (Union économique et monétaire ouest-africaine, UEMOA). La moyenne pour l'Afrique subsaharienne (abstraction faite de l'Afrique du Sud) est indicative du développement du reste du sous-continent, tandis que la moyenne du groupe des pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure) permet d'effectuer des comparaisons avec des pays ayant atteint un niveau de développement similaire.

Profondeur

9. Le système bancaire s'est développé au cours des dernières années mais reste peu profond. Le crédit au secteur privé, bien qu'au départ très limité (8 % du PIB), est en rapide expansion depuis le milieu des années 2000 et a atteint 15 % du PIB en 2012. Les analyses de comparaison montrent toutefois que le secteur reste relativement peu profond (graphique II.3). Le

³ Les repères structurels sont calculés à partir de la base des données FinStats de la Banque mondiale. Il a été procédé à une analyse de régression de chaque indicateur financier à partir des données d'une large série de pays par rapport à un ensemble de caractéristiques structurelles, tels que le PIB par habitant et sa valeur au carré; la taille de la population et sa densité; le rapport de dépendance économique; et des facteurs propres à chaque pays. Pour de plus amples informations sur la méthodologie suivie, se reporter à Čihák *et al.* (2012).

Cameroun affiche des résultats inférieurs aux comparateurs en ce qui concerne la proportion du PIB représentée par le crédit au secteur privé et par les dépôts. Il atteint le 25^e percentile et non la médiane. Les comparaisons avec les autres pays confirment que, si le secteur bancaire est plus vaste au Cameroun que dans les pays voisins de la CEMAC, il est nettement moins profond qu'il ne l'est en moyenne pour les pays d'Afrique subsaharienne, même lorsque l'on fait abstraction de l'Afrique du Sud. Le ratio de la masse monétaire au sens large-PIB a augmenté de 10 points de pourcentage au cours des 10 dernières années mais reste nettement inférieur à celui observé pour le Ghana ou pour le Sénégal.

Diversification et efficacité

10. Le secteur bancaire est extrêmement concentré. La concurrence dans le secteur bancaire, mesurée de manière approchée par la concentration des actifs des trois banques les plus importantes, semble relativement limitée. Le graphique II.4 montre que les trois principales banques détiennent plus de 70 % du total des actifs de toutes les banques commerciales; cette proportion reste stable malgré l'arrivée sur le marché de nouvelles institutions appartenant à des groupes régionaux ou internationaux. Les banques de petite ou de moyenne taille n'ont pas sensiblement accru leurs parts du marché au cours des cinq dernières années. Bien que ce degré de concentration ne soit pas inhabituel en Afrique subsaharienne, il est nettement moindre dans les pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure). Les revenus hors intérêts représentent environ 35 % du total, soit un pourcentage qui est inférieur à la moyenne pour l'Afrique subsaharienne, mais plus élevé de six points de pourcentage à celui enregistré pour le Ghana et pour le Sénégal et comparable au repère structurel.

11. La rentabilité du secteur bancaire au Cameroun est comparable à celle de la région. Le rendement des actifs et la rentabilité des fonds propres enregistrés au cours des 10 dernières années sont satisfaisants malgré la chute du revenu net au niveau du système survenue depuis 2009 par suite des problèmes rencontrés par les quatre banques en difficulté (graphique II.5).

12. Les banques sont très liquides. À l'exception d'une légère contraction durant la crise financière mondiale de 2009, la liquidité bancaire n'a cessé d'augmenter; elle est plus élevée au Cameroun qu'au Sénégal et est supérieure aux moyennes pour l'Afrique subsaharienne et pour les pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure). Étant donné l'ampleur limitée des sources de financement par rapport aux dépôts intérieurs, les ratios crédits-dépôts sont inférieurs à la médiane escomptée —ce qui a des répercussions sur le financement limité de l'économie.

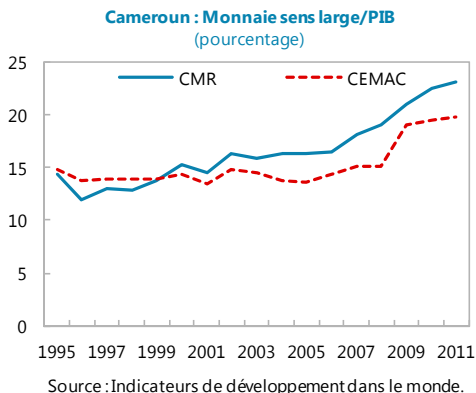
Inclusion

13. Le secteur affiche des résultats mitigés au niveau de l'inclusion. Le secteur bancaire compte désormais un plus grand nombre de banques et d'agences bancaires. Le nombre de ces dernières, il est vrai très faible au départ, a presque doublé au cours des 10 dernières années (graphique II.6). L'accès aux services bancaires du secteur formel reste toutefois limité; l'accès aux services financiers est similaire à celui observé dans les autres pays de la CEMAC mais plus réduit que dans des pays comparables extérieurs à la région. L'indicateur constitué par le nombre de banques par habitant est inférieur au niveau estimé de la référence statistique. Seulement 15 % des adultes sont titulaires d'un compte en banque et à peine 3 % ont leurs salaires directement déposés sur leur compte en banque. Cette situation explique l'ampleur réduite des services de banque de détail car les banques prêtent de préférence aux clients dont les salaires sont déposés chaque mois sur leur compte.

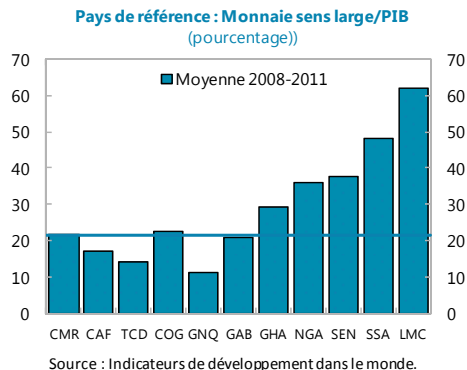
14. Les IMF contribuent à desservir la population non bancarisée. Les comportements d'épargne et de prêt des ménages et des petites et moyennes entreprises témoignent de l'importance des institutions du secteur informel et de microfinance. Plus de la moitié des adultes qui ont épargné au cours de l'année écoulée ont déposé leurs économies dans une IMF ou dans un club d'épargne. De même, les prêts consentis ont été accordés, pour la plus grande partie, par des membres de la famille ou des amis et, dans une moindre mesure, par des prêteurs privés. Moins de 3 % de la population ont obtenu un prêt bancaire au cours des 12 derniers mois, ce qui dénote le caractère marginal des services de banque de détail.

Graphique II.3. Cameroun: Principaux indicateurs de profondeur du secteur financier

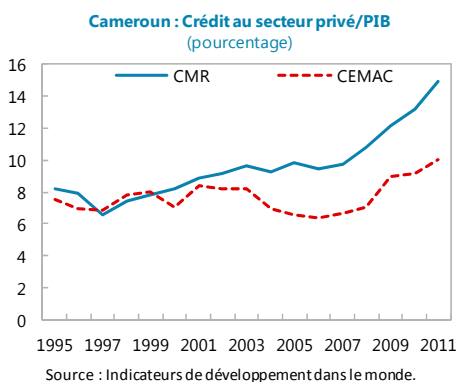
Le ratio monnaie au sens large/PIB a augmenté de 10 points durant la décennie écoulée ...



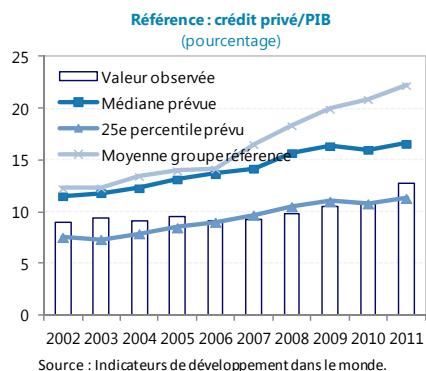
... mais reste inférieur à celui des pays comparables.



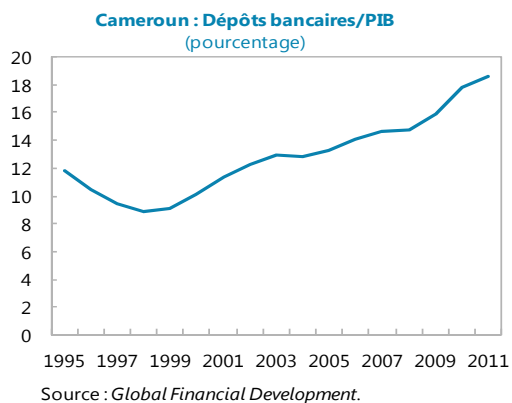
De même, le crédit au secteur privé a repris depuis le milieu des années 2000...



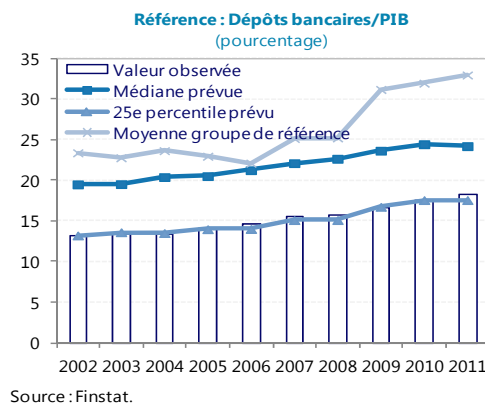
... mais est en-deçà des points de référence et reste inférieur à la moyenne du groupe de pays comparables.



Le ratio dépôts/PIB a presque doublé durant la décennie écoulée ...

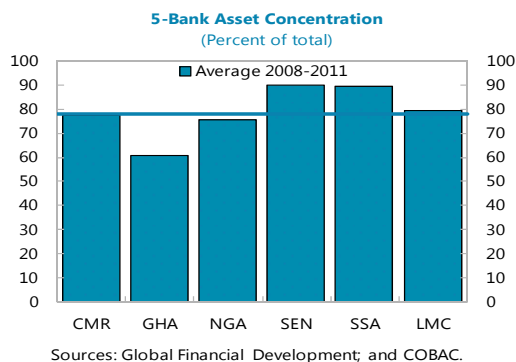


... mais il se maintient au 25^{ème} percentile prévu tandis que la moyenne du groupe de référence enregistre s'accroît à partir de 2008.

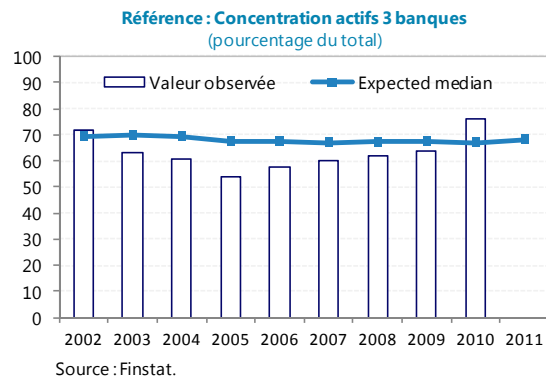


Graphique II.4. Cameroun: Principaux indicateurs d'ampleur et d'efficience du secteur financier

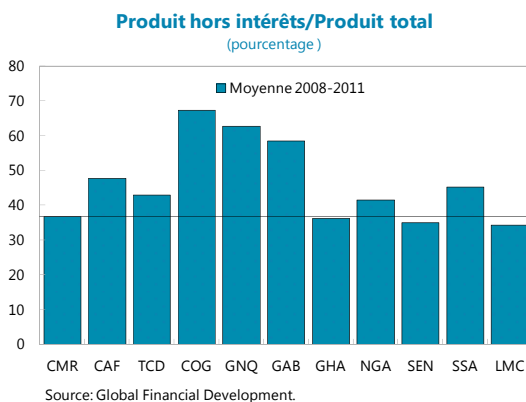
Le secteur bancaire est fortement concentré ...



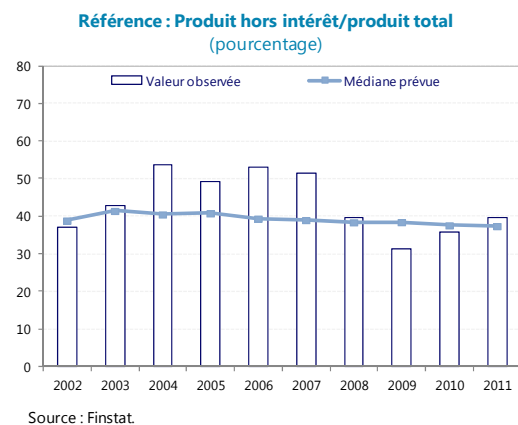
...mais il est conforme à la référence nominale



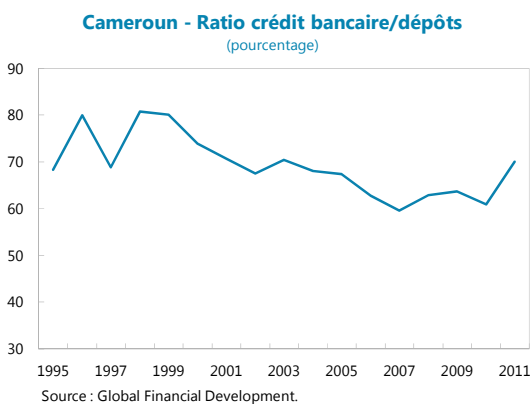
La part du produit hors intérêts est conforme à celle des autres pays de la région...



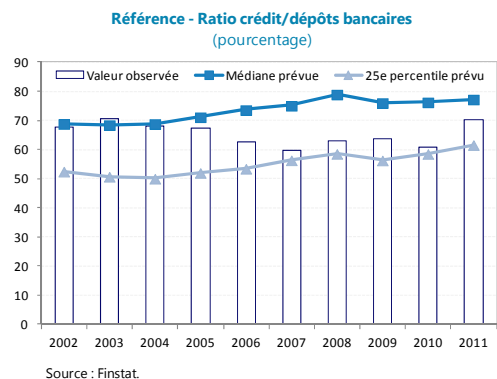
... et à la référence nominale.



La liquidité a augmenté ...



...mais le Cameroun affiche des résultats inférieurs par rapport à la référence crédit/dépôts.

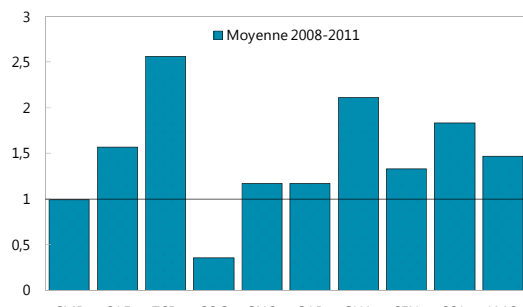


Graphique II.5. Cameroun: Principaux indicateurs de rentabilité

Les indicateurs de rentabilité sont conforme ...

Rendement des actifs

(pourcentage)

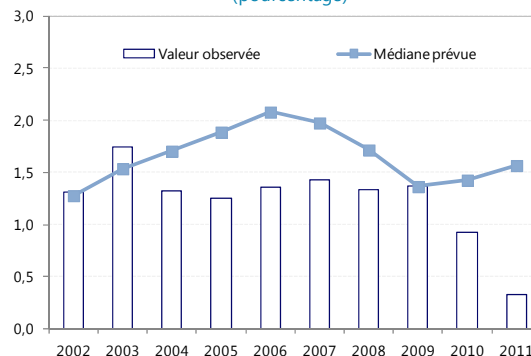


Source : Global Financial Development.

...à la référence médiane nominale.

Référence : Rendement des actifs

(pourcentage)

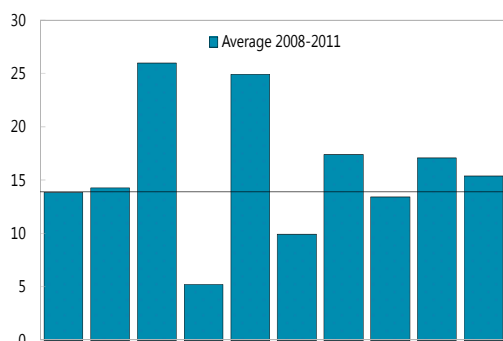


Source : Finstat.

Les indicateurs de rentabilité sont conformes ...

Return on Equity

(Percent)

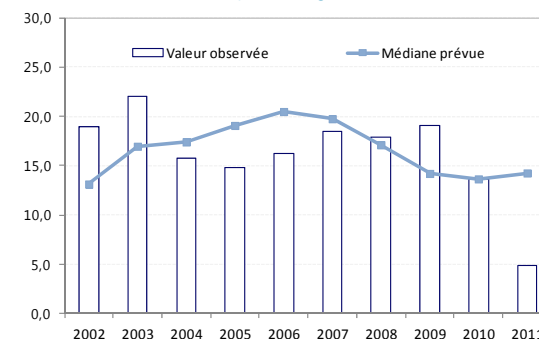


Source: Global Financial Development.

... à ceux des autres pays de la région.

Référence : Rendement des fonds propres

(pourcentage)

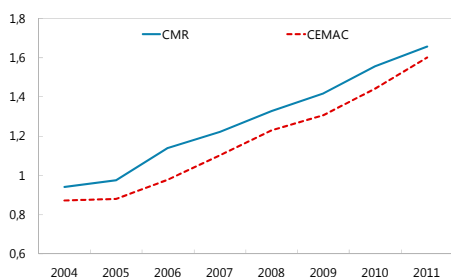


Source : Finstat.

Graphique II.6. Cameroun: Principaux indicateurs d'inclusivité financière

Les banques développent constamment leurs activités...

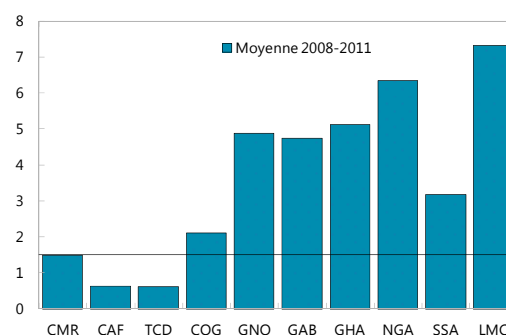
Nombre d'agences bancaires pour 100.000 adultes



Source : Indicateurs de développement dans le monde.

...mais le secteur n'est pas performant en termes d'accès.

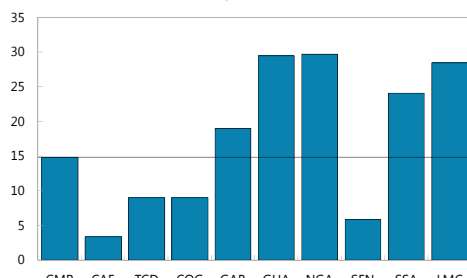
Référence : Nombre d'agences bancaires pour 100.000 adultes



Source : Indicateurs de développement dans le monde.

La part des adultes ayant un compte est inférieure à la moyenne de l'AfSS et des pays à revenu faible et intermédiaire ...

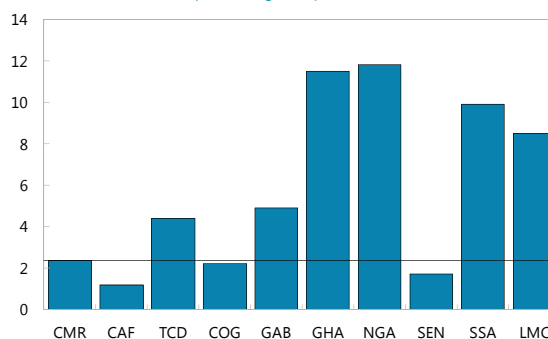
Compte auprès d'un établissement financier formel 2011
(pourcentage des plus de 15 ans)



Source : Banque mondiale - Global Findex.

...environ 2 % de la population reçoit son salaire sur un compte bancaire.

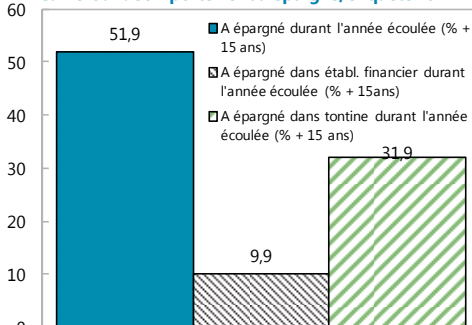
Utilisation de compte pour virement salaire en 2010
(pourcentage des plus de 15 ans)



Source : Banque mondiale - Global Findex.

Le comportement d'épargne illustre l'importance des IMF et des structures informelles ...

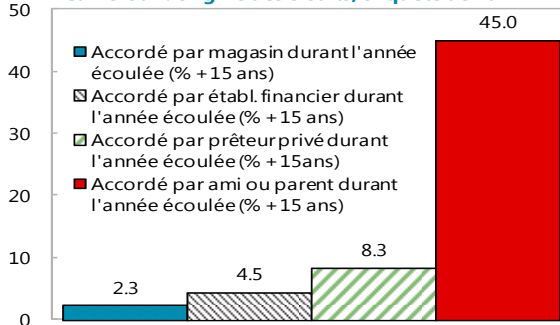
Cameroun. Comportement d'épargne, enquête 2011



Source : Banque mondiale - Global Findex.

...tandis que les prêts bancaires jouent un rôle marginal par rapport aux autres formes de crédit.

Cameroun. Origine des crédits, enquête de 2011



Source : Banque mondiale - Global Findex.

C. Stabilité financière et risques

15. La situation du secteur bancaire s'est dans l'ensemble améliorée, mais elle varie fortement d'une banque à l'autre. Le ratio de fonds propres du système dans son ensemble reste inférieur à la norme minimale réglementaire, qui était de 8 % en mars 2013. Son niveau masque de fortes variations, et ne reflète la faiblesse des positions de fonds propres que de certaines banques en difficulté (tableau II.2 et graphique II.7). L'amélioration constatée pour l'ensemble du système tient essentiellement à l'évolution positive de la situation d'une grande banque domestique au premier trimestre de 2013; dans le cadre de la procédure de contrôle en cours, la COBAC et cette banque sont parvenus à un accord sur le niveau adéquat de provisions devant être constituées et sur les actifs devant être classés dans la catégorie des quasi-fonds propres. Il s'ensuit, sur la base de ces données préliminaires, que la banque semble être en voie de rétablissement. Quatre banques domestiques et régionales de taille plus limitée affichaient un niveau de fonds propres négatif à la fin de mars 2013, et les progrès accomplis dans le cadre de leurs plans de restructuration restent lents. Le Plan de restructuration de l'une d'entre elles, attendu depuis longtemps, se rapproche du stade de la mise en œuvre.

Tableau II.2. Cameroun: Indicateurs de la solidité financière du système bancaire, 2009–13

	2009	2010	2011	2012	Mar-13
Croissance					
Croissance des dépôts (pourcentage annuel)	n.a.	11.5	11.8	-1.1	6.3
Croissance du crédit (brut) (pourcentage annuel)	n.a.	12.0	16.9	5.2	5.6
Fonds propres					
Fonds propres réglementaires/actifs pondérés des risques (pourcentage)	10.0	7.0	5.2	5.6	7.0
Valeur nette corporelle (net)/actifs pondérés des risques (pourcentage) ¹	10.2	7.9	4.9	5.2	5.7
Valeur nette corporelle (net)/total actifs corporels (pourcentage) ²	5.3	4.1	2.7	2.4	2.8
Qualité et composition des actifs					
Crédits (net)/actifs	48.9	48.8	50.4	53.2	53.4
Créances improductives/crédits bruts	9.8	12.4	12.3	11.2	11.7
Provisions/crédits bruts	10.2	11.1	11.9	11.4	11.3
Provisions/créances improductives brutes	103.6	89.2	96.7	102.1	94.6
Créances improductives moins provisions à valeur nette	23.7	44.1	55.0	50.0	54.3
Produit et rentabilité					
Rendement des actifs moyens (pourcentage annuel)	-0.2	0.4	0.1	0.7	n.a.
Rendement des fonds propres moyens (pourcentage)	-2.2	3.9	1.6	11.8	n.a.
Produit net des intérêts/Produit brut des intérêts (pourcentage)	74.8	71.3	69.8	61.2	n.a.
Frais administratifs/actifs moyens (pourcentage annuel)	4.1	3.7	4.3	3.0	n.a.
Liquidité					
Actifs liquides/total des actifs (pourcentage)	40.4	38.8	36.2	34.4	34.6
Actifs liquides/dépôts (pourcentage)	49.2	47.0	44.0	42.4	42.3

Source: Calculs des actifs à partir de données fournies par la COBAC (fin 2012 préliminaire).

¹ Valeur nette corporelle (net) = Valeur nette comptable moins actifs fixes incorporels et participations à d'autres établissements de crédit.

² Actifs corporels = Valeur comptable des actifs moins actifs fixes incorporels.

16. Le système est liquide et les risques de change et de taux d'intérêt semblent limités.

Sachant que les activités de prêt ont généralement un horizon à court terme (jusqu'à 12 mois) et que les revenus hors intérêts sont élevés, il est permis de penser que les banques ne sont pas vulnérables à des chocs de taux d'intérêt. Elles ne sont confrontées à pratiquement aucun risque de change parce que leurs avoirs et leurs engagements sont libellés en francs CFA et que la plupart des banques possèdent d'importantes réserves de liquidités.

17. La qualité des actifs reste médiocre, le risque de crédit est toujours élevé et les banques s'exposent à des risques par suite de la forte concentration de leurs prêts dans un petit nombre de secteurs économiques et de sociétés.

Bien que la situation se soit quelque peu améliorée par rapport à 2011, le volume des prêts improductifs à l'échelle du système reste relativement élevé puisqu'il représente 11,7 % du volume brut des prêts. Toutes les banques courent un risque lié à la possibilité de la défaillance d'un important client parce que leurs financements sont concentrés sur un petit nombre de secteurs et de sociétés. Si la situation se dégradait fortement, le risque pourrait devenir systémique. Les arriérés persistants de l'État envers la SONARA posent en outre un important risque de crédit pour le secteur bancaire.

D. Recommandations**Problèmes de stabilité****18. Il est important de prendre sans tarder des mesures pour régler les problèmes financiers des banques en difficulté tout en limitant le coût budgétaire.**

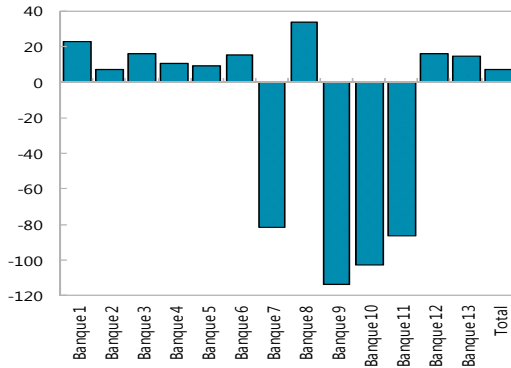
- Les autorités doivent accélérer le processus de résolution d'une banque régionale, qui est presque terminé. Outre la recapitalisation de la banque grâce à des fonds publics et la création d'une structure distincte de «banque défaillante» qui assumerait la totalité des actifs compromis, les autorités devraient s'efforcer de recouvrer des montants aussi élevés que possible sur ces actifs compromis pour réduire le plus possible la charge qu'ils constituent pour les finances publiques.
- Une banque a été placée sous administration provisoire et sa restructuration ou sa résolution devrait être réalisée aussi rapidement que possible.
- Les intentions du groupe concernant la vente ou l'absorption d'une banque qui dépend de ce dernier doivent être prochainement confirmées, sinon la licence de cette banque doit être révoquée.
- Le calendrier de la recapitalisation d'une banque a été approuvé par la COBAC, mais il importe de mettre ce plan en œuvre rapidement.

Graphique II.7. Cameroun: Principaux indicateurs de stabilité financière

Le niveau de fonds propres s'est amélioré au niveau du système, mais 4 banques ont des fonds propres négatifs

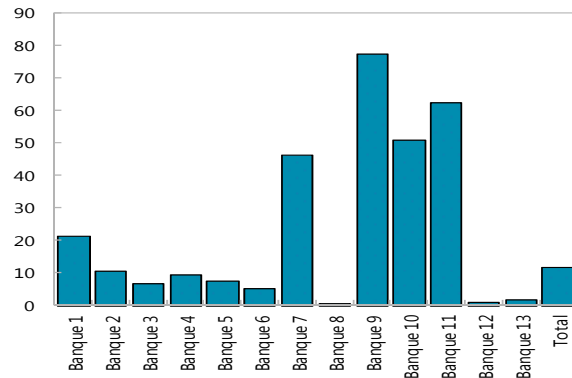
...et un niveau élevé de créances improductives.

Fonds propres réglementaires/actifs pondérés des risques, mars 2013 (pourcentage)



Source : COBAC et calculs des services du FMI.

Prêts improductifs/Prêts bruts, mars 2013 (pourcentage)

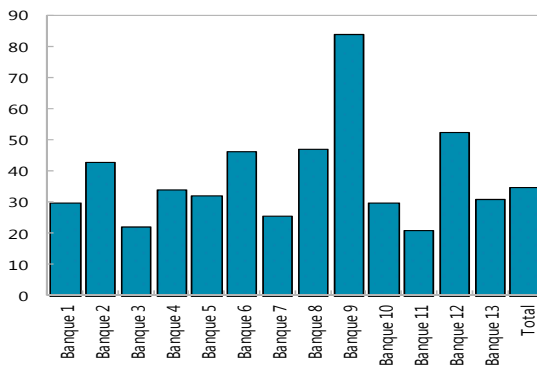


Source : COBAC et calculs des services du FMI.

Toutes les banques ont d'importantes marges de liquidité.

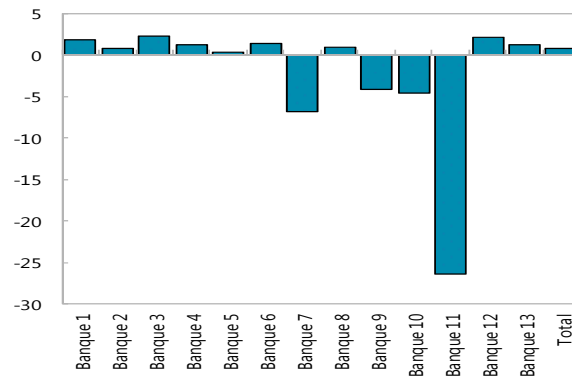
La rentabilité varie considérablement entre banques.

Actifs liquides/total des actifs, mars 2013 (pourcentage)



Source : COBAC et calculs des services du FMI.

Rendement des actifs, décembre 2012 (pourcentage)



Source : COBAC et calculs des services du FMI.

19. Il est crucial de renforcer les ressources de la COBAC. Les activités de la COBAC sont entravées depuis de nombreuses années par l'insuffisance de ses ressources¹. Cette situation a pour effet de limiter la fréquence des inspections sur place et d'empêcher une détection rapide des problèmes. Elle a aussi pour effet de gravement réduire la capacité de contrôle du secteur de la microfinance qui est en expansion. Un programme de recrutement spécial a été lancé et doit être mené à terme aussi rapidement que possible.

Problème d'accès et contraintes structurelles

20. L'intermédiation financière et l'accès au crédit continuent d'être entravés par un certain nombre de contraintes structurelles. Ces contraintes sont, notamment, un fonctionnement inadéquat du système judiciaire, l'absence d'instruments de garantie adéquats et le manque d'information sur le crédit. Pour atténuer ces obstacles, les autorités prévoient de constituer trois bases de données consacrées respectivement: i) aux incidents de paiement; ii) aux données de bilan des petites et moyennes entreprises; et iii) aux institutions de microfinance.

21. Il importe de poursuivre des réformes institutionnelles pour améliorer le cadre juridique des opérations de crédit: i) en améliorant les procédures d'enregistrement et d'application des garanties; ii) en modernisant les opérations des registres fonciers et du commerce; iii) en renforçant l'application des droits des créanciers grâce à l'amélioration de la gouvernance au niveau des tribunaux; et iv) en renforçant les normes de divulgation de l'information par les emprunteurs et par les prêteurs.

22. Il importe de renforcer le contrôle des IMF. Compte tenu de l'expansion du secteur des IMF et de l'importance qu'il revêt pour les ménages vulnérables, il est important d'assujettir ce dernier à un contrôle adéquat. Des bonnes pratiques ont déjà été établies pour le contrôle des IMF, et la COBAC devrait être encouragée à les appliquer. Il importe toutefois, en raison du manque de ressources de la COBAC, de cibler de manière opportune les activités de contrôle sur les établissements de taille importante qui pourraient présenter un risque pour les déposants. Il importe également de mettre l'accent sur la prévention et, à cet effet, de renforcer le processus d'octroi de licences d'exploitation. Le renforcement de la coordination entre l'organisme de contrôle et les autorités nationales pourraient améliorer la transparence et la mise à disposition d'informations aux consommateurs.

¹ L'insuffisance des ressources a été soulignée dans le rapport de 2006 sur le programme d'évaluation du secteur financier.

Bibliographie

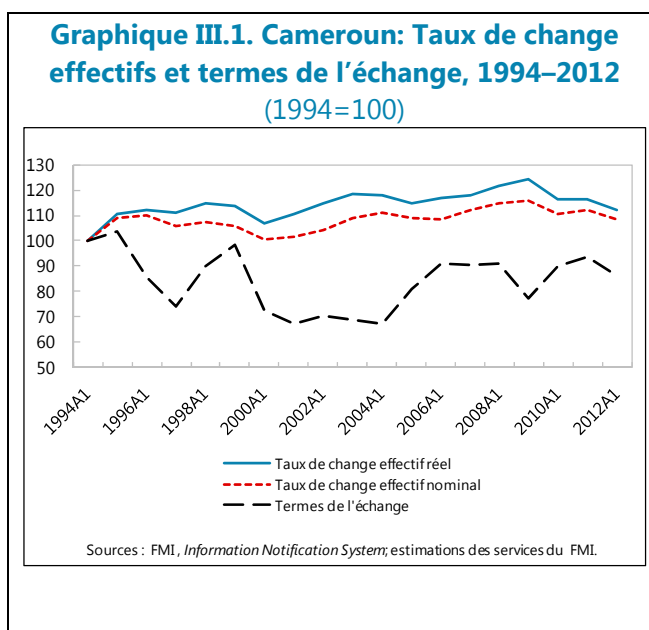
- Banque mondiale, 2012, "FinStats—User Guide and Benchmarking Methodology, Washington."
- Beck, T., E. Al-Hussainy, A. Demirgüç-Kunt, and Z. Bilal, 2011, "Financial Access Data base," Banque mondiale.
- Čihák, M., A. Demirgüç-Kunt, E. Feyen, and R. Levine, 2012, "Benchmarking Financial Development Around the World," Document de recherche sur les politiques de la Banque mondiale n° 6175, Banque mondiale, Washington.
- Demirgüç-Kunt, A., and L. Klapper, 2012, "Measuring Financial Inclusion: The Global Findex," Document de recherche sur les politiques de la Banque mondiale n° 6025. Banque mondiale, Washington.
- Fonds monétaire international 2006, rapport 06/321, «CEMAC—Programme d'évaluation de la stabilité du secteur financier».
- Fonds monétaire international, 2009, rapport 09/51, «Cameroun—Évaluation de la stabilité du secteur financier».
- Fonds monétaire international, 2012, rapport 12/337, «Sénégal, Consultations au titre de l'article IV, Quatrième revue du programme appuyé par l'instrument de soutien, et demande de modification d'un critère d'évaluation— profondeur financière et stabilité macroéconomique».
- Fonds monétaire international, 2012, rapport 13/9, «Bénin, Consultations au titre de l'article IV, Quatrième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit—examen du secteur financier».

Appendice III. Cameroun: compétitivité extérieure

Cette évaluation du taux de change a recours aux trois méthodologies du Groupe consultatif sur les taux de change (CGER)¹. Elle cadre de manière générale avec les conclusions de l'évaluation extérieure de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)² puisqu'elle détermine que le taux de change effectif réel (TCER) du Cameroun pourrait être légèrement surévalué. Bien que des améliorations aient été observées au cours des dernières années, la compétitivité structurelle reste faible. L'analyse des indicateurs non monétaires fait ressortir le fait que le Cameroun doit améliorer le climat de l'activité économique et en réduire le coût et, par conséquent, élargir l'accès au crédit et améliorer l'infrastructure.

A. Évolution du taux de change

1. Le taux de change effectif réel (TCER) du Cameroun se déprécie lentement depuis 2010 (graphique III.1). Cette évolution n'a toutefois pas compensé l'appréciation prolongée du taux qui a atteint son maximum en 2009, année durant laquelle le TCER affichait une appréciation de près de 24 % par rapport à 1994. Depuis 2010, le TCER s'est déprécié de 3,7 % par suite de la dépréciation de l'euro auquel la monnaie nationale est arrimée. Le taux de change effectif nominal (TCEN) a évolué de manière très similaire.



2. Pour établir des évaluations provisoires, il est possible d'adopter des hypothèses ad hoc sur le comportement à long terme du TCER puis de comparer le TCER à long terme calculé sur la base de ces hypothèses retenues et le TCER actuel. Il est possible d'adopter l'hypothèse que le niveau d'équilibre à long terme a été atteint deux ans après la dévaluation de la monnaie. Dans ce cas, la comparaison du

¹ Cet appendice a été préparé par Arina Viseth, avec l'appui d'Aleksandra Zdzenicka, de Fabien Nsengiyumva et de Kwame Tweneboah Kodua.

² L'évaluation de la stabilité extérieure de la CEMAC (rapport du FMI n° 12/244, 2012) conclut que le TCER était surévalué, mais que ce résultat s'inscrit dans la marge d'erreur; en d'autres termes le TCER est, dans l'ensemble, compatible avec une situation d'équilibre au vu des politiques actuelles, et les réserves demeurent adéquates.

niveau d'équilibre à long terme du TCER établi sur la base des hypothèses et le niveau effectif du taux indique que le TCER était surévalué d'environ 6,7 % à la fin de 2012. Il est toutefois aussi possible de retenir l'hypothèse que la valeur moyenne de l'échantillon sur la période 1994–2012 correspond au niveau d'équilibre à long terme. Les résultats obtenus sur cette base font état d'une sous-évaluation du TCER à la fin de 2012. Les conclusions produites sur la base d'hypothèses différentes sont donc différentes, mais les évaluations préliminaires sont, dans tous les cas, fortement tributaires de l'hypothèse forte selon laquelle le niveau d'équilibre du TCER est constant. Comme le note l'évaluation précédente du taux de change, il est peu probable que ce soit le cas parce que les termes de l'échange du Cameroun, qui sont un important facteur déterminant du niveau d'équilibre à long terme du TCER, évoluent à la baisse depuis 1994.

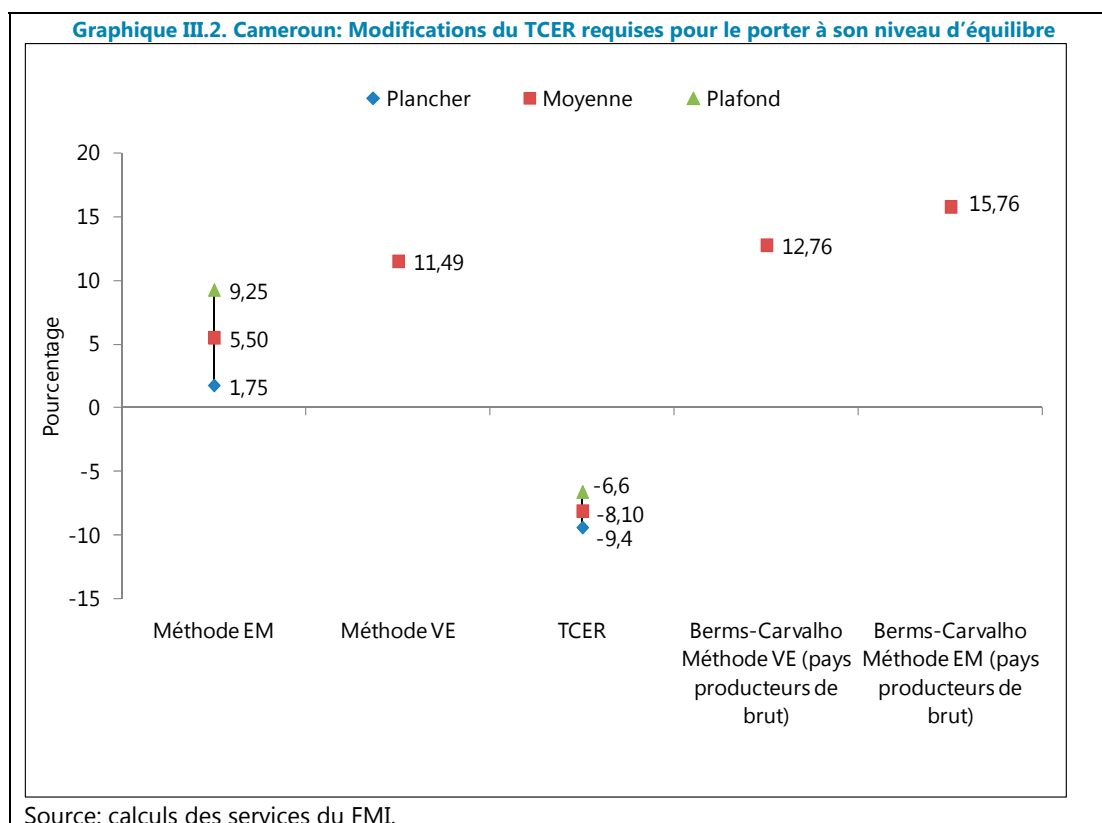
B. Évaluation sur la base d'un modèle

3. Le TCER est évalué au moyen des trois méthodologies adoptées par le CGER, à savoir l'équilibre macroéconomique (EM), la valeur d'équilibre du taux de change réel, et la viabilité extérieure(VE). La base d'évaluation du FMI, qui contient des données annuelles concernant 184 pays sur la période 1973–2012, a été utilisée conjointement à des projections établies compte tenu du cadre macroéconomique examiné durant les Consultations 2013 au titre de l'article IV. Ces procédures types du CGER sont également complétées par l'emploi de deux autres méthodes: la méthode de l'équilibre macroéconomique ajustée et la méthode de la viabilité extérieure ajustée, qui prennent explicitement en compte la richesse pétrolière du Cameroun et les projections de l'épuisement de ces ressources pétrolières.

4. La méthode de l'équilibre macroéconomique donne lieu au calcul de l'écart entre le solde du compte courant indiqué par les projections à moyen terme au taux de change en vigueur (solde courant sous-jacent) et le montant estimé du compte courant d'équilibre (également appelé normes de compte courant), qui dépend des fondamentaux économiques. Cette méthode comporte trois étapes. La première consiste à estimer la relation d'équilibre entre les comptes courants et une série de fondamentaux macroéconomiques. La deuxième donne lieu au calcul de la norme de compte courant pour chaque pays sur la base des projections des fondamentaux économiques à moyen terme et des coefficients calculés précédemment. Enfin, la troisième étape consiste à calculer l'écart entre la norme de compte courant et le solde courant sous-jacent, l'écart en question correspondant à l'ajustement du taux de change nécessaire pour éliminer l'écart entre les deux soldes courants. L'ampleur de l'ajustement requis dépend de l'élasticité du compte courant par rapport au taux de change réel du pays considéré.

5. Selon les résultats de la méthode de l'équilibre macroéconomique, le TCER était légèrement surévalué à la fin de 2012 (graphique III.2). La norme de compte courant estimée

indique un déficit de 2,4 % alors que le déficit du compte courant sous-jacent est d'environ 4,6 %. Il faudrait donc que le taux de change réel élimine cet écart. Sachant que l'élasticité du solde courant par rapport au taux de change réel est de -0,4, sur la base des estimations des élasticités d'exportation et d'importation de pays similaires³, la méthode de l'équilibre macroéconomique indique que le TCER devrait se déprécier d'environ 5,5 %, le niveau plancher étant de 1,75 et le plafond de 9,25, pour éliminer l'écart du compte courant extérieur. Ce résultat est toutefois fortement tributaire de l'élasticité du compte courant par rapport au taux de change réel. Plus cette élasticité est forte, ou plus le pays est ouvert sur l'extérieur, moins l'ajustement de taux de change doit être important⁴.



³ L'élasticité du compte courant est calculée comme suit: (élasticité des exportations) x (ratio exportations/PIB) - (élasticité des importations - 1) x (ratio importation/PIB)

⁴ Les évaluations du TCER des pays d'Afrique subsaharienne utilisent des élasticités du compte courant par rapport au TCER comprises entre -0,3 et -0,6.

6. La méthode du niveau d'équilibre du taux de change réel indique que le TCER était sous-évalué, mais le degré de sous-évaluation indiqué reste dans la marge d'erreur⁵. Cette méthode donne lieu au calcul de l'écart entre le taux de change réel observé et la valeur estimée du taux de change réel d'équilibre, qui est calculé directement à partir des projections des fondamentaux à moyen terme, tels que les avoirs extérieurs nets, l'écart de productivité entre les secteurs des biens échangeables et les secteurs des biens non échangeables, et les termes de l'échange. Comme la méthode de l'équilibre macroéconomique, cette méthode comporte trois étapes. La première donne lieu à l'estimation de la relation d'équilibre entre les taux de change réel d'équilibre et une série de fondamentaux macroéconomiques. La deuxième donne lieu à l'utilisation des coefficients calculés à l'étape précédente pour calculer la valeur d'équilibre du taux de change réel en fonction des projections à moyen terme des fondamentaux économiques. La troisième étape consiste à calculer l'écart entre le taux de change réel d'équilibre et le taux de change réel observé, qui correspond à l'ajustement requis du TCER.

7. Si l'on pose en hypothèse la même élasticité de -0,4 que dans la méthode de l'équilibre macroéconomique, la méthode la viabilité extérieure indique que le TCER était légèrement surévalué à la fin de 2012. La méthode de la viabilité extérieure donne lieu au calcul de l'écart entre le solde courant observé et le solde courant qui permettrait de stabiliser la position des avoirs extérieurs nets d'un pays à un niveau de référence déterminé. Comme les méthodes précédentes, la méthode de la viabilité extérieure comporte trois étapes. La première consiste à déterminer le niveau du solde courant qui permettrait de stabiliser la position des avoirs extérieurs nets d'un pays pour des valeurs de référence donnée. La deuxième donne lieu à la comparaison du solde courant permettant de stabiliser les avoirs extérieurs nets et du solde courant indiqué par les projections à moyen terme. La troisième consiste à calculer l'écart entre le solde courant permettant de stabiliser les avoirs extérieurs nets et le solde courant à moyen terme, la différence indiquant l'ajustement du taux de change nécessaire pour éliminer cet écart, compte tenu de l'hypothèse retenue quant à l'élasticité du compte courant par rapport au taux de change réel.

8. Afin de compléter les analyses précédentes, des ajustements particuliers ont été apportés aux méthodes de l'équilibre macroéconomique et de la viabilité extérieure pour prendre en compte les facteurs propres aux pays pétroliers⁶. Ces procédures modifiées donnent

⁵ Le modèle de régression utilisé pour estimer la valeur d'équilibre du TCER du Cameroun au moyen des données de panel est toutefois incomplet par suite de l'absence des données nécessaires.

⁶ Voir Bems, Rudolfs et Irineu de Carvalho Filho, 2009, "Exchange Rate Assessments: Methodologies for Oil-Exporting Countries," Document de travail du FMI n°09/281, Washington.

lieu, notamment, à la prise en compte de la richesse pétrolière du Cameroun et des projections relatives à l'épuisement de ces ressources dans l'estimation de la norme du compte courant. Les résultats obtenus montrent que le TCER était surévalué à la fin de 2012 d'environ 15,8 % selon la méthode de l'équilibre macroéconomique ajustée et de 12,9 % selon la méthode de la viabilité extérieure ajustée.

9. Les résultats précédents indiquent que le TCER du Cameroun pourrait être légèrement surévalué, ce qui confirme l'évaluation du taux de change de l'année passée. Les résultats précédents dépendent toutefois dans une très large mesure non seulement des hypothèses macroéconomiques qui définissent le scénario de référence, mais aussi des hypothèses utilisées dans le cadre de chaque méthode, telles que le degré d'élasticité du solde courant par rapport au taux de change réel.

C. Autres indicateurs de la compétitivité extérieure

10. Les TCER examinés précédemment mesurent les niveaux de prix relatifs intérieurs et extérieurs exprimés dans la même monnaie. Les études économiques consacrées aux pays en développement considèrent, toutefois, que le taux de change réel «interne» (IRER), défini comme le prix relatif des biens non échangeables par rapport aux biens échangeables, est un indicateur plus approprié de la compétitivité parce qu'il est le prix relatif clé qui influe sur l'allocation des ressources, la production et la consommation de biens échangeables et de biens non échangeables et, par conséquent, le solde extérieur. Bien que le concept théorique du taux de change réel interne soit simple, son calcul empirique se heurte à des difficultés car il est nécessaire de trouver des contreparties opérationnelles aux indices de prix requis pour les biens échangeables et les biens non échangeables. Les analyses ont donc recours à différentes variables de remplacement. Elles abandonnent le cadre à deux biens pour intégrer trois catégories de biens dans l'économie: les biens exportés, les biens importés, et les biens produits et consommés dans le pays. Nous estimons que le regroupement des biens importés et des biens exportés en un seul bien composite échangeable ne permet pas de voir clairement les effets des modifications des termes de l'échange et donne lieu à l'établissement d'un indice des prix qui ne traduit pas de manière adéquate les effets d'incitation d'un changement du taux de change réel interne, que ce soit du côté de l'offre ou du côté de la demande dans l'économie.

11. Le cadre à trois biens produit deux taux de change réels internes, qui correspondent aux prix relatifs des biens exportables et des biens importables par rapport aux biens produits et consommés dans le pays:

$$IRER_x = P_d / P_x$$

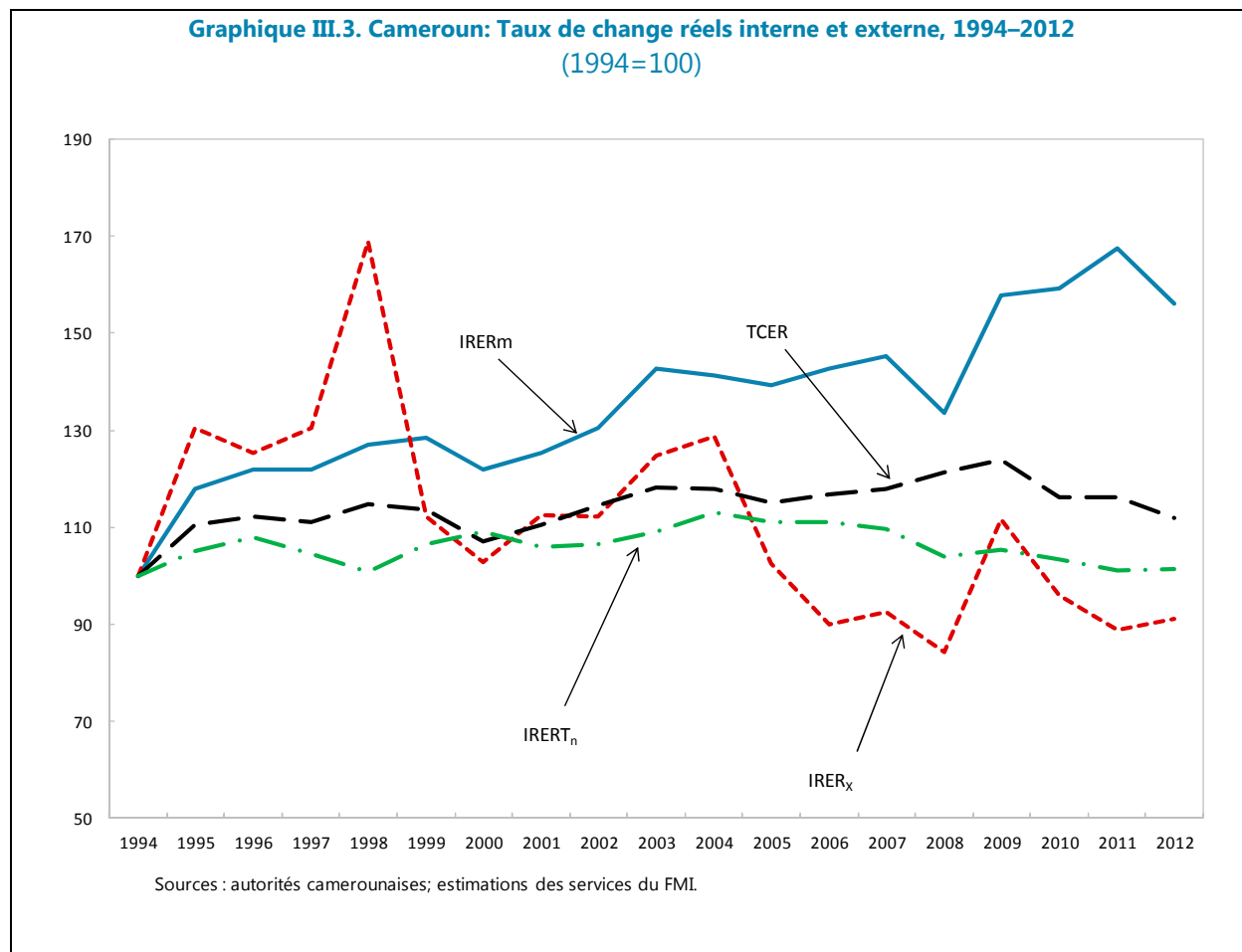
$$IRER_m = P_d / P_m$$

Les identités dans lesquelles P_d est le prix des biens intérieurs, et P_x et P_m sont les prix intérieurs des biens exportables et importables, respectivement, évalués en monnaie nationale. $IRERx$ peut être considéré comme un indicateur de la compétitivité des prix internes des exportations par rapport aux biens intérieurs. Une diminution d' $IRERx$ indique un gain de compétitivité dans le secteur d'exportation. $IRERm$ est, de même, un indicateur de la compétitivité des prix internes des biens intérieurs par rapport aux produits importables (importés). Une augmentation d' $IRERm$ indique une perte de compétitivité des biens importables.

12. Le graphique III.3. compare l'évolution des quatre catégories de prix relatifs sur la période 1994–2012. Ces catégories sont le TCER (extérieur) utilisé précédemment dans l'évaluation sur la base d'un modèle, le prix relatif des biens intérieurs par rapport aux importations ($IRERm$), le prix relatif des biens intérieurs par rapport aux exportations ($IRERx$), et le prix relatif des biens non échangeables par rapport aux biens échangeables publié par l'Institut national de la statistique du Cameroun ($IRERTn$)⁷. Il est possible de formuler les observations suivantes:

- $IRERm$ et $IRERx$ continuent d'être plus volatiles que le TCER extérieur. Les éléments de volatilité n'étant pas tous intégrés dans le TCER extérieur, ce dernier est probablement un indicateur de compétitivité incomplet dans le cas des pays en développement. En 2012, $IRERm$ et $IRERx$ ont tous deux changé de direction par rapport à 2011, ce qui indique un bref gain de compétitivité des produits importables et une légère perte de compétitivité dans le secteur d'exportation.

⁷ Le prix relatif des biens non échangeables par rapport aux biens échangeables a été estimé pour 2012 sur la base des valeurs antérieures. Les valeurs de remplacement utilisées pour les prix des biens intérieurs proviennent de la base des données des comptes nationaux comme indiqué dans Hinkle, L., et F. Nsengiyumva, 1999, "Internal Real Exchange Rates: Concepts and Measurement" publié dans Hinkle, L. et Peter J. Montiel, *Exchange Rate Misalignment: Concepts and Measurement for Developing Countries* (Washington; Banque mondiale).



- Les mouvements de courte durée enregistrés en 2012 n'ont toutefois pas été suffisamment prononcés pour contrebalancer l'évolution à long terme d'*IRERx* et *IRERmi*. Depuis 1998, année durant laquelle il a atteint son niveau le plus élevé, *IRERx* évolue à la baisse⁸, ce qui indique une amélioration générale de la compétitivité du secteur d'exportation en dépit de deux courtes périodes (2000–04 et 2008–09) d'augmentation, c'est-à-dire de perte de compétitivité. Ces deux périodes ont été marquées par d'importantes transformations dans le domaine du commerce extérieur mondial, notamment un accroissement de la part des denrées agricoles transformées commercialisées et une forte expansion du commerce de produits manufacturés. La diminution d'*IRERm* en 2012 n'est pas négligeable⁹ mais, en règle générale, *IRERm* évolue à la hausse depuis

⁸ La dépréciation cumulée d'*IRERx* est de 46 % pour la période allant de 1998 à 2012.

⁹ Le taux a diminué de 7 % en 2012 par rapport à 2011, soit une baisse presque aussi importante que la baisse record de 8 % enregistrés en 2008.

1994¹⁰, ce qui indique une perte durable de compétitivité dans le domaine des biens importables.

- Comme les années précédentes, la valeur estimée d'*IRERn* pour 2012 est relativement proche du TCER extérieur, ce qui signifie qu'il ne capture pas la volatilité manifestée par *IRERm* et *IRERx*. Compte tenu de ces résultats, l'Institut national de la statistique du Cameroun a cessé de publier des séries de prix sur les biens échangeables et les biens non échangeables en 2012.

D. Évaluation de la compétitivité structurelle¹¹

13. La compétitivité, définie par le Forum économique mondial comme l'ensemble des institutions, des politiques et des facteurs qui déterminent le niveau de productivité d'un pays, peut être mesurée par des indicateurs de prix mais également par des indicateurs non monétaires. Cette section présente les données d'enquête utilisées pour comparer les déterminants structurels de la compétitivité extérieure du Cameroun à ceux d'autres pays.

14. Selon le classement établi sur la base de l'Indice de compétitivité mondiale 2013 (GCI), le Cameroun se trouve au 112^e rang sur 142 pays, avec une note de 3,7 sur 7; il a donc gagné quatre échelons sur son classement du rapport 2012 et affiche des résultats légèrement supérieurs à ceux de l'Afrique subsaharienne (Tableau III.1). Le Cameroun enregistre des résultats supérieurs à la moyenne de l'Afrique subsaharienne pour les exigences de base (environnement macroéconomique, santé, éducation primaire), pour tous les facteurs d'efficacité à l'exception de l'aptitude à intégrer la technologie et le développement du secteur financier, ainsi que pour l'innovation et le perfectionnement du tissu économique.

15. Toutefois, le climat de l'activité économique au Cameroun, mesuré par les indicateurs de Doing Business 2013 de la Banque mondiale s'est dégradé par rapport à l'année dernière. Le pays a reculé de quatre rangs en 2013, pour se classer 161^e sur 185 pays, alors qu'il était 156^e sur 183 pays dans le rapport 2012 (tableau III.2). Le Cameroun a fait des progrès dans les domaines du commerce transfrontalier, de l'exécution des contrats et du règlement de l'insolvabilité, mais a perdu du terrain dans les autres. Cela vaut en particulier pour l'obtention de prêts et la protection des investisseurs puisque le pays a reculé de quatre places par rapport à l'année dernière dans ces deux domaines. Le classement 2013 du Cameroun reste inférieur au classement moyen de l'Afrique subsaharienne qui est en 139^e position. Par ailleurs, le Cameroun affiche des résultats relativement

¹⁰ L'appréciation cumulée d'*IRERm* est de 56 % pour la période allant de 1994 à 2012.

¹¹ L'évaluation basée sur le rapport Global Enabling Trade 2012 n'est pas présentée ici parce que le rapport 2013 n'est pas encore disponible.

meilleurs que ceux de la région de la CEMAC, mais inférieurs à ceux de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA, qui sont respectivement au 174^e et au 152^e rang.

16. Selon le rapport 2013 du Forum économique mondial sur la compétitivité mondiale, les entreprises indiquent qu'elles se heurtent aux cinq mêmes principaux obstacles que ceux notés dans le rapport 2012. Ces obstacles sont la corruption, l'accès au financement, l'insuffisance de l'infrastructure, la bureaucratie gouvernementale et la réglementation fiscale (graphique III.4). La corruption arrive cette année au premier rang des obstacles, alors que l'accès au financement était la principale source de préoccupation mentionnée dans le cadre de l'enquête de l'année dernière. Toutefois, selon Heritage Foundation, le Cameroun a affiché de meilleurs résultats en 2013 en ce qui concerne l'indice de liberté économique (tableau III.3), et a amélioré son classement de deux places par rapport à l'année dernière. Cette amélioration de l'indice de liberté économique tient à l'intensification des efforts de lutte contre la corruption et à l'assouplissement du marché du travail. De manière générale, il semble que malgré les efforts déployés par les autorités pour lutter contre la corruption et améliorer le climat des affaires, les entreprises restent d'avis que la corruption est un obstacle majeur.

Graphique III.4. Cameroun: principaux obstacles à l'activité économique
(Pourcentage des réponses)

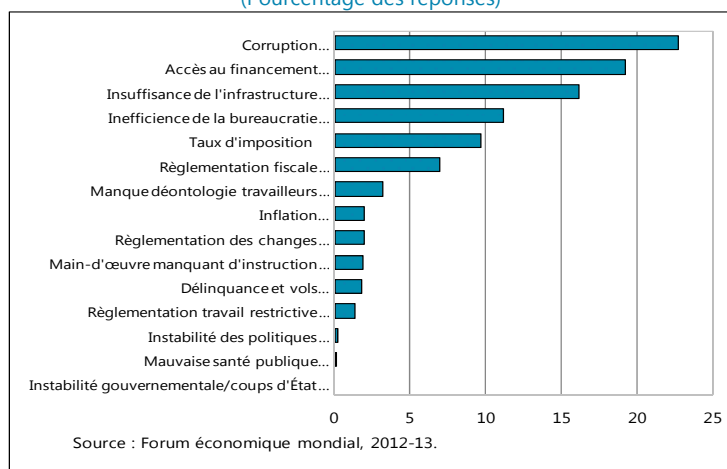


Tableau III.1. Cameroun et Afrique subsaharienne: indice de compétitivité mondiale 2012-13

	Cameroun		Afrique subsaharienne	
	Rang (sur 144)	Score (1-7)	Rang (sur 144)	Score (1-7)
GCI 2012-13 (sur 144)	112	3.7	114	3.6
GCI 2011-12 (sur 142)	116	3.6	113	3.6
GCI 2010-11 (sur 139)	111	3.6	112	4
Exigences de base (60%)	115	3.8	114	3.7
Institutions	107	3.4	87	3.7
Infrastructure	125	2.5	112	2.8
Environnement macroéconomique	59	4.8	97	4.2
Santé et éducation primaire	118	4.5	120	4.2
Facteurs d'amélioration de l'efficacité (35%)	111	3.6	113	3.4
Éducation supérieure et continue	115	3.3	118	3.1
Efficacité du marché des biens	89	4.1	98	4.0
Efficacité du marché du travail	58	4.5	79	4.3
Perfectionnement du secteur financier	105	3.6	91	3.8
Aptitude à intégrer la technologie	126	2.7	115	2.9
Taille du marché	87	3.2	109	2.6
Innovation et élaboration des facteurs (5%)	95	3.3	102	3.2
Perfectionnement du tissu économique	104	3.5	105	3.5
Innovation	79	3.1	96	2.9

Source: Forum économique mondial, The Global Competitiveness Report, 2013.

Tableau III.2. Cameroun: Indicateurs de Doing Business, 2012–13

	Cameroun		CEMAC	UEMOA	AfSS
	2012	2013	2013		
Facilité de la pratique des affaires	156	161	174	152	139
Création d'entreprise		125	166	131	123
Octroi de permis de construire		95	123	124	117
Raccordement à l'électricité		63	129	130	126
Transfert de propriété		158	143	132	121
Obtention de prêts		104	104	114	111
Protection des investisseurs		128	149	142	115
Païement des impôts		176	174	146	120
Commerce transfrontalier		157	162	125	134
Exécution des contrats		172	149	120	120
Règlement de l'insolvabilité	147	150	164	125	127

Source : Banque mondiale, indicateurs Doing Business, 2013.

Table III.3. Cameroun: Indice de liberté économique, 2011–13

	2011-12	2012-13
Indice de liberté économique	51,8	52,3
Classement du Cameroun	135 out of 183	133 out of 185

Source : *Heritage Foundation*.



CAMEROUN

12 juin 2013

RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2013 AU TITRE DE L'ARTICLE IV— ANNEXE D'INFORMATION

Préparé par

Département Afrique
(en consultation avec d'autres départements)

TABLE DES MATIÈRES

RELATIONS AVEC LE FMI	2
PROGRAMME DE TRAVAIL CONJOINT DU FMI ET DE LA BANQUE MONDIALE, 2013-14	7
QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE	10

RELATIONS AVEC LE FMI

Au 31 mai 2013

Statut, date d'adhésion au FMI: 10 juillet 1963;

Article VIII

Compte des ressources générales:	Millions de DTS	% quote-part
<u>Quote-part</u>	185,70	100,00
<u>Avoirs du FMI en monnaie nationale (taux de change)</u>	184,77	99,50
<u>Position de réserve au FMI</u>	0,94	0,51

Département des DTS:	Millions de DTS	% allocation
<u>Allocation cumulative nette</u>	177,27	100,00
<u>Avoirs</u>	15,24	8,60

Encours des achats et prêts:	Millions de DTS	% quote-part
Prêt CAR-FCE	92,85	50,00
Accords FEC	15,66	8,43

Accords financiers les plus récents:

<u>Type</u>	<u>Date de l'accord</u>	<u>Date d'expiration</u>	<u>Montant approuvé (millions de DTS)</u>	<u>Montant tiré (millions de DTS)</u>
FEC ¹	24 oct. 2005	31 janv. 2009	18,57	18,57
FEC ¹	21 déc. 2000	20 déc. 2004	111,42	79,59
FEC ¹	20 août 1997	20 déc. 2000	162,12	162,12

¹ A remplacé la FRPC.

Projection des obligations financières envers le FMI:²

(millions de DTS sur la base du montant actuel des ressources utilisées et des avoirs en DTS):

	<u>Échéances futures</u>				
	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>
Principal	1,86	3,45	22,28	21,49	20,69
Commissions/intérêts	<u>0,09</u>	<u>0,11</u>	<u>0,33</u>	<u>0,28</u>	<u>0,23</u>
Total	<u>1,95</u>	<u>3,56</u>	<u>22,62</u>	<u>21,77</u>	<u>20,92</u>

² Lorsqu'un pays membre a des arriérés au titre d'obligations financières de plus de trois mois, le montant de ces arriérés est indiqué dans la présente section.

Mise en œuvre de l'initiative PPTE:

	Cadre <u>renforcé</u>
I. Engagement aide PPTE	
Date du point de décision	Octobre 2000
Aide engagée	
par tous les créanciers (millions de dollars EU) ¹	1 267,00
dont: FMI (millions de dollars EU)	37,04
(équivalent en millions de DTS)	28,62
Date du point d'achèvement	Avril 2006
II. Décaissement de l'aide du FMI (millions de DTS)	
Aide versée à l'État membre	28,62
Aide intérimaire	11,25
Solde au point d'achèvement	17,37
Décaissement additionnel au titre des revenus d'intérêts ²	5,05
Total des décaissements	33,67

¹ L'aide engagée dans le cadre de l'initiative initiale est exprimée en valeur actualisée nette (VAN) au point d'achèvement, et l'aide engagée dans le cadre de l'initiative renforcée, en VAN au point de décision. De ce fait, ces deux montants ne peuvent pas être additionnés.

² Dans le cadre de l'initiative renforcée, un décaissement additionnel est effectué au point d'achèvement. Il correspond aux revenus d'intérêts acquis sur le montant engagé au point de décision mais non décaissés pendant la période transitoire.

Mise en œuvre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM):

I. Dette admissible à l'IADM (millions de DTS) ¹	173,26
Financé par : Compte de fiducie de l'IADM	149,17
Ressources initiative PPTE restantes	24,09
II. Allègement de la dette par facilité (millions de DTS)	

<u>Date de décaissement</u>	<u>Dette admissible</u>		
	<u>CRG</u>	<u>PRGT</u>	<u>Total</u>
Avril 2006	Sans objet	173,26	173,26

¹ L'IADM fournit aux pays membres admis à en bénéficier un allègement intégral de leur dette. L'aide sous forme de dons provenant du compte de fiducie de l'IADM et les ressources de l'initiative PPTE assurent un allègement portant sur le stock intégral de la dette envers le FMI à fin 2004 qui reste exigible à la date où le membre est admis à en bénéficier.

Point de décision - point auquel le FMI et la Banque mondiale déterminent si un pays est admissible à une aide au titre de l'initiative PPTE et décident du montant d'aide à engager.

Aide intérimaire - montant décaissé en faveur d'un pays entre le point de décision et le point

d'achèvement. Cette assistance peut atteindre 20 % du montant annuel et 60 % du montant total de l'aide engagée au point de décision (ou 25 % et 75 %, respectivement, dans des circonstances exceptionnelles).

Point d'achèvement - point auquel un pays reçoit le reliquat de l'aide engagée au point de décision, ainsi qu'un complément au titre des revenus d'intérêts, tel que défini à la note 2 ci-dessus. La date du point d'achèvement dépend de l'application de réformes structurelles clés préalablement convenues (c'est-à-dire point d'achèvement flottant).

Allègement de la dette après une catastrophe (ADAC): sans objet

Évaluations des sauvegardes:

Conformément aux exigences de la politique de sauvegardes applicables aux banques centrales régionales, une évaluation quadriennale des sauvegardes de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) a été engagée. L'évaluation, qui prévoyait une mission à Yaoundé du 20 au 29 mars 2013, s'inscrit dans le contexte des activités frauduleuses révélées au bureau de Paris de la BEAC en 2009, et des audits spéciaux engagés par les autorités de la BEAC et qui ont permis de détecter des problèmes de gouvernance et des défaillances de contrôle. Pour sa part, la BEAC a adopté un plan d'action dans le but de réformer sa propre gouvernance, de consolider les principales sauvegardes et de renforcer ses capacités. En outre, la BEAC et le FMI se sont entendus sur une série de mesures reconductibles devant servir à se prononcer sur la poursuite des revues périodiques des programmes avec les pays faisant appel aux ressources du FMI. Une synthèse des résultats des évaluations en cours sera communiquée une fois les travaux achevés.

Régime de change:

Comme les cinq autres pays membres de la CEMAC, le Cameroun est membre d'une union monétaire et ne dispose pas d'une monnaie officielle distincte. Sa monnaie est le FCFA, qui est rattaché à l'euro au taux fixe de 655 957 FCFA pour 1 euro. Au 31 mai 2013 le DTS équivalait à 755,95 FCFA. Le 1er janvier 2007, le régime de change des pays membres de la CEMAC a été reclassé, passant de la catégorie «régime de changes sans monnaie officielle distincte» à la catégorie «régime conventionnel de parité fixe». Ce nouveau classement est fondé sur le comportement de la monnaie commune, alors que le classement précédent reposait sur l'absence d'une monnaie officielle distincte. Il ne reflète donc qu'un changement de définition et ne signifie pas qu'une modification de fond ait été relevée dans le régime de change ou dans d'autres politiques de l'union monétaire ou de ses membres.

Le régime de change du Cameroun ne comporte pas de restriction sur les paiements et transferts afférents aux transactions internationales courantes, exception faite de celles qui sont appliquées pour des raisons de sécurité et ont été notifiées au FMI conformément à la décision du Conseil d'administration n° 144 152/51.

Consultations au titre de l'article IV:

Le Conseil d'administration a conclu les dernières consultations au titre de l'article IV le 13 juin 2012.

Participation au PESF et RONC:

Une évaluation de la stabilité du secteur financier a été publiée en mai 2000. Une évaluation actualisée a été réalisée en février 2009 à partir du travail d'une mission conjointe du FMI et de la Banque mondiale qui s'est rendue au Cameroun dans le cadre du Programme d'évaluation du secteur financier (PESF) en juin 2007 et qui s'est fondée sur le PESF régional de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) mené à bien en 2006.

Le premier rapport sur l'observation des normes et codes (RONC) concernant la transparence des finances publiques et des politiques monétaire et financière pour le Cameroun a été publié en juin 2000. Une mission de réévaluation pour le RONC finances publiques a séjourné à Yaoundé du 6 au 18 mai 2009. Son rapport a été publié en juin 2010.

Assistance technique:

2013

Mai 2013:	Mission de FAD sur la gestion des finances publiques
Mars 2013 :	Visite de suivi de FAD sur l'administration douanière
Février 2013:	Mission d'AFRITAC-Centre sur la gestion de la dette publique
Janvier 2013:	Mission de FAD sur l'administration fiscal-douanière

2012

Octobre 2012	Mission de MCM-Banque mondiale sur la gestion de la dette publique
Mai 2012:	Mission d'AFRITAC Centre sur la comptabilité base caisse
Février 2012:	Mission de FAD sur les douanes, diagnostic et modernisation
Janvier 2012:	Mission de STA sur les comptes nationaux trimestriels

2011

Décembre 2011:	Mission de FAD sur la GFP
Octobre 2011:	Mission de FAD sur l'élargissement de l'assiette fiscale
Août 2011:	Mission fiscale de FAD sur la segmentation des contribuables
Août 2011:	Mission de STA sur les comptes nationaux trimestriels
Avril 2011:	Mission de STA sur les statistiques de comptabilité nationale
March 2011:	Mission de FAD sur l'administration fiscal-douanière, diagnostic
Janvier 2011:	Mission de FAD sur la GFP

2010

Novembre 2010:	Mission de STA sur les comptes nationaux trimestriels
Novembre 2010:	Mission de FAD sur la mise en œuvre de la nouvelle loi de finances

Octobre 2010:	Mission de STA sur les comptes nationaux
Octobre 2010:	Mission d'AFRITAC Centre sur la GFP (y compris plan passation marchés)
Septembre 2010:	Mission de FAD sur l'administration fiscale
Août 2010:	Mission d'AFRITAC Centre sur la GFP (TOFE)
Juin 2010:	Mission de FAD sur la mise en œuvre de la nouvelle loi de finances
Mai 2010:	Mission d'AFRITAC sur l'administration fiscale
Avril 2010:	Mission de FAD et d'AFRITAC Centre sur la mise en œuvre de la nouvelle loi organique de finances publiques
Janvier 2010:	Mission de STA sur les comptes nationaux

2009

Décembre 2009:	Mission de STA sur les statistiques de comptabilité nationale
Septembre 2009:	Mission de FAD sur le renforcement de l'administration des recettes
Septembre 2009:	Mission d'AFRITAC Centre sur le renforcement de la gestion du Trésor
Juillet 2009:	Mission de MCM sur la gestion de la dette publique
Mars 2009:	Mission de STA sur les comptes nationaux trimestriels
Février 2009:	Mission de FAD sur le renforcement de l'administration des recettes

Représentant résident

Le poste de Représentant résident du FMI à Yaoundé est occupé sans interruption depuis 1989. Le poste est occupé par M^{me} Boriana Yontcheva depuis le 26 décembre 2012.

PROGRAMME DE TRAVAIL CONJOINT DU FMI ET DE LA BANQUE MONDIALE, 2013–14

Produits	Calendrier des missions	Date d'achèvement prévue
A. Informations réciproques sur les programmes de travail pertinents		
Programme de travail du FMI		
Stratégie. Les conseils et l'assistance technique du FMI viseront à aider le Cameroun à préserver la viabilité des finances publiques et la stabilité du secteur financier, tout en augmentant les dépenses prioritaires pour accélérer la croissance et la réduction de la pauvreté.		
Visite des services du FMI	Octobre 2013	Déclaration de fin de mission.
Consultations de 2014 article IV	Mai 2014	Délibérations du Conseil en juin 2014.
AT en finances publiques de FAD ou AFRITAC Centre		
Deux missions de GFP sur la budgétisation pluriannuelle et programme, la comptabilité sur base droits constatés, la LRFE et les directives de la CEMAC.	Mai 2013 et à définir	Aide-mémoire en fin de mission.
Une mission de politique fiscale envisagée.	Octobre 2013	Aide-mémoire en fin de mission.
Deux missions d'administration des recettes à l'appui des priorités de réforme de l'administration fiscal-douanière.	Janvier 2013 et exercice 2014	Aide-mémoire en fin de mission.
Amélioration de la comptabilité publique	Mai 2013	Aide-mémoire en fin de mission.
Appui à la réforme de la comptabilité publique	Septembre-octobre 2013	Aide-mémoire en fin de mission.
Appui à la réforme de la comptabilité publique	Février 2014	Aide-mémoire en fin de mission.
AT en statistiques du Département des statistiques ou d'AFRITAC Centre		
Comptes nationaux trimestriels	1 ^{er} trimestre	Aide-mémoire en fin de mission
Indice des prix à la production	2 ^{ème} trimestre	Aide-mémoire en fin de mission
AT en gestion de la dette du Département des marchés monétaires et de capitaux ou d'AFRITAC Centre		
Évaluation et interprétation des offres de financement	Juillet-août 2013	Aide-mémoire en fin de mission
Gestion du risque financier dans un portefeuille de dette	Janvier-février 2014	Aide-mémoire en fin de mission

Programme de la Banque mondiale

Stratégie. La stratégie d'aide-pays de la Banque mondiale pour 2010-2013 vise à doper la croissance en améliorant la gouvernance, la compétitivité et la prestation de services. La Banque mondiale aidera à promouvoir une croissance plus solidaire en améliorant la compétitivité grâce à i) une augmentation de l'investissement d'infrastructure dans l'énergie, les transports et les télécommunications; ii) des activités destinées à veiller à l'utilisation transparente, équitable et durable des ressources naturelles; et iii) la promotion de chaînes de valeur à fort potentiel et à l'amélioration du climat des affaires. S'agissant de la prestation de services, les principaux axes seront i) le développement humain (éducation et santé et protection sociale pour aider à mettre en place un système de protection sociale efficace basé sur des programmes ciblés); et iii) le développement local en insistant sur un meilleur accès aux services de base grâce à la mise à niveau des infrastructures et au renforcement des capacités pour une amélioration de la gouvernance locale.

Suivi du plafond d'endettement non concessionnel	Quatre missions par an: dates à déterminer	Rapport de mission au retour de la mission
Capacité de gestion de la dette	Éventuellement deux missions d'AT sur la mise en œuvre du plan de réforme et les stratégies d'endettement à moyen terme; dates à déterminer.	Rapport de mission au retour de chaque mission
Assistance technique aux douanes	Éventuellement trois missions; dates à détermine	Rapport de mission au retour de chaque mission
Chaînes de valeur compétitives	Éventuellement une ou deux missions de diffusion: dates à déterminer.	Aide-mémoire en fin de mission
Institutions financières régionales de la CEMAC	Deux missions (septembre 2012 et mars 2013).	Aide-mémoire en fin de mission
Situation santé du pays	Éventuellement deux ou trois rencontres pour traiter des conclusions du premier volume et préparer les recommandations du deuxième volume.	Le volume 1 est disponible et le volume 2 le sera d'ici juin 2013

B. Demandes de contributions au programme de travail		
Demandes du FMI à la Banque mondiale		
• Mise à jour périodique du programme de la Banque mondiale au Cameroun		
• Mise à jour économique périodique		
Demandes de la Banque mondiale au FMI		
• Mise à jour périodique du cadre macroéconomique		
C. Accord sur les produits et missions conjoints		
Mise à jour de l'AVD	Mai 2013	Délibérations du Conseil en juin 2013
Mise à jour de l'AVD	Mai 2014	Délibérations du Conseil en juin 2014

QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE

A. Évaluation de l'adéquation des données aux fins de la surveillance

Généralités : Les données communiquées présentent certaines lacunes, mais elles sont globalement suffisantes pour assurer la surveillance. Des améliorations pourraient être apportées sur le plan de la qualité, la couverture et l'actualité de la plupart des ensembles de données macroéconomiques. Ces dernières années, les autorités ont pris l'initiative d'améliorer la base de données macroéconomique, notamment en ce qui a trait aux comptes nationaux.

Statistiques de secteur réel : L'Institut national de la statistique du Cameroun (INS) a établi une révision des estimations de comptes nationaux basée sur le Système de comptabilité nationale de 1993 (SCN 1993). La mise à jour au SCN 2008 est en cours. Le dispositif de recueil et de production de statistiques sur les entreprises a été jugé déficient, rendant difficile l'évaluation de la structure de l'économie et de l'activité des secteurs. Des difficultés particulièrement graves compromettent la qualité des données dans les grands secteurs suivants : agriculture, transformation, distribution de gros et de détail, collectivités locales et services. L'indice de production devrait être revu en profondeur et être intégré avec les composantes pertinentes des comptes nationaux annuels. D'autres domaines soulèvent également des préoccupations, dont la gamme limitée d'indices de prix pour déflater les comptes nationaux et le manque d'information sur l'emploi. Au vu de ces carences, l'assistance technique demeurera essentielle durant les années à venir. Les missions du Département des statistiques en 2009, 2010 et 2011 visaient à renforcer l'établissement de statistiques améliorées de comptabilité nationale, et ont conduit à l'élaboration de comptes nationaux trimestriels à compter de 2012.

Statistiques de finances publiques : La qualité des données sur les finances publiques est globalement adéquate au regard de la surveillance, mais il existe des carences en ce qui a trait à la couverture, la périodicité, l'actualité et l'accès. Des rapports trimestriels sur l'exécution globale du budget et sur l'exécution du budget d'investissement sont produits de manière régulière. Malgré ces progrès des améliorations restent nécessaires du point de vue de la qualité, la couverture, l'actualité et la diffusion sur la base du *Manuel de statistiques de finances publiques de 2001 (MSFP 2001)*. Les faiblesses des données budgétaires comprennent : i) l'établissement incomplet de données sur l'exécution du budget sur la base des engagements et, dans une certaine mesure, sur base caisse, ii) le manque d'information financière sur les collectivités locales, iii) le suivi médiocre des engagements croisés du secteur public et de la dette des entreprises publiques et iv) le manque d'information financière sur les entreprises publiques en général. Les autorités entendent établir des comptes exhaustifs sur base engagement et doter le budget d'une classification fonctionnelle, et elles s'efforceront de suivre les montants en instance. En outre, l'audit engagé sur la dette publique intérieure, qui couvrira les engagements croisés au sein du secteur public et la dette extérieure des entreprises publiques, devrait permettre de renforcer les données sur la dette. Les efforts pour accroître la transparence des opérations financières dans le secteur pétrolier devraient également contribuer à améliorer globalement la communication budgétaire. Des efforts sont également consentis pour recueillir des données sur les opérations des 20 plus grandes entreprises publiques.

Statistiques monétaires et financières : La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) communique au FMI les statistiques monétaires sur une base mensuelle, sous le format des formulaires de déclaration normalisés (SRF) avec un décalage pouvant atteindre deux mois. L'une des principales carences des statistiques monétaires et financières est le manque de données sur les taux d'intérêt offerts par le secteur des institutions financières aux entités non financières sur les dépôts et les prêts. En outre, la situation des institutions de dépôts ne contient pas de données des institutions de micro-finance, lesquelles représentent un secteur en croissance dans le pays.

Balance des paiements: Depuis l'assistance technique fournie par le Département des statistiques en mars 2006, les autorités ont commencé à produire des données de meilleure qualité dans des délais raisonnables, mais d'importants retards subsistent. Les données de balance des paiements sont communiquées à intervalle annuel au Département des statistiques, mais avec certains décalages. Les dernières données

communiquées datent de 2010.	
<p>Les données de dette extérieure sont globalement adéquates aux fins de la surveillance, mais elles ne sont complètes que pour la dette contractée ou garantie par l'État. Les données sont recueillies par la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), qui est chargée de la signature des conventions internationales de prêt et du service des obligations de dette extérieure de l'État. La base de données de la CAA est relativement exhaustive et actualisée et elle contient des données exactes de stock, et produit des projections de flux de service de la dette prêt par prêt, mais les états financiers ne sont pas reçus à intervalle régulier de la part des créanciers.</p>	
B. Normes et qualité des données	
Le Cameroun participe au Système général de diffusion des données (SGDD) depuis 2001.	Pas de données RONC disponibles.
C. Communication de données au Département des statistiques (STA)	
<p>Le Cameroun ne communique pas de données aux fins de publication dans le <i>Government Finance Statistics Yearbook</i> du FMI, ni dans la section sur les statistiques de finances publiques d'<i>International Financial Statistics</i>. La communication de données aux fins des publications de données de balance des paiements du FMI accuse des retards.</p>	

CAMEROUN: TABLEAU DES INDICATEURS COMMUNÉMENT REQUIS POR LA SURVEILLANCE
(au 31 mai 2013)

	Date de la dernière observation	Date de réception	Fréquence des données ¹	Fréquence de communication ¹	Fréquence de publication ¹
Taux de change	Mai 2013	Mai 2013	J		
Avoirs et engagements de réserves internationales des autorités monétaires ²	Avril 2013	Mai 2013	M	M	M
Monnaie centrale	Mars 2013	Mai 2013	M	M	M
Monnaie au sens large	Mars 2013	Mai 2013	M	M	M
Bilan de la banque centrale	Mars 2013	Mai 2013	M	M	M
Bilan consolidé du système bancaire	Mars 2013	Mai 2013	M	M	M
Taux d'intérêt ³	Avril 2013	Mai 2013	M	M	M
Indice des prix à la consommation (principales villes)	Mars 2013	Mai 2013	T	T	T
Indice des prix à la consommation (national)	Mars 2013	Mai 2013	T	T	T
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ⁴ – Administrations publiques ⁵	ND	ND		ND	ND
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ⁴ – Administration centrale	Mars 2013	Mai 2013	M	M	Données partielles mensuelles
Stock de la dette contractée ou garantie par l'administration centrale ⁶	Déc. 2012	Mai 2013	M	M	M
Solde des transactions courantes	Déc. 2011	2012	A	A	ND
Exportations et importations de biens et services ⁷	Déc. 2012	Avril 2013	T	T	ND
PIB/PNB	2011	2012	A	A	A
Dette extérieure brute	Déc. 2013	Avril 2013	T	T	T
Position extérieure globale	ND	ND	ND	ND	ND

¹ Mensuel (M), Trimestriel (T), Annuel (A), et Non disponible (ND).

² Des autorités monétaires. Comprend les avoirs donnés en garantie ou autrement grevés, ainsi que les positions nettes sur dérivés.

³ Taux du marché et taux réglementés, y compris les taux d'escompte, ceux du marché monétaire et ceux des bons, obligations et titres du Trésor.

⁴ Financement bancaire extérieur et intérieur et financement intérieur non bancaire.

⁵ Le secteur des administrations publiques comprend l'administration centrale (fonds budgétaires et extrabudgétaires et caisses de sécurité sociale) et les administrations locales et d'État.

⁶ Y compris la composition par monnaie et par échéance.

⁷ Biens seulement, les données sur le commerce des services n'étant pas disponibles.\



CAMEROUN

12 juin 2013

RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2013 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE

Approuvée par Anne-Marie Gulde-Wolf et Dhaneshwar Ghura (FMI) et Jeffrey Lewis et Marcelo Giugale (Banque mondiale)	Préparée par le Département Afrique du FMI et l'Association internationale de développement
---	---

La présente analyse de viabilité de la dette est une actualisation de l'analyse réalisée lors des consultations de 2012 au titre de l'article IV (Rapport du FMI N°12/237, août 2012). Elle conclut que le niveau de surendettement du Cameroun reste faible dans la mesure où tous les indicateurs d'endettement sont nettement en deçà des seuils respectifs liés aux politiques mises en œuvre. Les hypothèses macro-économiques sous-jacentes sur lesquelles repose la présente analyse diffèrent légèrement de celles utilisées dans l'analyse précédente. Les projections de recettes pétrolières sont plus élevées mais les perspectives sont moins favorables en termes de croissance et d'exportations à court et moyen terme. Dans la mesure où le gouvernement prévoit d'augmenter son endettement pour répondre aux vastes besoins de financement de l'ambitieux programme d'investissements publics du pays, une hausse de l'emprunt pourrait compromettre la viabilité à long terme et imposer la prudence au regard des modalités du crédit.

CADRE GÉNÉRAL

1. La présente analyse de viabilité de la dette (AVD), préparée conjointement par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, est une actualisation de l'AVD du Cameroun de 2012 (rapport du FMI N°12/237, août 2012).³⁸ Elle repose sur le modèle standard de dynamique de la dette pour les pays à faible revenu à partir des données de fin 2012 et sur le cadre macroéconomique issu des discussions avec les autorités camerounaises lors des consultations du FMI de 2013 au titre de l'article IV. Les données portent sur la dette intérieure et la dette extérieure de l'administration centrale ainsi que sur la dette et la dette garantie des entreprises publiques. Les efforts d'amélioration des statistiques et de l'analyse de la dette se poursuivent mais comme indiqué dans la précédente AVD, les statistiques de la dette mériteraient de couvrir de façon plus exhaustive les passifs des entreprises publiques et des municipalités, les passifs conditionnels des institutions financières et les obligations de l'État envers les entités publiques.

2. L'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale ont entraîné une nette diminution des ratios d'endettement public du Cameroun qui sont passés de plus de 50% du PIB en 2005 à moins de 10% du PIB en 2008. Toutefois depuis lors, le ratio dette publique/PIB a progressé régulièrement pour se situer aux alentours de 16% en 2012 (Tableaux 1-3a), sous l'effet essentiellement de l'augmentation de la dette extérieure de l'Etat (Tableau texte 1). Cette dernière reste dominée par la dette multilatérale qui représente 31,3% du total de la dette publique en 2012, mais la proportion de prêts bilatéraux, notamment de ceux ne relevant pas du Club de Paris, s'est considérablement accrue pour se situer à 16,1% du total de la dette publique en 2012, contre 4,3% seulement en 2008. Ce résultat s'explique par le nombre croissant de prêts non concessionnels ou de prêts à des conditions de financement moins favorables, en réponse à l'ambitieux programme d'investissements publics des autorités et aux importants besoins de financement qui en découlent. Même si la précédente AVD avait constaté une augmentation de la dette intérieure au fil du temps, le stock de la dette intérieure a baissé en 2012 par rapport à 2011, tant par rapport au total de la dette publique qu'en pourcentage du PIB (Tableau texte 2), mais devrait augmenter, d'après les projections, notamment en raison de la titrisation prévue de 100 milliards de FCFA en 2013.

HYPOTHÈSES SOUS-JACENTES

3. Le scénario de référence repose sur l'hypothèse d'une hausse des recettes pétrolières mais sur un repli des perspectives de croissance et d'exportations (Tableau texte 3 et Encadré 1). Même si les projections tablent sur une baisse des prix pétroliers, les recettes pétrolières devraient

³⁸ Le projet d'AVD a été examiné avec les autorités camerounaises au cours des consultations de 2013 au titre de l'article IV. La présente AVD suit la note d'orientation des services du FMI et de la Banque mondiale sur l'Application du cadre conjoint de viabilité de la dette FMI-Banque mondiale pour les pays à faible revenu, datée du 22 janvier 2010 (disponible aux adresses suivantes : <http://www.imf.org/external/pp/longres.aspx?id=4419> et <http://go.worldbank.org/JBKAT4BH40>).

être plus importantes en raison de l'augmentation de la production de pétrole. La croissance effective du PIB réel a été révisée à la baisse en 2012 du fait de la lenteur de la mise en œuvre des réformes et des investissements publics. Les exportations ont été revues à la baisse en raison de la détérioration de la conjoncture extérieure due au ralentissement actuel de la croissance dans la zone euro. D'après les projections, l'inflation devrait rester faible et conforme au critère de convergence de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Tableau texte 1. Cameroun : Stock de la dette publique, 2006–12

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
	(milliards FCFA)						
Total dette publique	1489	1171	1015	1114	1349	1662	2015
Dette extérieure	603	562	578	574	725	927	1127
Multilatérale	206	230	289	377	460	577	632
Bilatérale	316	289	288	196	222	304	400
Bilatérale Club de Paris	294	251	245	63	91	85	75
Bilatérale hors Club de Paris	22	38	43	133	132	219	325
Dette commerciale	81	43	1	1	43	46	96
Dette intérieure	887	608	437	540	623	734	888
	(pourcentage du total)						
Total dette publique	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Dette extérieure	40,5	48,0	56,9	51,5	53,8	55,8	55,9
Multilatérale	13,8	19,7	28,5	33,8	34,1	34,8	31,3
Bilatérale	21,2	24,7	28,4	17,6	16,5	18,3	19,9
Bilatérale Club de Paris	19,7	21,4	24,2	5,7	6,7	5,1	3,7
Bilatérale hors Club de Paris	1,5	3,2	4,3	12,0	9,8	13,2	16,1
Dette commerciale	5,4	3,7	0,1	0,1	3,2	2,8	4,7
Dette intérieure	59,5	52,0	43,1	48,5	46,2	44,2	44,1
	(pourcentage du PIB)						
Total dette publique	15,9	12,0	9,5	10,6	12,1	13,8	15,7
Dette extérieure	6,4	5,7	5,4	5,5	6,5	7,7	8,8
Multilatérale	2,2	2,4	2,7	3,6	4,1	4,8	4,9
Bilatérale	3,4	2,9	2,7	1,9	2,0	2,5	3,1
Bilatérale Club de Paris	3,1	2,6	2,3	0,6	0,8	0,7	0,6
Bilatérale hors Club de Paris	0,2	0,4	0,4	1,3	1,2	1,8	2,5
Dette commerciale	0,9	0,4	0,0	0,0	0,4	0,4	0,7
Dette intérieure	9,4	6,2	4,1	5,2	5,6	6,1	6,9
Pour mémoire :							
PIB nominal	9 388	9 792	10 629	10 466	11 138	12 026	12 848

Sources : autorités camerounaises; estimations des services du FMI et de la Banque mondiale.

Tableau texte 2. Cameroun: Composition de la dette intérieure, 2011–12

(milliards de FCFA, sauf indication contraire)

	2011	2012	2012 Part en pourcentage
Total dette intérieure ¹	734	641	100
Dette structurée	571	498	78
Bancaire	123	117	17
Non bancaire	448	381	61
Dette non structurée	163	144	22

Sources : autorités camerounaises; estimations des services du FMI et de la Banque mondiale.

¹À l'exclusion de financement intérieur pour 2012 et des titres détenus par la SONARA.

Tableau texte 3. Cameroun: Principales hypothèses macroéconomiques, 2012–33¹

	2012-13	2014-17	2018-33
Croissance du PIB réel (pourcentage)			
AVD 2013	4,6	5,1	4,8
AVD 2012	4,8	5,4	4,6
Total recettes (pourcentage du PIB) ²			
AVD 2013	18,9	19,3	18,3
AVD 2012	18,3	17,6	16,8
Exportations de biens et services (pourcentage du PIB)			
AVD 2013	28,7	27,4	22,9
AVD 2012	32,1	30,3	23,9
Cours du brut (dollars/baril)			
AVD 2013	106,0	88,5	93,2
AVD 2012	106,4	90,1	85,0

Sources : autorités camerounaises; estimations des services du FMI et de la Banque mondiale.

¹ La précédente AVD couvrait la période 2012-32.

² Total des recettes à l'exclusion des dons.

4. L'investissement public reste le moteur de la croissance à moyen et à long terme, dans la mesure où les autorités maintiennent un ambitieux programme d'investissements publics. À cet égard, la stratégie de croissance du pays repose fortement sur les vastes projets d'infrastructures budget ainsi que de prêts intérieurs et extérieurs. Concernant ces derniers, il est important de noter

l'augmentation des prêts non concessionnels: environ 77% de tous les engagements depuis 2010 sont non concessionnels (Tableau texte 4).³⁹ Le recours à l'endettement non concessionnel ne s'est pas limité au financement de projets d'investissements à fort rendement. Cette tendance devrait se poursuivre compte tenu des importants besoins de financement du Cameroun (Tableau texte 5). Le volume de prêts engagés mais non décaissés s'est considérablement accru, de 1.421,7 milliards de FCFA en 2011 à 2.095,2 milliards de FCFA en 2012 (Tableau texte 6).

³⁹ Les nouveaux engagements d'emprunts non concessionnels devraient s'élever, d'après les projections, à 746 milliards de FCFA en 2013. La présente AVD servira de base à l'analyse des services de la Banque mondiale pour établir les plafonds d'emprunt non concessionnel pour 2013, conformément aux politiques d'emprunt non concessionnel de l'Agence internationale de développement. Les montants d'emprunts non concessionnels prévus pour 2013, 2014 et 2015 sont respectivement de 207, 276, et 308 milliards de FCFA.

Encadré 1. Cameroun: Hypothèses macroéconomiques pour le scénario de référence¹

Moyen terme, 2014–18

- Les projections tablent sur une croissance moyenne du PIB réel de 5,2% à moyen terme, sous l'effet des exportations non pétrolières, de l'augmentation de la production de pétrole et de la hausse des dépenses d'équipement, à mesure que se développe le secteur privé et que s'améliore le climat des affaires. L'inflation devrait rester faible d'après les projections, à 2,5% par an, conformément aux tendances historiques et au critère de convergence de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).
- Le ratio recettes/PIB devrait augmenter à moyen terme d'après les projections, de 18,4% en 2012 à 19,1% en 2018. Même si une baisse des cours du pétrole est escomptée à moyen terme, elle devrait être compensée par une augmentation de la production pétrolière.
- Le déficit des transactions courantes devrait se creuser, de 3,7% du PIB en 2013 à 4,3% du PIB en 2018, en raison de la hausse des importations, elle-même entraînée par la croissance réelle et par les besoins grandissants en biens d'équipement et intermédiaires pour les projets d'infrastructure. Le déficit courant devrait être financé par l'investissement direct étranger, l'emprunt public extérieur et d'autres flux de capitaux privés.

Long terme, 2019–33

- La croissance du PIB réel devrait atteindre 4,7% en moyenne d'après les projections. La croissance à long terme est portée par les exportations non pétrolières et un rythme soutenu des dépenses d'équipement, à mesure que l'activité économique bénéficie du développement du secteur privé, suscité par l'amélioration du climat des affaires.
- Les recettes devraient baisser d'après les projections, de 19,1% du PIB en 2018 à 17,5% du PIB en 2033. Cette évolution repose sur l'hypothèse d'une diminution des recettes pétrolières due à l'épuisement des réserves, tandis que les recettes non pétrolières devraient se renforcer grâce à de plus amples réformes structurelles, à l'amélioration du recouvrement des recettes et à une diversification de l'économie.
- Le déficit du compte courant extérieur devrait se résorber jusqu'en 2023 pour s'établir à 4% du PIB, puis se creuser à nouveau à compter de 2024 pour atteindre 5,7% en 2033. Jusqu'en 2023, il devrait essentiellement bénéficier d'un rebond des exportations entraîné par la reprise sur le marché européen. À partir de 2024, il devrait se creuser du fait de la hausse des importations de biens d'équipement et intermédiaires, à mesure que se développe le secteur privé et que s'améliore le climat des affaires.

¹Le scénario de référence utilise les hypothèses du dernier rapport sur les Perspectives de l'économie mondiale (avril 2013).

Tableau texte 4. Cameroun: Affectation des nouveaux engagements extérieurs depuis 2010

Concessionnalité (pourcentage)	Montant (milliards FCFA)	Montant cumulé (milliards FCFA)	Fréquence simple (pourcentage)	Fréquence cumulée (pourcentage)
- 6 - 0	41,6	41,6	1,7	1,7
0 - 10	418,7	460,3	17,5	19,3
10 - 25	317,4	777,7	13,3	32,6
25 - 30	541,2	1 318,9	22,7	55,3
30 - 35	526,7	1 845,6	22,1	77,3
35 - 45	12,1	1 857,7	0,5	77,9
45 - 70	525,3	2 383,0	22,0	99,9
70 et plus	3,3	2 386,2	0,1	100,0
Total	2 386,3		100	

Source : autorités camerounaises.

5. Les cours du pétrole devraient baisser à court et moyen terme, mais les projections tablent sur une hausse de la production sous l'effet de diverses mesures, notamment la réouverture de plusieurs puits grâce à de nouvelles techniques extractives, à l'exploration de nouvelles zones d'extraction, et à la découverte d'un important gisement pétrolier à Rio del Rey. Même si la croissance des exportations devrait être soutenue à moyen terme par un certain nombre d'industries (électricité, cimenterie), les perspectives d'exportations restent faibles car l'Europe, principal partenaire commercial, est toujours en proie à une croissance ralentie.

Tableau texte 5. Cameroun: Scénario de référence pour les nouveaux emprunts extérieurs, 2013–33 (milliards de FCFA, sauf indication contraire)

	2013	2016	2020	2025	2030	2033 ¹	Moyenne 2013-18	Moyenne 2019-33
Emprunts nets, AVD 2013	265	421	491	559	616	582	394	564
Concessionnels	59	77	75	77	77	71	73	76
Pourcentage du total	22	18	15	14	12	12	19	14
Non concessionnels	207	344	417	482	539	511	321	488
Pourcentage du total	78	82	85	86	88	88	81	86
Nouveaux emprunts, AVD 2012	249	372	383	415	440	...	347	416
Concessionnels	124	109	103	99	91	...	115	97
Pourcentage du total	50	29	27	24	21	...	34	23
Non concessionnels	124	263	280	317	349	...	232	319
Pourcentage du total	50	71	73	76	79	...	66	77

Sources : projections des services du FMI et de la Banque mondiale.

¹ 2032 pour l'AVD de 2012.

Tableau texte 6. Cameroun: Prêts engagés mais non décaissés, 2010–12
(milliards de FCFA)

	2010	2011	2012
Multilatéraux	613	630	727
Bilatéraux	156	697	1 286
Commerciaux	...	94	83
Total	769	1 422	2 095

Source : autorités camerounaises.

ÉVALUATION DE LA VIABILITÉ DE LA DETTE EXTÉRIÈRE

A. Scénario de référence

6. Le cadre de viabilité de la dette des pays à faible revenu repose sur des seuils indicatifs d'endettement extérieur liés aux politiques mises en œuvre. Ces seuils découlent d'observations empiriques qui ont permis de constater que le niveau de viabilité de la dette d'un pays à faible revenu augmente avec la qualité de ses politiques et institutions. Cette qualité est mesurée par l'indice d'évaluation des politiques et institutions nationales (CPIA), établi chaque année par la Banque mondiale. Par rapport à l'an dernier, le Cameroun a légèrement amélioré son classement, qui reste néanmoins faible, avec une note de 3,5 (score annuel sur une échelle de 1 à 6; Tableau texte 7). Le classement du Cameroun se situe dans la moyenne des pays de la CEMAC mais au-dessus de la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne. Les seuils indicatifs d'endettement extérieur pour les pays de cette catégorie sont i) ratio VA de la dette/exportations de 100%; ii) ratio VA de la dette/recettes de 200%; iii) ratio VA de la dette/PIB de 30%; et iv) ratios du service de la dette aux exportations et aux recettes de 15% et 18% respectivement.

Tableau texte 7. Cameroun: Notes d'évaluation des politiques et institutions nationales, 2007–11¹

	2007	2008	2009	2010	2011
Cameroun	3,23	3,21	3,21	3,17	3,5
CEMAC ²	2,74	2,74	2,79	2,80	3,5
Afrique subsaharienne ²	3,17	3,15	3,17	3,21	3,0

Source : Banque mondiale, Indicateurs de développement dans le monde (2013).

¹ Les scores CPIA mesurent la qualité des politiques et institutions d'un pays.

Il se situent entre 1 (faible) et 6 (élevée).

² Pays admissibles au fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et la croissance (RPC).

7. La dette extérieure du Cameroun reste viable, car tous les ratios d'endettement extérieur demeurent en deçà de leurs seuils respectifs (Tableau texte 8 et Graphique 1).⁴⁰ Néanmoins, tous les indicateurs de ratio d'endettement extérieur enregistrent une tendance à la hausse jusqu'en 2023, avant de se stabiliser à la fin de la période de prévision. L'élément don des nouveaux emprunts et le financement en équivalent-don diminuent au fil du temps en pourcentage du PIB. Cette évolution s'explique par l'intensification des emprunts contractés et par une détérioration du niveau de concessionnalité, essentiellement pour répondre aux vastes besoins de financement qui découlent du programme d'investissements publics. Face à cette tendance, une nouvelle augmentation des emprunts non concessionnels pourrait représenter une menace pour la viabilité de la dette à long terme, compte tenu surtout de l'ampleur des prêts non concessionnels déjà engagés mais non décaissés.

B. Autres scénarios et test de résistance

8. Un autre scénario a été analysé, dans lequel aucun prêt n'est concessionnel (Tableau 3b). Dans ce scénario, le ratio VA de la dette aux exportations dépasse son seuil à la suite d'un choc sur les exportations de façon longue et prolongée, ce qui permet de qualifier le niveau de surendettement de modéré. Même si tous les autres indicateurs d'endettement demeurent en deçà de leurs seuils, ils suivent désormais une trajectoire plus prononcée à la hausse. Comme dans la précédente AVD, les scénarios historiques, qui se caractérisent par un excédent du compte des transactions courantes, ne sont pas présentés dans les Graphiques 1 et 2 car ils ont peu de chances de se concrétiser compte tenu de nos hypothèses macroéconomiques précédemment décrites.

9. Comme dans la précédente AVD, un choc sur les exportations resterait un facteur aggravant de la vulnérabilité de la dette. Un tel choc mérite de plus en plus d'être pris en compte, comme le montre le dernier rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) sur le marché à moyen terme⁴¹, selon lequel le choc positif sur l'offre de pétrole aux États-Unis aura vraisemblablement une incidence durable sur le marché pétrolier mondial, notamment en affectant la demande des pays africains exportateurs de pétrole. Le test de résistance des exportations, qui définit la croissance des exportations en dollars EU en 2014–2015 à un écart type en dessous de la moyenne historique sur dix ans, postule une baisse de la valeur des exportations de 5,7% en 2014–15, et un retour par la suite aux taux de croissance admis en hypothèse dans le scénario de référence. Après ce choc, le ratio VA de la dette aux exportations augmente nettement jusqu'en 2028, et même s'il reste en deçà de son seuil, il s'en approche de très près.

⁴⁰ Conformément au modèle le plus récent d'AVD pour les pays à faible revenu, le taux d'actualisation utilisé est de 3% (en baisse par rapport à celui de 4% dans la précédente AVD).

⁴¹ Voir <http://iea.org/newsroomandevents/pressreleases/2013/may/name.38080.en.html>.

ÉVALUATION DE LA VIABILITÉ DE LA DETTE DU SECTEUR PUBLIC

10. Comme dans l'AVD précédente, l'inclusion de la dette intérieure ne modifie pas les résultats mais fait apparaître une nette détérioration des ratios d'endettement. Les projections tablent sur une augmentation du ratio VA de la dette/PIB encore plus forte que dans la précédente AVD, qui passera de 17% du PIB en 2013 à 54% du PIB en 2033. Le ratio VA de la dette/recettes et le ratio VA du service de la dette aux recettes suivent aussi une trajectoire à la hausse. Cette évolution à la hausse des ratios d'endettement s'explique par l'émission plus importante de titres d'État, par une plus grande titrisation des arriérés envers la SONARA (les autorités ont déjà annoncé lors de la mission pour les consultations de 2013 au titre de l'article IV la titrisation de 100 milliards de FCFA d'arriérés en 2013), et par l'accumulation d'une nouvelle dette intérieure liée au financement des déficits budgétaires projetés.

Tableau texte 8. Cameroun: Ratios d'endettement dans le scénario de référence, 2013-33
(Pourcentage)

	Seuil	Moyen terme		Long terme
		2013	2014-18	2019-33
Analyse de viabilité de la dette, 2013				
Dette extérieure				
VA de la dette/PIB	30	7,7	11,1	14,7
VA de la dette/exportations	100	27	41	64,9
VA de la dette/recettes	200	39,4	58	80,8
Service de la dette/exportations	15	1,6	2,2	4
Service de la dette/recettes	18	2,4	3,1	5
Dette publique				
VA de la dette/PIB		17,2	25,9	44,5
VA de la dette/recettes		86,5	132,7	244,8
Service de la dette/recettes		7,7	10,5	14,1
Analyse de viabilité de la dette, 2012 ¹				
Dette extérieure				
VA de la dette/PIB	30	7,9	10,3	12,8
VA de la dette/exportations	100	24,5	34,3	54,6
VA de la dette/recettes	200	43,2	58,2	76,5
Service de la dette/exportations	15	1,5	1,8	3,3
Service de la dette/recettes	18	2,6	3	4,6
Dette publique				
VA de la dette/PIB		18	26,1	40,8
VA de la dette/recettes		96,8	145,3	244,3
Service de la dette/recettes		10,3	11,4	11,5

Sources : estimations des services du FMI et de la Banque mondiale.

¹ L'AVD de 2012 portait sur la période s'achevant en 2032.

11. Il est essentiel d'assurer un suivi rapproché de la dette pour sauvegarder sa viabilité, notamment compte tenu des vastes besoins de financement découlant du programme d'investissements publics. Comme l'a montré la précédente AVD, les autorités ont commencé à mettre en place une nouvelle stratégie de gestion de la dette, qui accorde un rôle important au Comité national de la dette (CND), chargé de mettre en œuvre la stratégie du pays dans ce domaine et d'en assurer la bonne gestion. Même si le CND a beaucoup progressé pour devenir opérationnel, en adoptant son règlement intérieur, en précisant le processus d'endettement et en énonçant les points d'intervention du comité, il convient de renforcer ses capacités de conseils en matière de prêts potentiels.

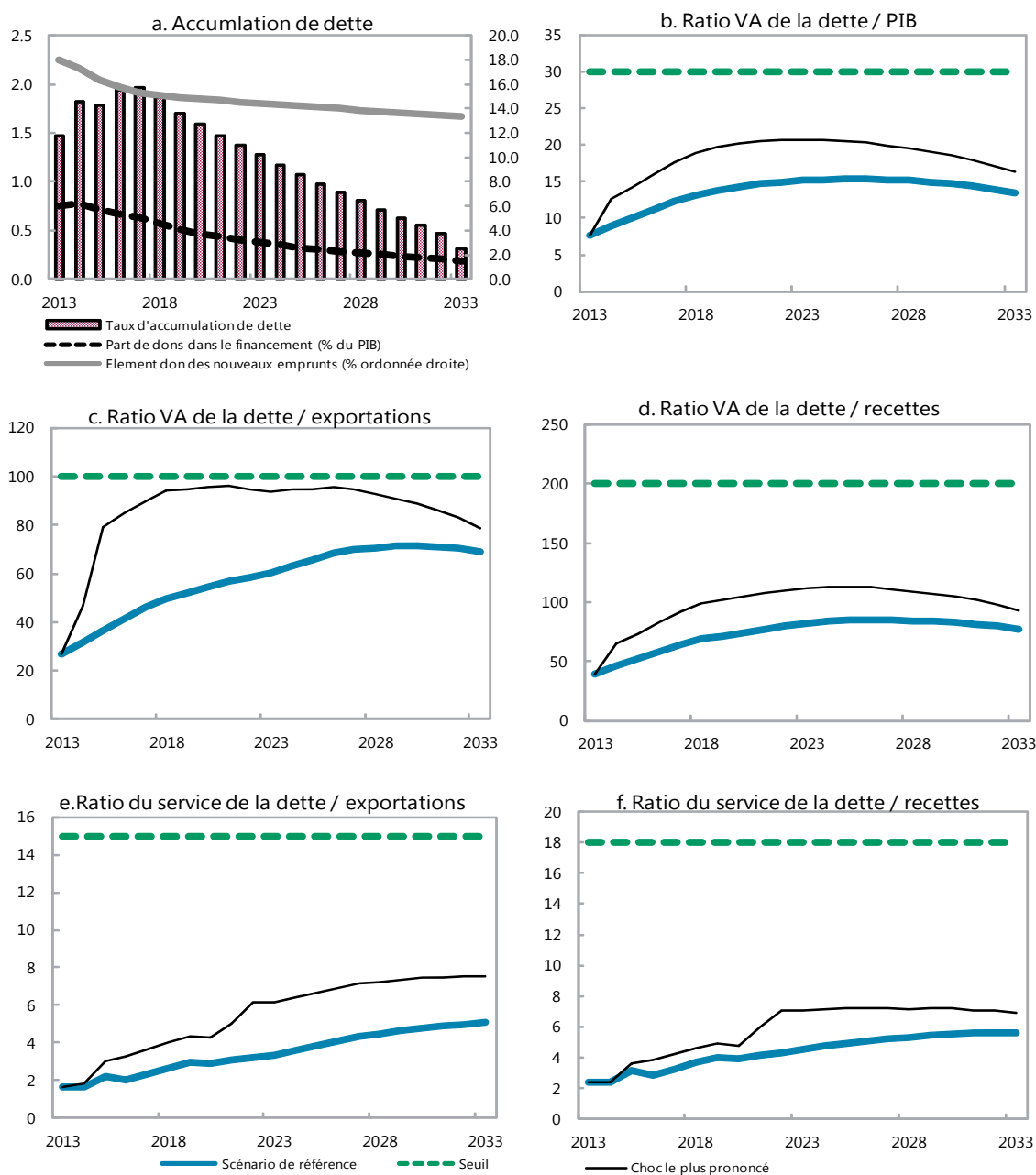
CONCLUSION

12. À partir de la présente AVD, le Cameroun continue à présenter un faible risque de surendettement bien que des vulnérabilités persistent. Tous les indicateurs d'endettement sont en deçà de leurs seuils. Néanmoins, contrairement à la précédente AVD, les vulnérabilités ne proviennent plus uniquement de la dette intérieure, mais aussi de la dette extérieure, compte tenu de la tendance à la baisse de l'élément don dans les nouveaux emprunts. Ce résultat impose non seulement l'adoption de politiques budgétaires prudentes mais aussi une analyse approfondie des prêts potentiels de non-résidents afin d'assurer le niveau le plus élevé possible de concessionnalité. Les prêts non concessionnels ne doivent être envisagés que pour des projets commerciaux et d'infrastructures soigneusement évalués et à forts rendements, qui génèrent suffisamment de recettes pour permettre à l'État de couvrir le service de la dette correspondant. Afin d'atténuer ces risques, il conviendra d'entreprendre de nouvelles réformes structurelles et d'en assurer la bonne exécution et mise en œuvre pour améliorer le recouvrement des recettes non pétrolières et encourager une plus grande diversification du secteur privé.

13. La présente AVD doit être interprétée avec prudence compte tenu de la couverture encore insuffisante des données et de la faiblesse persistante de la gestion des finances publiques. Dans ce contexte, l'existence de passifs conditionnels et de passifs quasi-budgétaires dans les entreprises publiques et dans les banques en difficultés, ainsi que l'accumulation d'arriérés intérieurs peut contribuer à l'analyse et mettre en lumière les risques sous-jacents existants. Il peut être prudent de limiter la participation de l'État au financement de projets liés au secteur des ressources naturelles afin de minimiser le poids éventuel de passifs conditionnels.

14. Les autorités camerounaises ont indiqué partager l'analyse et la conclusion établie dans la présente AVD. Elles ont reconnu l'impérieuse nécessité de maintenir la viabilité de la dette, notamment dans la perspective plus vaste d'assurer la croissance du pays à long terme par le biais d'un ambitieux programme d'investissements publics. Elles ont néanmoins indiqué que compte tenu des vastes besoins de financement du pays, il n'est pas toujours possible de trouver des prêts à des conditions favorables. Les autorités s'efforceront dans toute la mesure du possible d'obtenir des prêts concessionnels, et à défaut, ne contracteront des prêts non concessionnels que pour des projets présentant des rendements suffisamment élevés pour couvrir le service de la dette. En outre, elles travaillent en étroite collaboration avec la Banque mondiale sur le plafond des prêts non concessionnels contractés.

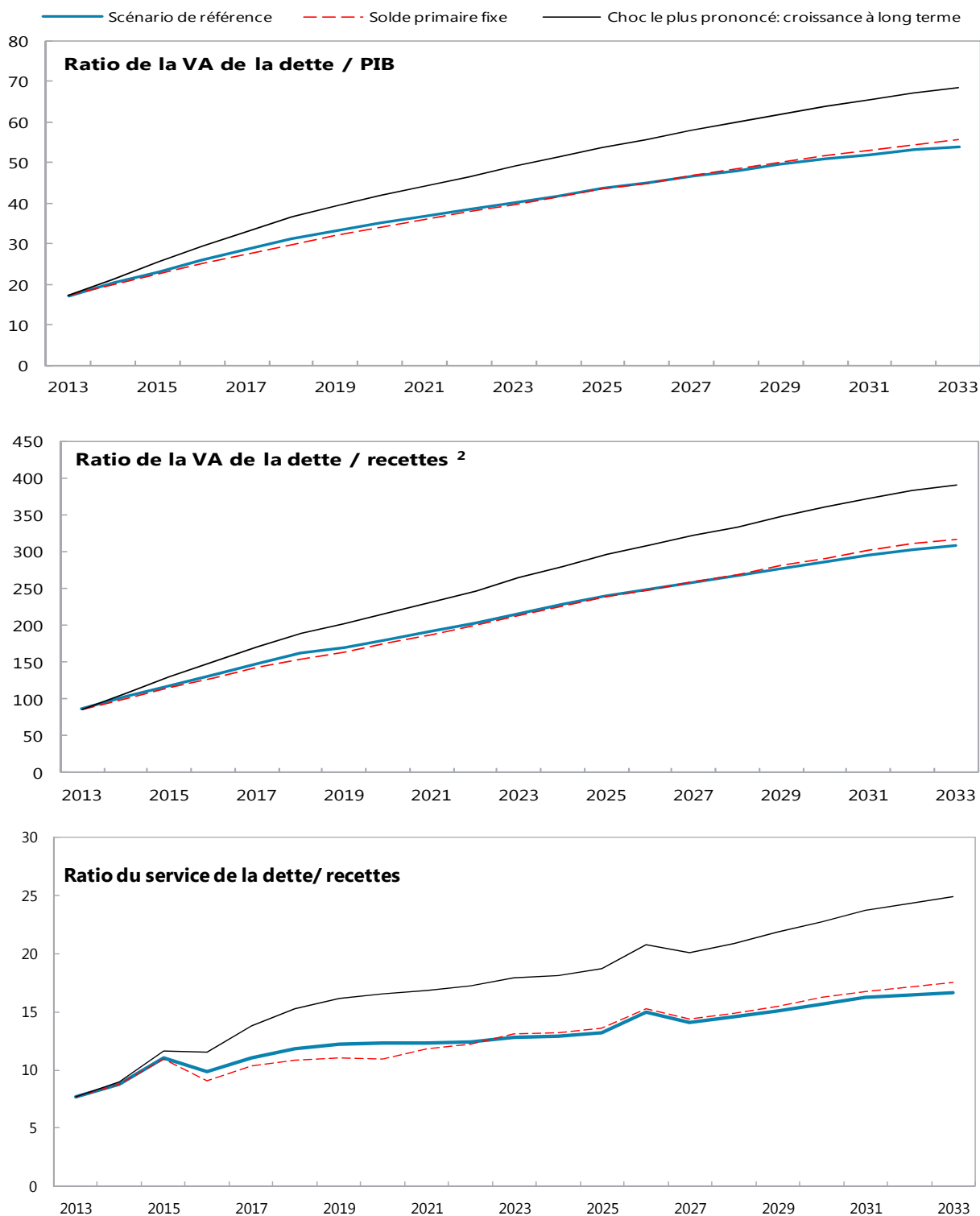
Graphique 1. Cameroun: indicateurs d'endettement extérieur contracté ou garanti par l'Etat - divers scénarios, 2013-2033 ¹



Sources : autorités camerounaises ; estimations et projections des services du FMI et de la Banque mondiale.

¹ Le test de résistance le plus extrême est celui qui produit le plus élevé en 2033. Pour le graphique b. cela correspond au choc d'une dépréciation ponctuelle ; pour le graphique c. à un choc sur les exportations ; pour le graphique d. au choc d'une dépréciation ponctuelle ; au graphique e. à un choc sur les exportations ; et au graphique f. à un choc sur les flux non générateurs de dette.

Graphique 2. Cameroun: indicateurs d'endettement extérieur contracté ou garanti par l'Etat divers scénarios, 2013–33¹



Sources: autorités camerounaises; et projections et estimations des fonctionnaires du FMI.

¹ Le test de résistance le plus extrême est celui qui génère le ratio d'endettement le plus élevé en 2023.

² Les recettes budgétaires comprennent les dons

Tableau 1. Cameroun: cadre de viabilité de la dette du secteur public, scénario de référence, 2010–33
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			Moyenne ⁵	Écart type ⁵	Estimation		Projections						
	2010	2011	2012			2013	2014	2015	2016	2017	2018	2013-18 Moyenne	2023	2033
Dette du secteur public¹	12.1	13.8	15.7			19.3	22.5	25.6	28.5	31.3	34.0		42.8	56.4
<i>dont : libellée en devises</i>	6.5	7.7	8.8			9.8	11.2	12.5	13.8	15.0	15.9		17.9	15.8
Variation de la dette du secteur public	1.5	1.7	1.9			3.6	3.3	3.1	2.9	2.8	2.7		1.7	0.9
Flux générateurs d'endettement identifiés	0.8	2.1	0.7			2.8	2.9	2.7	2.5	2.4	2.3		1.3	0.8
Déficit primaire	1.0	2.7	0.8	-4.3	10.5	3.4	3.8	3.7	3.7	3.8	3.8	3.7	3.3	3.0
Recettes et dons	17.4	18.7	18.9			19.9	19.8	19.6	19.5	19.4	19.3		18.6	17.6
<i>dont : dons</i>	0.6	0.5	0.4			0.4	0.4	0.3	0.3	0.2	0.2		0.1	0.0
Dépenses primaires (hors intérêts)	18.4	21.4	19.7			23.3	23.5	23.3	23.2	23.2	23.1		21.8	20.6
Dynamique automatique de la dette	-0.2	-0.6	-0.6			-0.8	-0.9	-1.0	-1.2	-1.4	-1.5		-2.0	-2.2
Contribution de l'écart de taux d'intérêt/croissance	-0.4	-0.5	-0.5			-0.8	-0.9	-1.0	-1.2	-1.4	-1.6		-1.9	-2.2
<i>dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen</i>	-0.1	0.0	0.1			-0.1	0.0	0.1	0.0	0.1	0.1		0.0	0.1
<i>dont : contribution de la croissance du PIB réel</i>	-0.3	-0.5	-0.6			-0.7	-0.9	-1.1	-1.3	-1.4	-1.6		-2.0	-2.3
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	0.2	-0.1	0.0			-0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	
Autres flux générateurs d'endettement identifiés	0.0	0.0	0.5			0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Produit des privatisations (négatif)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Comptabilisation des passifs implicites ou conditionnels	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Allègement de la dette (Initiative PPTe et autres)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Autres (à préciser, par ex., recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.5			0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Résiduel, y compris variations des actifs	0.6	-0.4	1.2			0.8	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4		0.4	0.0
Autres indicateurs de viabilité														
VA de la dette du secteur public	13.7			17.2	20.3	23.2	26.0	28.7	31.3		40.1	54.1
<i>dont : libellée en devises</i>	6.8			7.7	8.9	10.0	11.3	12.3	13.2		15.1	13.5
<i>dont : extérieure</i>	6.8			7.7	8.9	10.0	11.3	12.3	13.2		15.1	13.5
VA des passifs conditionnels (non inclus dans dette du sect public)
Besoin de financement brut ²	1.7	4.0	2.5			5.0	5.5	5.8	5.6	5.9	6.1		5.7	5.9
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes et dons (en %)	72.5			86.5	102.5	118.0	132.9	147.8	162.3		216.0	307.9
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes (en %)	74.2			88.3	104.4	119.9	134.9	149.7	164.0		217.2	308.6
<i>dont : extérieure³</i>	36.7			39.4	45.9	52.0	58.5	64.3	69.2		82.1	77.3
Ratio service de la dette/recettes et dons (en %) ⁴	3.7	7.0	8.9			7.7	8.8	11.0	9.9	11.0	11.9		12.8	16.7
Ratio service de la dette/recettes (en %) ⁴	3.8	7.2	9.1			7.8	9.0	11.2	10.0	11.1	12.0		12.9	16.7
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB	-0.4	1.0	-1.1			-0.2	0.5	0.6	0.8	1.0	1.2		1.6	2.1
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires														
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	3.3	4.1	4.4	3.3	0.8	4.8	5.0	5.1	5.2	5.3	5.5	5.1	5.0	4.2
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette en devises (en pourcentage)	1.2	2.8	2.4	2.0	1.1	1.1	1.2	1.3	1.5	1.7	1.7	1.4	1.9	1.9
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette intérieure (en pourcentage)	-1.8	-1.6	0.2	-0.4	2.4	-0.4	0.6	0.9	0.6	0.8	0.8	0.6	0.3	0.3
Dépréciation du taux de change réel (en %, + indique une dépréciation)	4.6	-1.2	-0.6	-2.3	4.7	-1.0
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	3.0	3.7	2.3	2.0	2.3	2.0	2.2	2.1	2.1	2.0	1.9	2.1	2.4	2.2
Croissance des dépenses primaires réelles (corrégée du déflateur du PIB, en %)	0.0	0.2	0.0	0.1	0.1	0.2	0.1	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0
Élément de don des nouveaux emprunts extérieurs (en pourcentage)	18.0	17.3	16.3	15.8	15.3	15.1	16.3	14.5	13.3

Sources : autorités camerounaises; estimations et projections des services du FMI et de la Banque mondiale.

¹ Correspond à la couverture du secteur public (par ex., administrations générales ou secteur public non financier). Précise également si la dette brute ou nette est utilisée.

² Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de la dette à court terme à la fin de la période précédente.

³ Les recettes excluent les dons.

⁴ Le service de la dette est égal à la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen et long terme.

⁵ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, sous réserve de la disponibilité de données.

Tableau 2. Cameroun: analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette publique, 2013–33

	Projections							
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2023	2033
Ratio VA de la dette/PIB								
Scénario de référence	17	20	23	26	29	31	40	54
A. Scénarios de rechange								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	17	13	9	5	1	-3	-20	-50
A2. Solde primaire inchangé par rapport à son niveau de 2013	17	20	23	25	28	30	40	56
A3. Croissance du PIB en permanence plus faible ¹	17	20	23	26	29	32	42	61
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-15	17	21	26	29	33	36	49	68
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-15	17	22	28	30	33	35	43	56
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi-écart type	17	18	19	23	26	30	43	63
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2014	17	23	26	29	31	33	42	57
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2014	17	30	32	35	37	39	46	58
Ratio VA de la dette/recettes²								
Scénario de référence	86	102	118	133	148	162	216	308
A. Scénarios de rechange								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	86	66	45	25	5	-15	-110	-284
A2. Solde primaire inchangé par rapport à son niveau de 2013	86	101	115	129	142	155	214	318
A3. Croissance du PIB en permanence plus faible ¹	86	103	119	135	150	166	228	347
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-15	86	107	130	150	170	189	264	390
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-15	86	114	141	155	169	183	233	320
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi-écart type	86	91	95	115	136	155	231	359
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2014	86	118	132	146	160	174	226	323
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2014	86	150	164	177	191	203	250	332
Ratio service de la dette/recettes²								
Scénario de référence	8	9	11	10	11	12	13	17
A. Scénarios de rechange								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	8	9	10	-9	-10	-17	-26	-55
A2. Solde primaire inchangé par rapport à son niveau de 2013	8	9	11	9	10	11	13	18
A3. Croissance du PIB en permanence plus faible ¹	8	9	11	10	11	12	14	20
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-15	8	9	12	12	14	15	18	25
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-15	8	9	11	15	17	15	14	19
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi-écart type	8	9	11	3	5	11	16	21
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2014	8	9	12	11	13	14	17	24
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2014	8	9	13	31	13	21	14	20

Sources : autorités camerounaises; estimations et projections des services du FMI et de la Banque mondiale.

¹ Suppose que la croissance du PIB réel est à son niveau de référence moins un écart-type, divisé par la racine carrée de la durée de la période de projection.

² Les recettes incluent les dons.

Tableau 3a. Cameroun: cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario de référence, 2010–33¹
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			Moyenne ⁶ historique	Écart ⁶ type	Projections						2013-18			2019-33
	2010	2011	2012			2013	2014	2015	2016	2017	2018	Moyenne	2023	2033	Moyenne
Dette extérieure (nominale)¹	6.5	7.7	8.8			9.8	11.2	12.5	13.8	15.0	15.9		17.9	15.8	
<i>dont : contractée ou garantie par l'État (CGE)</i>	6.5	7.7	8.8			9.8	11.2	12.5	13.8	15.0	15.9		17.9	15.8	
Variation de la dette extérieure	1.0	1.2	1.1			1.0	1.4	1.3	1.4	1.2	1.0		0.2	-0.5	
Flux générateurs d'endettement net identifiés	1.5	0.1	1.5			1.2	1.6	1.4	1.4	1.4	1.1		0.3	-0.6	
Déficit extérieur courant hors intérêts	2.9	2.8	3.6	1.1	1.4	3.6	3.6	3.7	3.9	4.1	4.0		3.7	5.4	4.8
Déficit de la balance des biens et services	3.4	2.8	2.9			3.0	2.9	3.2	3.7	3.9	4.0		3.8	5.7	
Exportations	25.5	29.5	29.0			28.4	28.2	27.6	27.1	26.8	26.5		25.1	19.5	
Importations	28.9	32.2	31.9			31.4	31.1	30.8	30.8	30.7	30.5		28.9	25.2	
Transferts courants nets (négatifs = entrées)	-1.5	-1.0	-0.8	-1.6	0.6	-0.9	-0.9	-0.9	-0.8	-0.8	-0.7		-0.4	-0.2	-0.3
<i>dont : officiels</i>	-1.0	-1.0	-0.9			-1.0	-1.0	-0.9	-0.9	-0.8	-0.7		-0.6	-0.4	
Autres flux extérieurs courants (négatifs= entrées nettes)	1.1	1.0	1.5			1.5	1.6	1.3	1.0	0.9	0.7		0.3	-0.1	
IDE nets (négatifs = entrées)	-1.4	-2.1	-2.4	-4.7	7.8	-2.1	-1.7	-1.9	-2.0	-2.3	-2.4		-3.0	-5.7	-4.4
Dynamique endogène de la dette²	0.0	-0.6	0.3			-0.3	-0.3	-0.4	-0.4	-0.5	-0.5		-0.5	-0.4	
Contribution du taux d'intérêt nominal	0.1	0.2	0.2			0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	0.2		0.3	0.3	
Contribution de la croissance du PIB réel	-0.2	-0.2	-0.3			-0.4	-0.5	-0.5	-0.6	-0.7	-0.8		-0.8	-0.6	
Contribution des variations de prix et de taux de change	0.1	-0.5	0.4			
Résiduel (3-4)³	-0.5	1.1	-0.4			-0.2	-0.2	-0.1	-0.1	-0.2	-0.2		-0.1	0.2	
<i>dont : financement exceptionnel</i>	1.0	-1.3	0.3			-0.2	-0.1	0.2	0.4	0.3	0.3		0.2	0.1	
VA de la dette extérieure ⁴	6.8			7.7	8.9	10.0	11.3	12.3	13.2		15.1	13.5	
En pourcentage des exportations	23.4			27.0	31.5	36.4	41.5	46.0	49.7		60.2	69.4	
VA de la dette extérieure CGE	6.8			7.7	8.9	10.0	11.3	12.3	13.2		15.1	13.5	
En pourcentage des exportations	23.4			27.0	31.5	36.4	41.5	46.0	49.7		60.2	69.4	
En pourcentage des recettes publiques	36.7			39.4	45.9	52.0	58.5	64.3	69.2		82.1	77.3	
Ratio service de la dette/exportations (en pourcentage)	0.9	1.1	1.7			1.6	1.6	2.2	2.0	2.3	2.6		3.3	5.1	
Ratio service de la dette CGE/exportations (en pourcentage)	0.9	1.1	1.7			1.6	1.6	2.2	2.0	2.3	2.6		3.3	5.1	
Ratio service de la dette CGE/recettes (en pourcentage)	1.4	1.7	2.6			2.4	2.4	3.2	2.9	3.2	3.7		4.5	5.7	
Total des besoins de financement bruts (milliards de dollars EU)	0.4	0.3	0.4			0.6	0.7	0.8	0.8	0.9	0.9		0.9	0.9	
Déficit extérieur courant hors intérêts stabilisant le ratio d'endettement	1.9	1.6	2.5			2.6	2.2	2.4	2.5	2.9	3.1		3.6	5.9	
Principales hypothèses macroéconomiques															
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	3.3	4.1	4.4	3.3	0.8	4.8	5.0	5.1	5.2	5.3	5.5		5.1	5.0	4.7
Déflateur du PIB en dollars (variation en pourcentage)	-1.6	8.8	-5.4	5.6	8.9	5.4	1.4	1.4	1.3	1.2	1.2		2.0	3.4	3.2
Taux d'intérêt effectif (pourcentage) ⁵	1.2	2.8	2.4	1.9	1.1	1.1	1.2	1.3	1.5	1.7	1.7		1.4	1.9	1.9
Croissance des exportations de biens & services (\$, en %)	10.1	30.9	-3.0	11.8	17.5	8.3	5.9	4.1	4.6	5.4	5.7		5.7	6.7	6.0
Croissance des importations de biens & services (\$, en %)	3.5	26.5	-2.4	11.9	15.0	8.9	5.6	5.5	6.3	6.5	6.1		6.5	6.9	5.8
Élément don des nouveaux emprunts du secteur public (en %)	18.0	17.3	16.3	15.8	15.3	15.1		16.3	14.5	13.3
Recettes publiques (hors dons, en pourcentage du PIB)	16.8	18.2	18.4			19.4	19.4	19.3	19.3	19.2	19.1		18.4	17.5	18.2
Flux d'aide (en milliards de dollars) ⁷	0.3	0.4	0.5			0.2	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2		0.2	0.2	
<i>dont : dons</i>	0.1	0.1	0.1			0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1		0.1	0.1	
<i>dont : prêts concessionnels</i>	0.2	0.2	0.4			0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	0.2		0.2	0.2	
Financement équivalent don (en pourcentage du PIB) ⁸			0.8	0.8	0.7	0.7	0.6	0.6		0.4	0.2	0.3
Financement équivalent don (en % du financement extérieur) ⁸			15.0	15.1	14.5	14.3	14.0	14.0		13.7	12.9	13.5
<i>Pour mémoire:</i>															
PIB nominal (millions de dollars)	22.5	25.5	25.2			27.8	29.6	31.5	33.6	35.8	38.3		58.0	122.5	
Croissance du PIB nominal en dollars	1.6	13.2	-1.2			10.5	6.4	6.5	6.5	6.6	6.8		7.2	8.6	7.6
VA de la dette extérieure CGE (millions de dollars)	1.8			2.1	2.6	3.2	3.8	4.4	5.1		8.4	14.4	
(Vat - VAT-1/PIB)-1 (en pourcentage)			1.5	1.8	1.8	1.9	2.0	1.9		1.8	1.3	0.4
Envois de fonds bruts des travailleurs (millions de dollars)	0.3	0.4	0.3			0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3		0.4	0.5	
VA de la dette extérieure CGE (en % du PIB + envois de fonds)	6.7			7.6	8.8	9.9	11.2	12.2	13.1		15.0	13.5	
VA de la dette extérieure CGE (en % des exportations+envois de fonds)	22.5			26.0	30.4	35.1	40.1	44.5	48.2		58.7	67.9	
Service de la dette extérieure CGE (en % des exportations+envois de fonds)	1.6			1.6	1.6	2.1	2.0	2.2	2.6		3.2	5.0	

Sources: autorités camerounaises; estimations et projections des services du FMI et de la Banque mondiale.

¹ Comprend à la fois la dette extérieure des secteurs public et privé.

² Égale à $[r - g - \rho(1+g)] / (1+g + \rho + g \rho)$ fois le ratio d'endettement de la période précédente, où r = taux d'intérêt nominal; g = taux de croissance du PIB réel, et ρ = taux de croissance du déflateur du PIB en \$EU.

³ Inclut le financement exceptionnel (c'est-à-dire les variations des arriérés et l'allègement de la dette); les variations des avoirs extérieurs bruts et les projections, comprend en outre la contribution des variations de prix et de taux de change.

⁴ On suppose que la VA de la dette du secteur privé est équivalente à sa valeur faciale.

⁵ Charges d'intérêt de l'exercice en cours divisées par le stock de la dette de la période précédente.

⁶ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculées sur les 10 dernières années, sous réserve de la disponibilité de données.

⁷ Il s'agit des dons, des prêts concessionnels et de l'allègement de la dette.

⁸ Le financement équivalent don inclut les dons accordés à l'État directement et sous la forme des nouveaux emprunts (différence entre la valeur faciale et la VA de la nouvelle dette).

Tableau 3b. Cameroun: Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2013–33
(en pourcentage)

	Projections							
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2023	2033
Ratio VA de la dette/PIB								
Scénario de référence	8	9	10	11	12	13	15	14
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 ¹	8	4	0	-3	-7	-9	-20	-25
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2013-33 ²	8	10	11	13	15	17	20	19
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	8	9	11	12	13	14	15	12
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-15 ³	8	12	18	19	19	20	19	13
B3. Déflateur du PIB en \$ à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-15	8	9	11	12	14	15	16	13
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2014-15 ⁴	8	13	19	20	20	21	20	13
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	8	10	13	15	16	17	17	12
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2014 ⁵	8	13	14	16	18	19	21	16
Ratio VA de la dette/exportations								
Scénario de référence	27	32	36	42	46	50	60	69
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 ¹	27	13	0	-12	-24	-36	-80	-127
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2013-33 ²	27	34	41	49	56	62	78	96
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	27	31	36	41	46	50	58	59
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-15 ³	27	46	79	85	90	94	93	79
B3. Déflateur du PIB en \$ à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-15	27	31	36	41	46	50	58	59
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2014-15 ⁴	27	47	68	72	76	80	78	65
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	27	37	48	53	58	62	67	63
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2014 ⁵	27	31	36	41	46	50	58	59
Ratio VA de la dette/recettes								
Scénario de référence	39	46	52	58	64	69	82	77
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 ¹	39	19	0	-17	-34	-50	-109	-142
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2013-33 ²	39	49	59	68	78	87	106	107
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	39	47	54	61	68	73	83	69
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-15 ³	39	60	91	96	101	106	103	71
B3. Déflateur du PIB en \$ à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-15	39	48	57	64	71	77	87	73
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2014-15 ⁴	39	68	97	102	107	111	106	72
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	39	53	69	76	82	87	92	71
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2014 ⁵	39	65	74	83	92	99	112	94

Tableau 3b. Cameroun: Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2013–33
(en pourcentage)

Ratio service de la dette/exportations								
Scénario de référence	2	2	2	2	2	3	3	5
A. Scénarios de rechange								
A1. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2013-33 ²	2	2	2	2	2	3	4	8
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	2	2	2	2	2	3	3	5
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-15 ³	2	2	3	3	4	4	6	8
B3. Déflateur du PIB en \$ à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-15	2	2	2	2	2	3	3	5
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2014-15 ⁴	2	2	3	3	3	3	5	6
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	2	2	2	2	3	3	4	6
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2014 ⁵	2	2	2	2	2	3	3	5
Ratio service de la dette/recettes								
Scénario de référence	2	2	3	3	3	4	5	6
A. Scénarios de rechange								
A1. Key variables at their historical averages in 2013-2033 Principales variables à leur moyenne historique en 2013–2033 ¹								
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2013-33 ²	2	2	3	3	3	4	6	9
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	2	2	3	3	3	4	5	6
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-15 ³	2	2	3	4	4	5	7	7
B3. Déflateur du PIB en \$ à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-15	2	2	3	3	4	4	5	6
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2014-15 ⁴	2	2	4	4	4	5	7	7
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	2	2	3	3	4	4	6	6
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2014 ⁵	2	3	4	4	5	5	6	8
<i>Pour mémoire :</i>								
Élément don supposé du financement résiduel (c-à-d en sus du scénario de référence) ⁶	8	8	8	8	8	8	8	8

Sources: autorités camerounaises; estimations et projections des services du FMI et de la Banque mondiale.

¹ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en \$EU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.

² On suppose que le taux d'intérêt sur les nouveaux emprunts est de 2 points de pourcentage supérieur à celui retenu dans le scénario de référence, et que la période de grâce et les échéances sont les mêmes que dans ce scénario.

³ Par hypothèse, la valeur des exportations reste en permanence au niveau plus faible, mais le solde extérieur courant, en pourcentage du PIB, retourne à son niveau de référence après le choc (ce qui laisse implicitement supposer un ajustement compensatoire du niveau des importations).

⁴ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

⁵ Par dépréciation, on entend une baisse en pourcentage du taux dollar/monnaie nationale qui ne dépasse jamais 100%.

⁶ S'applique à tous les tests de résistance sauf A2 (conditions moins favorables), où les conditions de tous les nouveaux financements sont celles qui sont précisées à la note 2.



INTERNATIONAL MONETARY FUND

Public Information Notice



Note d'information au public (NIP) 13/74
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 1^{er} juillet 2013

Fonds monétaire international
700 19th Street, NW
Washington, D. C. 20431 USA

Le Conseil d'administration du FMI conclut les consultations de 2013 au titre de l'article IV avec le Cameroun

Le 26 juin 2013, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a conclu les consultations de 2013 au titre de l'article IV avec le Cameroun¹.

Généralités

La reprise économique s'est affermie en 2012 et la croissance a atteint 4,4 % (contre 4,2 % en 2011), traduisant une augmentation en valeur des exportations de pétrole. L'inflation moyenne s'est légèrement tassée pour s'établir à 2,4 % (contre 2,9 % en 2011), grâce à la stabilité des prix des denrées alimentaires. Le déficit extérieur courant (dons compris) s'est creusé pour atteindre 3,7 % du produit intérieur brut (PIB) en 2012, contre 2,9 % du PIB en 2011, à la suite d'une diminution du revenu net due à une augmentation des bénéfices rapatriés par les filiales locales de sociétés internationales. Le Cameroun a connu une croissance économique vigoureuse ces dernières années, mais le revenu par habitant n'a guère progressé bien que l'économie soit relativement diversifiée et dispose de nombreux atouts.

La situation des finances publiques s'est améliorée en 2012. Les recettes hors pétrole ont été plus élevées que prévu, en raison surtout de l'augmentation du rendement de l'impôt sur les sociétés. Les recettes pétrolières ont légèrement augmenté, le fléchissement des prix internationaux du pétrole ayant été compensé par la hausse de la production. Du côté des dépenses, l'exécution du budget a été proche, en termes nominaux, de celle de l'exercice

¹ Conformément aux dispositions de l'article IV de ses statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des données économiques et financières, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui sert de cadre aux délibérations du Conseil d'administration. À l'issue de ces délibérations, le Directeur général, en qualité de Président du Conseil d'administration, résume les opinions des administrateurs, et ce résumé est communiqué aux autorités du pays. On trouvera une explication des termes convenus utilisés communément dans les résumés des délibérations du Conseil d'administration à l'adresse : <http://www.imf.org/external/french/hp/sec/misc/qualifiersf.htm>.

précédent, ce qui représente une contraction des dépenses par rapport au PIB. De ce fait, le déficit global (dons compris) en base caisse a diminué, passant de 3,6 % du PIB en 2011 à 2,0 % du PIB en 2012.

Le système bancaire s'est stabilisé, mais demeure une source de préoccupation. Deux des cinq banques commerciales en difficulté financière semblent être en voie d'assainissement, mais les trois autres montrent peu de signes de progrès. En outre, les banques commerciales restent exposées à la concentration excessive du crédit, aux difficultés de paiement de la raffinerie de pétrole nationale et aux déficiences des structures en place pour traiter la situation des banques en difficulté.

L'endettement du Cameroun reste peu élevé, grâce en partie à l'allègement de dette obtenu dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). Cependant, le pays a eu de plus en plus recours en 2012 à des emprunts non concessionnels pour son financement extérieur. L'analyse actualisée de la dette fait ressortir une dégradation des indicateurs de viabilité de la dette à l'horizon 2018 si les tendances actuelles se poursuivent. L'encours de la dette passerait de 16 % du PIB en 2012 à 34 % du PIB en 2018.

Si les politiques en place sont poursuivies, la croissance économique devrait s'accroître légèrement, ce qui impliquerait une modeste amélioration de la croissance par habitant en 2013. Selon les projections des services du FMI, le PIB réel va s'accroître progressivement jusqu'à atteindre 5½ % en 2018. La croissance hors pétrole devrait être soutenue par de grands projets d'investissements publics, les efforts en cours pour rehausser la productivité et la compétitivité agricoles, et les mesures déployées pour améliorer le climat des affaires. Grâce à l'aboutissement des efforts d'exploration et aux nouvelles techniques d'extraction, le secteur pétrolier devrait aussi contribuer à la croissance. L'inflation devrait se maintenir en dessous du critère régional de convergence de 3 %.

Cependant, une augmentation des subventions aux carburants est prévue pour 2013, qui empêchera la réalisation de dépenses plus productives. En l'absence de gains d'efficacité ou d'ajustement des prix de détail, elles devraient atteindre 3,2 % du PIB. Le niveau élevé des subventions, le recours de plus en plus fréquent à des financements extérieurs non concessionnels et un climat des affaires peu favorable sont autant de facteurs de vulnérabilité macroéconomique.

Évaluation par le Conseil d'administration

Les administrateurs saluent la reprise de l'activité dans un environnement de faible inflation, mais notent que l'économie reste aux prises avec des vulnérabilités et des contraintes qui pèsent sur une croissance tirée par le secteur privé. Ils encouragent les autorités à redoubler d'efforts sur le front des réformes budgétaires, financières et structurelles nécessaires pour atteindre le potentiel de croissance du Cameroun.

Les administrateurs soulignent qu'il est nécessaire de relever les considérables défis budgétaires. Ils notent que le déficit en 2012 a pu être maîtrisé principalement grâce à un surcroît de recettes pétrolières et à une sous-exécution des dépenses d'investissement. Les subventions aux produits pétroliers représentent un risque pour la viabilité des finances publiques; elles exercent un effet d'éviction sur les dépenses de développement et contribuent à générer un encours d'obligations de paiement. Les administrateurs engagent les autorités à maîtriser le déficit de 2013 et à reconstituer progressivement une marge de manœuvre budgétaire. Ils invitent les autorités à réduire progressivement les subventions aux produits pétroliers, à apurer les obligations de paiement exigibles et à mettre en place des programmes compensatoires pour répondre aux besoins des secteurs les plus déshérités. Ils jugent en outre nécessaire de réduire les exonérations fiscales et de renforcer la mobilisation des recettes.

Les administrateurs saluent les efforts consentis pour mettre en place un budget programme. Ils encouragent les autorités à consolider les réformes dans la gestion des finances publiques, notamment en ce qui a trait à la passation de marchés, et à renforcer l'exécution et la maîtrise des dépenses. Les administrateurs notent que le Cameroun présente un faible risque de surendettement, mais appellent à la prudence lorsqu'il s'agit de faire appel à un financement non concessionnel ou de sélectionner les projets financés sur ressources extérieures, en privilégiant, dans ce dernier cas, les investissements présentant un rendement élevé.

Les administrateurs notent que les risques pour la stabilité du secteur financier ont diminué. Ils soulignent que des initiatives résolues s'imposent pour remettre d'aplomb l'intermédiation financière et appellent à des mesures rapides pour restructurer les banques en difficultés. Ils recommandent en outre d'exercer une supervision rapprochée sur l'important secteur de la micro-finance.

Les administrateurs soulignent que pour assurer une croissance plus forte tirée par le secteur privé il faudra redoubler d'efforts afin d'améliorer le climat des affaires et de corriger les goulets d'étranglement infrastructurels et énergétiques. Ils encouragent les autorités à œuvrer avec les autres pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) pour assurer la constitution de marges de manœuvre extérieures suffisantes et promouvoir l'intégration régionale afin d'appuyer les échanges et la diversification de l'économie.

Les administrateurs encouragent également les autorités à renforcer les statistiques économiques et financières.

Les notes d'information au public (NIP) s'inscrivent dans le cadre des efforts que déploie le FMI pour promouvoir la transparence de ses prises de position et de son analyse de l'évolution et des politiques économiques. Les NIP sont diffusées avec le consentement des pays concernés, à l'issue de l'examen par le Conseil d'administration des rapports sur les consultations au titre de l'article IV avec les pays, de la surveillance de l'évolution économique à l'échelle régionale, du suivi post-programme et des évaluations *ex post* de la situation des pays membres où le FMI a appuyé des programmes sur une longue durée. Les NIP sont aussi diffusées à l'issue de l'examen des questions de politique générale par le Conseil d'administration, sauf si le Conseil en décide autrement.

Cameroun: principaux indicateurs économiques et financiers, 2011–14

	2011	2012	2013	2014
	Eff.	Est.	Proj.	Proj.
(variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)				
Revenu national et prix				
PIB à prix constants	4,1	4,4	4,8	5,0
Pétrolier	-7,3	3,5	15,2	7,4
Non pétrolier	4,6	4,5	4,4	4,9
Déflateur du PIB	3,7	2,3	2,0	2,2
Prix à la consommation (moyenne)	2,9	2,4	2,5	2,5
Commerce extérieur				
Volume d'exportations	-4,4	0,1	8,9	7,7
dont : secteur non pétrolier	-3,5	-1,5	7,4	6,6
Volume des importations	15,6	1,0	7,8	9,0
Termes de l'échange ("-" = détérioration)	10,8	1,4	-2,0	-0,4
Monnaie et crédit				
Avoirs intérieurs nets ¹	18,0	4,6	6,2	7,8
Crédit net au secteur public ¹	6,0	4,3	1,5	1,4
Crédit au secteur privé	28,3	2,6	8,5	10,9
Monnaie au sens large (M2)	10,6	1,4	5,3	7,3
(pourcentage du PIB, sauf indication contraire)				
Opérations de l'administration centrale				
Recettes totales (dons exclus)	18,2	18,4	19,4	19,4
Recettes non pétrolières (% du PIB non pétrolier)	14,1	14,3	15,5	15,5
Dépenses totales	21,6	20	23,5	23,9
Solde budgétaire global (base caisse)				
Hors dons	-4,1	-2,5	-6,2	-4,6
Dons compris	-3,6	-2	-5,8	-4,3
Solde primaire hors pétrole (% du PIB non pétrolier)	-8,6	-6,7	-9,2	-9,5
Secteur extérieur				
Solde des transactions courantes (dons compris)	-2,9	-3,7	-3,7	-3,7
Réserves imputées (% de la monnaie au sens large)	52,9	53,7	50,0	46,2
Dettes publiques				
Total	13,4	15,9	19,2	22,5
Extérieure	7,3	9,0	9,7	11,1

Sources : autorités camerounaises; estimations et projections des services du FMI.

¹ Pourcentage de la masse monétaire au sens large en début de période.

M. Assimaidou a présenté la déclaration suivante

Le 26 juin 2013

Introduction

Je tiens à exprimer les remerciements des autorités camerounaises à l'équipe du FMI pour les entretiens francs et constructifs qui ont eu lieu durant la mission, ainsi que pour l'analyse et les recommandations utiles qui figurent dans le rapport des services du FMI. Ce rapport donne une évaluation équilibrée des points forts de l'économie camerounaise et des risques auxquels elle est exposée. Les autorités font grand cas des avis exprimés par les services du FMI sur les différents secteurs de l'économie. Ces avis sont des éléments importants pour la conception de leur politique économique. Les autorités s'accordent globalement avec l'évaluation des services du FMI et saluent le fait qu'ils aient reconnu les progrès accomplis, mais aussi les risques macroéconomiques croissants auquel est confronté le Cameroun qui s'est donné pour objectif ambitieux de devenir un pays émergent à l'horizon 2035.

Évolution économique récente

Les résultats macroéconomiques du Cameroun se sont encore améliorés en 2012, avec une progression du PIB réel de 4,4 %, qui devrait, selon les projections, atteindre 4,8 % en 2013. Cette hausse s'explique principalement par le redressement de la production pétrolière, la vive croissance des secteurs non pétroliers (agricole et forestier), et la vigueur de la demande intérieure. L'inflation reste modérée à 2,4 % et le déficit budgétaire a été réduit. La dette extérieure demeure faible et soutenable, tous les ratios d'endettement extérieur se situant en-dessous de leurs seuils respectifs.

Pour ce qui est des finances publiques, le déficit budgétaire global a été ramené à 2 % du PIB en 2012 (contre 3,6 % en 2011), car les recettes ont dépassé les prévisions. Cette réduction du déficit tient principalement au montant plus élevé que prévu des recettes non pétrolières, grâce surtout au rendement plus élevé de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, tandis que les dépenses n'ont pas excédé les crédits votés. L'encours des arriérés de l'État a cependant augmenté en raison de la hausse des subventions des carburants, encore que l'ensemble des arriérés envers la société nationale de raffinage (SONARA) aient été apurés à la fin de 2011. Les

retards de paiement des impôts par les sociétés sont un facteur important dans l'accumulation des arriérés et les autorités continueront à prendre des mesures pour améliorer la gestion de trésorerie afin d'en limiter la hausse à l'avenir.

Perspectives et politiques économiques pour 2013 et le moyen terme

Compte tenu de la politique actuelle, des réformes en cours et des importants projets publics qui doivent être réalisés, les autorités misent sur un taux de croissance réelle moyenne d'environ 6 % à moyen terme. Cette prévision repose sur des hypothèses prudentes concernant le rythme d'exécution de grands projets d'infrastructure et de production énergétique, ainsi que les investissements en cours dans le secteur des hydrocarbures et les efforts visant à rehausser la production agricole. Cependant, après les élections législatives et municipales, les incertitudes politiques devraient être dissipées, ce qui devrait permettre un affermissement de la politique économique et une amélioration du climat des affaires qui favoriserait une croissance plus vigoureuse. L'inflation devrait être contenue au-dessous de 3 %, encore qu'elle puisse être affectée par la variabilité des prix des produits alimentaires, qui sont une composante importante de l'indice des prix à la consommation.

Le déficit budgétaire se creusera vraisemblablement à moyen terme, en raison de la hausse des dépenses d'équipement liées aux grands projets d'infrastructures et à la diminution attendue des recettes pétrolières. Par contre, les recettes non pétrolières devraient augmenter du fait des réformes de l'administration fiscale et douanière. S'agissant des subventions des carburants, les autorités conviennent avec les services du FMI qu'il faudrait les réduire par un certain nombre de mesures, y compris un réajustement progressif des prix à la pompe. Les autorités signalent toutefois qu'il s'agit d'un dossier sensible qui a un impact social direct et demande à être traité avec précaution. La réforme devra être préparée avec soin par de vastes consultations et s'accompagner de mesures palliatives afin d'aboutir à un consensus et de préserver la paix sociale.

Les autorités conviennent cependant avec les services du FMI qu'il faut reconstituer les marges de manœuvre budgétaire et assurer la viabilité des finances publiques à moyen terme. Dans cette optique, elles continueront à prendre des mesures afin de rehausser les recettes non pétrolières.

Elles sont en outre reconnaissantes aux services du FMI de leurs recommandations détaillées concernant les réformes structurelles visant à renforcer la viabilité à moyen terme des finances publiques. Elles s'en aideront pour définir leurs orientations budgétaires. Dans la même optique, le gouvernement camerounais a entrepris un vaste plan de renforcement et de modernisation de la gestion des finances publiques. Les autorités prennent note des recommandations des services du FMI à cet égard. Bien qu'il s'agisse de réformes délicates à mettre en place, parce qu'elles nécessitent un changement fondamental de la culture administrative, les autorités entendent les mener à bien, en procédant cependant par étapes.

Le système financier est globalement sain. Les autorités continueront à faire en sorte de remédier aux faiblesses du système et elles travaillent au renforcement du contrôle bancaire en collaboration avec la commission bancaire régionale (COBAC).

Les autorités s'accordent avec les services du FMI pour penser que la question essentielle est de savoir comment donner de l'essor aux réformes afin de placer le Cameroun sur une trajectoire de croissance plus vigoureuse, tout en maîtrisant les risques faibles mais croissants qui entourent la stabilité macroéconomique. Pour tirer parti du potentiel de croissance du Cameroun, il faut poursuivre les réformes de la politique budgétaire, de la gestion des finances publiques et du climat des affaires et s'attaquer aux contraintes qui font obstacle à la hausse de la compétitivité et du niveau de croissance durable. Les autorités sont convaincues que l'accélération du rythme de la mise en valeur des grands projets d'infrastructures en cours et l'amélioration continue du climat des affaires permettront d'éliminer ces contraintes et de placer le Cameroun sur une trajectoire de croissance du PIB plus élevée, à la fois solidaire et durable. Ces réformes contribueront aussi aux efforts de lutte contre la pauvreté.

Dettes et développement

L'analyse de viabilité de la dette montre que le risque de surendettement reste faible. Les autorités ont conscience de la nécessité de préserver la viabilité de la dette. Elles en tiennent pleinement compte dans le contexte plus large de la croissance à long terme du pays, que leur ambitieux programme d'investissements publics vise à favoriser. Cela dit, compte tenu des besoins du pays et de la situation financière mondiale, il est devenu très difficile d'obtenir des

dons ou des prêts concessionnels pour financer ces projets vitaux. Les autorités s'efforceront néanmoins toujours d'obtenir autant que possible des financements aux meilleures conditions et ne contracteront des emprunts non concessionnels que dans la mesure où il n'y a pas d'autres ressources et uniquement pour des projets d'importance cruciale pour le développement du pays. Elles prendront aussi en compte la rentabilité des projets. Comme déjà mentionné, les autorités pensent que la réalisation des grands projets d'investissements publics sera très bénéfique pour la compétitivité et tiennent à souligner que le financement de la plupart de ces projets a déjà été réuni ou est en cours de négociation. Elles travaillent en étroite collaboration avec la Banque mondiale en ce qui concerne le plafond des emprunts non concessionnels contractés.

Conclusion

Le Cameroun est à la croisée des chemins et les autorités sont conscientes de la nécessité de poursuivre une politique prudente pour assurer la stabilité macroéconomique tout en mettant en valeur le potentiel de développement du pays. Elles seront guidées dans leurs efforts par le double impératif de préserver la viabilité de la dette et de garantir la compétitivité extérieure. La stabilité interne continue à reposer sur l'appartenance à la zone franc, qui a bien servi l'économie. Le Cameroun a déjà été en mesure de rehausser sensiblement son taux de croissance réelle et la politique menée par les autorités vise à accroître encore le rythme de la croissance et à faire en sorte qu'elle soit plus largement partagée. Elles espèrent pouvoir continuer à compter sur l'assistance du FMI dans cette entreprise.